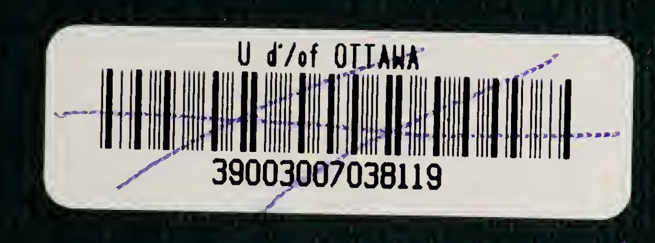

U d'/of OTTAWA
39003007038119

APR 3/20

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

GUERRE DE 1870-1871

II



F. AUREAU ET Cᵉ. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

GUERRE DE 1870-1871

(SECONDE CAMPAGNE DE FRANCE)

PAR

L. DUSSIEUX

Professeur honoraire à l'école de Saint-Cyr

DEUXIÈME ÉDITION
revue, corrigée et considérablement augmentée

TOME SECOND



LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE

LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS

PARIS
90, RUE BONAPARTE, 90

LYON
2, RUE BELLECOUR, 2

1873

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

GUERRE DE 1870-1871

(SECONDE CAMPAGNE DE FRANCE)

Digitus Dei est hic.

I

L'armée de la Loire.

Dès la fin de septembre, la délégation de Tours avait mis sur pied le 15e corps, qui allait former le noyau de la nouvelle armée de la Loire. Il avait été organisé par le général Lefort, que le général Trochu avait envoyé à Tours comme délégué du ministère de la Guerre. Les hommes avaient été fournis par les premières troupes que le général Palikao avait rassemblées sur la Loire, par les dépôts des régiments, par la mobile, par

quelques régiments rappelés d'Afrique (turcos, régiment étranger), par les zouaves pontificaux commandés par M. de Charette, par les volontaires de Cathelineau, les francs-tireurs du comte Lipowski, les volontaires américains, les volontaires de Blidah, de la Gironde, etc. En vingt et un jours, le général Lefort avait rassemblé environ 100,000 hommes répartis en deux corps : le 15e, qui était organisé dès la fin de septembre, et le 16e, qui se formait à Blois, sous les ordres du général Pourcet, et qui ne fut prêt à entrer en campagne que dans la seconde moitié d'octobre.

Le commandement du 15e corps fut donné au général de la Motterouge, et les hostilités s'engagèrent dès les premiers jours d'octobre.

Le 5, le général Reyau, à la tête d'une partie du 15e corps (1), se porta à Toury et attaqua la 4e division de cavalerie allemande, qui couvrait la route d'Orléans à Paris ; après un engagement assez sérieux, l'ennemi fut obligé de se replier, et le général Reyau se porta sur Pithiviers. Mais il fut repoussé à son tour et forcé de revenir sur Orléans. En effet, aussitôt que le prince royal de Prusse avait appris notre succès à Toury, il avait

(1) Sept régiments de cavalerie et un régiment de turcos.

détaché de l'armée d'investissement de Paris 40,000 hommes, qu'il avait mis sous les ordres du général bavarois Von der Thann (1), et les avait opposés à l'armée d'Orléans. Le 10 octobre, Von der Thann attaqua les Français à Artenay, les repoussa, marcha sur Orléans et fut encore vainqueur, le 11, à Chevilly, Patay, Cercottes et Saran. Il perdit 1,500 hommes dans ces divers combats, et ne put venir à bout de la résistance énergique de nos troupes que par le nombre considérable de son armée et par la puissance de son artillerie (2). Le 11 octobre, il occupa Orléans, dont il avait bombardé et pillé un faubourg.

Après la prise d'Orléans, l'état-major allemand rappela à Paris la 22e division d'infanterie et la 4e division de cavalerie; elles revinrent par Chartres et Dreux, et avaient l'ordre de « purger d'ennemis le pays qu'elles traverseraient. » On sait ce que signifie, dans l'armée prussienne, un ordre de ce genre : il prescrit le meurtre, le pillage et l'incendie. Le général de Wittich, qui

(1) L'armée de Von der Thann se composait du 1er corps bavarois, de la 22e division d'infanterie et des 2e et 4e divisions de cavalerie.

(2) Le général de la Motterouge n'avait que 12,000 hommes et 24 canons contre 30,000 hommes et une centaine de canons.

commandait ces deux divisions, arriva à Châteaudun le 18 octobre, s'empara de la ville et en brûla une partie (1). Chartres fut ensuite occupé, le 21, sans coup férir. Wittich reçut alors l'ordre d'y rester et de surveiller les routes de Tours et du Mans. Vers la fin d'octobre, les Prussiens avaient deux corps d'observation à l'ouest de Paris : Von der Thann à Orléans, Wittich à Chartres, sans compter la 5e division de cavalerie, qui était à Dreux, à Évreux et à Mantes.

Après sa défaite à Orléans, le général de la Motterouge fut destitué (2) et remplacé par le général d'Aurelle de Paladines, qui conduisit le 15e corps dans la Sologne et s'établit à Salbris. Homme énergique et habile administrateur, d'Aurelle compléta l'œuvre du général Lefort et acheva l'organisation de l'armée de la Loire. Nos généraux étant prisonniers ou bloqués dans Metz, on demanda à la marine ses officiers, et elle donna

(1) Voyez, tome Ier, page 186.

(2) Et cependant M. Gambetta lui avait donné l'ordre impératif de combattre. On avait eu le tort de commencer les hostilités avant d'être prêt et en nombre : en attirant ainsi les forces prussiennes sur Orléans, on avait été au-devant d'un échec certain, qui eût été évité en attendant quelques jours encore que le 15e corps tout entier fût en état de se battre.

Jauréguiberry, Jaurès et Gougeard. Nos arsenaux étaient vides; on acheta fusils, canons et munitions à l'étranger. La flotte donna aussi ses intrépides canonniers.

A la fin d'octobre, le général d'Aurelle était prêt à entrer en campagne avec une armée de 100,000 hommes, bien organisée, disciplinée et pourvue d'artillerie et de cavalerie dans la proportion réglementaire. Elle se composait de deux corps d'armée, le 15e et le 16e. Le 15e corps, fort de 70,000 hommes, avait été réorganisé à Salbris, au fond de la Sologne ; il était sous les ordres du général Martin des Pallières. Le 16e, qui avait été créé à Blois par le général Pourcet, était alors placé sous le commandement du général Chanzy.

Dès les premiers jours de novembre, après la rupture des négociations de Versailles, on se prépara à combattre, et de nombreux engagements, parmi lesquels nous citerons celui de Courville (3 novembre), annonçaient la reprise des hostilités. L'ennemi était inquiet, ne se rendait pas compte de nos projets et attendait nos mouvements pour se décider et éviter toute fausse manœuvre. Le but que nous nous proposions était de reprendre Orléans. Pour l'atteindre, d'Aurelle, avec les 2e et 3e divisions du 15e corps et la divi-

sion de cavalerie Reyau, partit de Salbris, se dirigea sur Beaugency, où il passa la Loire, et se joignit, à Marchenoir, au 16e corps venu de Blois. Le général d'Aurelle repoussa l'ennemi, le 7 novembre, à Saint-Laurent-des-Bois, village situé près de Marchenoir, menaça la ligne de retraite de Von der Thann et l'obligea ainsi à évacuer Orléans. Il le battit ensuite à Coulmiers, le 9 novembre. C'était notre premier succès depuis le commencement de la guerre, et tout le monde crut un instant que la victoire allait enfin revenir sous nos drapeaux. Von der Thann, qui avait perdu 2,000 hommes, 2 canons et 2,000 prisonniers, se replia sur Artenay et Toury, pour s'y rallier aux troupes qu'on envoyait de Paris à son secours et à celles qui tenaient la campagne du côté de Dreux et de Chartres, et le commandement de toutes les forces opposées à l'armée de la Loire fut donné, le 12 novembre, au grand-duc de Mecklenbourg (1).

Le général Martin des Pallières, qui était à Aubigny avec la 1re division du 15e corps, forte de 25,000 hommes, avait reçu l'ordre de passer

(1) L'armée du grand-duc se composait alors du 1er corps bavarois, des 17e et 22e divisions d'infanterie, et des 2e, 4e et 6e divisions de cavalerie.

la Loire à Gien et d'appuyer le mouvement du général d'Aurelle en attaquant les Bavarois de flanc ; mais Von der Thann fut si promptement vaincu et battit en retraite si lestement, que le général des Pallières, malgré ses efforts, ne put arriver à temps pour prendre part à l'action, ce qui sauva Von der Thann d'une complète destruction et empêcha la victoire d'avoir de sérieuses conséquences. Le général Reyau, avec 45 escadrons et 18 canons, devait aussi se porter de Prenouvellon, par Tournoisis, sur Patay et Sougy, pour couper la retraite aux Bavarois. Von der Thann eut encore la chance que le général Reyau, au lieu d'exécuter ce mouvement, se jeta à droite sur Saint-Sigismond, qu'il ne put enlever après avoir subi des pertes sérieuses.

Après la bataille de Coulmiers, il aurait fallu que le général d'Aurelle poursuivît Von der Thann et achevât de le battre avant sa jonction avec le grand-duc. Il aurait fallu agir rapidement avant l'arrivée du prince Frédéric-Charles, qui venait de Metz. C'était l'avis du général Chanzy, et nous nous permettrons de dire, après avoir vu l'inquiétude des Prussiens à Versailles, que nous croyons que c'était le bon. Quelques-uns même soutiennent qu'on aurait dû marcher sur

Paris, pendant qu'un corps de mobiles, rassemblé à Dreux, ferait de son côté une pointe contre l'armée allemande. Mais cette entreprise aurait été bien dangereuse à tenter avec une armée de 80,000 hommes, de formation récente, mal pourvue d'effets de toute espèce, peu habituée aux fatigues, incapable de marches rapides, surtout par des routes que le mauvais temps avait défoncées, et avec la certitude de trouver sur son flanc droit le prince Frédéric-Charles, dont les avant-gardes (9e corps) arrivèrent en effet, le 14 novembre, à Fontainebleau. La marche sur Paris était réellement impossible ; mais il semble que, sans pousser jusqu'à Paris, on pouvait profiter du nombre et de l'élan de l'armée pour attaquer et battre encore les Bavarois et peut-être le grand-duc. Les Prussiens redoutaient cette attaque. Le quartier général de Versailles avait des craintes sérieuses, exagérées même. Les préparatifs de départ furent faits à la préfecture, où résidait le roi, chez le prince royal, chez MM. de Moltke et de Bismark; les malles furent faites et bouclées (1). La situation leur paraissait si dangereuse, que quel-

(1) Le roi ne donna plus de linge à blanchir pendant quelques jours, pour ne pas risquer d'être obligé de l'abandonner à Versailles. Ce renseignement est certain.

ques-uns disaient que, n'ayant pas de troupes à envoyer au secours du grand-duc, s'il était battu et si Paris faisait une sortie sérieuse, ils se verraient sans doute obligés de lever le siége ; l'armée de Dreux les inquiétait aussi. Les Prussiens ne furent complétement rassurés que par l'inaction de l'armée de la Loire et du général Trochu (1), par la défaite des mobiles à Dreux et surtout par l'arrivée du prince Frédéric-Charles à Pithiviers.

Le général d'Aurelle et M. Gambetta ne crurent pas devoir continuer l'offensive après Coulmiers. L'armée, pensaient-ils, n'était pas assez nombreuse ; il fallait achever l'organisation des 17e, 18e et 20e corps ; ils espéraient pouvoir combiner leurs opérations avec celles du général Trochu. On se concentra donc à Orléans ; les approches de la ville furent couvertes de tranchées-abris et de batteries armées de pièces de gros calibre ; on coupa et on laboura les routes, on fit des abatis, et l'on décida que l'on attendrait dans cette forte position l'attaque de l'ennemi. Cette résolution prise, il aurait fallu s'y tenir. Malheureusement on

(1) Le général Trochu allait mettre à exécution à ce moment sa grande sortie sur Rouen, et ne se préoccupait pas de l'armée de la Loire. Pendant la guerre, Tours et Paris ne coordonnèrent jamais leurs mouvements.

changea d'avis plus tard, et après avoir perdu les bénéfices de Coulmiers pour se tenir sur la défensive, on perdra encore les bénéfices de la défensive pour prendre l'offensive et marcher sur Paris. L'absence de plan général et l'adoption d'idées nouvelles au fur et à mesure des événements perdront l'armée de la Loire, comme elles avaient perdu les armées du Rhin et de Sedan, comme elles perdront encore celle de Paris.

Notre inaction après Coulmiers et divers mouvements de nos troupes trompèrent l'état-major prussien : il crut que nous voulions déboucher sur Versailles par Chartres, Dreux et Houdan. Le grand-duc établit en conséquence son armée à Rambouillet, Chartres, Auneau, Voves et Toury, face à l'ouest. Il n'avait toutefois à redouter de ce côté que l'attaque d'un corps de 6,000 mobiles, mal armés, sans artillerie, et d'un bataillon de marins que l'on avait rassemblés à Dreux. Le général de Treskow fut envoyé contre eux; il partit de Rambouillet avec 25,000 hommes et battit nos mobiles à Dreux, le 17 novembre.

Pendant ce temps, le prince Frédéric-Charles arrivait de Metz à marches forcées sur Troyes et Sens; il se dirigeait ensuite, par Fontainebleau, Nemours et Montargis, sur Pithiviers, et il allait

bientôt se réunir au grand-duc. Ses têtes de colonne (9e corps et 1re division de cavalerie) arrivaient à Fontainebleau le 14, à Toury le 17. Le 20 novembre, le prince établissait son quartier général à Pithiviers. La route d'Orléans à Paris était dès lors fermée à l'armée de la Loire, et le grand-duc suffisait pour couvrir Paris du côté de l'ouest. L'ennemi ne sachant pas au juste où était le gros de nos troupes et voulant savoir ce que nous avions de forces du côté du Mans, le grand-duc reçut l'ordre de faire une pointe sur la route du Mans ; il battit au combat de Châteauneuf (18 novembre) quelques régiments de marche, occupa Nogent-le-Rotrou et le Theil, lança un détachement jusqu'à Conneré, à quelques kilomètres du Mans, et s'assura que le gros des forces françaises n'était pas de ce côté. Quand M. de Moltke fut certain que le prince Frédéric-Charles avait devant lui l'armée française, il donna l'ordre au grand-duc de se rabattre sur Châteaudun et le mit sous les ordres du prince Frédéric-Charles, qui se prépara à attaquer Orleans.

Mais notre position était très-forte ; le terrain était partout boisé et allait offrir de grandes difficultés à l'armée allemande quand elle voudrait prendre l'offensive et enlever nos positions de

vive force (1). La défensive nous était donc très-favorable, et l'ennemi n'avait d'espérance que dans le cas où nous serions assez fous pour sortir de nos positions et venir l'attaquer (2). Ce fut justement ce qui arriva.

Vers le 20 novembre, M. Gambetta et M. de Freycinet (3), son délégué, changèrent le plan arrêté entre eux et le général d'Aurelle après Coulmiers, et qui consistait, comme on vient de le dire, à tenir l'armée concentrée et sur la défensive en avant d'Orléans. Ils furent effrayés de la pointe du grand-duc sur le Mans, puis sur Vendôme, d'où il menaçait Tours, siége de la Délégation. Pour le ramener vers l'est et l'obliger à renoncer aux projets qu'on lui supposait d'enlever

(1) Il n'est pas inutile de répéter ici que nous avions défoncé et labouré les routes et les allées de la forêt d'Orléans, qu'on avait fait des tranchées et des abatis de tous côtés, et qu'après avoir pris l'offensive, quand il fallut repasser, avec nos troupes battues et épuisées, par ces chemins défoncés, les travaux faits par nous contre l'ennemi furent autant d'obstacles pour nos soldats et notre artillerie.

(2) Le major Blume. Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan, p. 125 de la traduction française.

(3) Ingénieur des mines fort distingué, mais étranger aux choses de la guerre, devenu délégué du ministre de la guerre à Tours et chargé plus spécialement des opérations militaires. — Parmi les stratégistes de Tours, il faut aussi nommer M. de Serres (Wieckzfinski), Polonais naturalisé Français, autre ingénieur de talent.

le Mans ou Tours, MM. Gambetta et de Freycinet se décidèrent à faire attaquer Pithiviers. En conséquence, M. Gambetta nominalement, M. de Freycinet en réalité, prit le commandement d'une partie de l'armée de la Loire (1) et se mit à diriger les opérations. Il envoya le 17e corps sur Châteaudun, pour surveiller le grand-duc, et fit marcher les 18e et 20e corps sur Pithiviers, pour attaquer le prince Frédéric-Charles et forcer le grand-duc à revenir de ce côté. A ce moment commence dans notre armée de la Loire un désordre qui ira sans cesse en croissant et qui finira, au bout de quelques jours, par une défaite que nous pouvions encore éviter, comme toutes celles que nous avions déjà subies. Il semble en vérité que l'on ait fait exprès de les préparer et de rendre aux Prussiens la besogne aussi facile que possible.

En effet, le commandement de l'armée est partagé entre le général d'Aurelle (2) et M. Gambetta,

(1) L'armée de la Loire se compose alors du 15e corps (Martin des Pallières), du 16e corps (Chanzy), du 17e corps (de Sonis), du 18e corps (Billot) et du 20e corps (Crouzat). — Ce dernier corps était l'ancienne armée des Vosges, commandée à l'origine par le général Cambriels, et que l'on avait envoyée sur la Loire, où elle était devenue le 20e corps.

(2) Le général d'Aurelle commande les 15e et 16e corps;

qui donne des « ordres stratégiques » au 17e corps, à gauche, et aux 18e et 20e corps, à droite ; on renonce à la défensive, qui nous offrait des avantages assurés ; on dissémine l'armée de Châteaudun à Montargis, sur une ligne de 100 kilomètres, et cela au moment où l'ennemi concentrait toutes ses forces pour nous attaquer. L'armée de la Loire, notre dernière espérance, allait être encore, comme l'armée du Rhin, comme l'armée de Sedan, livrée au hasard et vaincue bien plus par l'ineptie, l'outrecuidance et l'infatuation de ceux qui la dirigeaient que par l'habileté de l'ennemi.

M. Gambetta ordonna à la droite de l'armée (18e et 20e corps) de se porter de Gien et de Nevers sur Beaune-la-Rolande et Pithiviers.

M. Glais-Bizoin était effrayé avec raison de l'envoi de ces deux corps sur Pithiviers, parce qu'il était d'avis, avec le général d'Aurelle, qu'il fallait concentrer l'armée au lieu de l'éparpiller. Il alla voir M. Gambetta et lui exprima ses craintes. « Je sais ce que je fais, cela va bien, répondit M. Gambetta ; je les fais marcher comme des pions sur

le 15e corps est coupé en deux : deux divisions (la 2e et la 3e) sont aux ordres de d'Aurelle ; la 1re division (forte de 25,000 hommes) reste seule aux ordres du chef du 15e corps (Martin des Pallières).

un damier. » Et, en effet, il persista et envoya des ordres formels. Le général d'Aurelle blâme avec raison cette conduite ; mais pourquoi acceptait-il une pareille situation ? Soutenu comme il l'était par MM. Glais-Bizoin et Crémieux, il aurait dû suivre leur conseil et exiger hautement sa pleine liberté d'action, ou refuser de se soumettre. En acceptant un commandement en chef dans de telles conditions, il ne suffit pas de blâmer les ordres reçus et de présenter quelques observations pour dégager sa responsabilité ; il faut se retirer, sinon l'on partage avec les stratégistes de Tours la responsabilité des fautes commises et de la défaite (1).

Le prince Frédéric-Charles occupait Pithiviers et Montargis, et entre ces deux villes les bourgs de Juranville, Ladon, Maizières et Beaune-la-Rolande ; il s'était retranché d'une façon formidable dans Beaune-la-Rolande, dont les rues étaient barricadées et toutes les maisons crénelées. Le général de Voigts-Rhetz était chargé de défendre la position avec le 10e corps.

En même temps que M. Gambetta envoyait les généraux Billot et Crouzat contre Beaune-la-Ro-

(1) Voy. *Mémoires de M. Glais-Bizoin*, p. 96, 103 et suivantes.

lande et Pithiviers, il donna l'ordre au général des Pallières d'appuyer, avec la 1re division du 15e corps, leur mouvement; mais le général des Pallières avait à peine commencé à se mettre en marche, qu'il reçut l'ordre de s'arrêter à Chilleurs, sans qu'il soit possible de trouver une raison pour expliquer cet arrêt.

Le 18e corps (Billot), qui se portait sur Beaune-la-Rolande, fut battu le 24 novembre à Ladon; malgré cet échec, le 20e corps (Crouzat) se prépara à attaquer Beaune. Il devait être appuyé sur sa droite par le 18e corps; mais, comme toujours, la double attaque fut mal combinée: le 20e corps seul combattit, le 18e n'arrivant qu'à la fin de la journée. Le 28 novembre, une sanglante bataille s'engagea à Beaune-la-Rolande. Le général Crouzat lança ses colonnes à l'assaut et se battit toute la journée avec vigueur; il eût enlevé la position, si le général de Voigts-Rhetz n'eût reçu des renforts considérables (1), tandis que le général Billot arriva seulement vers cinq heures du soir et n'engagea que ses tirailleurs, qui se trompèrent et fusillèrent les soldats du 20e corps. Le général Billot avait été retardé dans sa marche, à Juranville et

(1) Presque tout le 1er corps et une division de cavalerie.

aux Cotelles, par les Prussiens, qui ne parvinrent pas à l'arrêter, mais l'empêchèrent d'arriver à temps au secours du général Crouzat. On ne put enlever Beaune-la-Rolande et on battit en retraite avec une perte de 3,000 hommes. Le plus extraordinaire de l'affaire fut que M. Gambetta blâma durement le brave général Crouzat, fit le colonel Billot général et déclara qu'il avait bien mérité de la patrie.

Pendant ce temps, le grand-duc, ayant achevé son exploration, revint à la Maladrerie (1) et à Janville, où il se réunit au prince Frédéric-Charles. En revenant, il avait livré aux francs-tireurs de nombreux combats, parmi lesquels nous citerons celui de Varize (29 novembre), où les volontaires de la Gironde se firent hacher plutôt que de reculer.

M. de Freycinet put croire que le retour du grand-duc à Janville était le résultat de la pointe qu'il avait fait faire sur Beaune-la-Rolande; ce n'était qu'une coïncidence. Jusqu'alors rien n'était compromis, si l'on avait la sagesse de concentrer l'armée et de rétablir l'unité de commandement, soit pour résister à l'attaque prochaine

(1) Village situé à l'est et à côté d'Orgères.

des Prussiens, soit pour prendre l'offensive contre eux, ce qui était résolu à Tours.

Le ministre de la guerre et son entourage se proposaient en effet de marcher au secours de Paris ; ils attendaient la grande sortie que les dépêches du général Trochu leur annonçaient, et, illusion bien généreuse d'ailleurs, ils voyaient déjà l'armée de la Loire rejoignant l'armée de Paris aux environs de Fontainebleau. Un ballon, parti de Paris le 24, était chargé d'annoncer à M. Gambetta que la sortie allait avoir lieu le 29. Ce ballon, poussé par des vents contraires, était allé tomber en Norvége, de sorte que la dépêche n'arriva à Tours que le 30 novembre. Elle annonçait, comme on vient de le dire, que le général Ducrot allait sortir de Paris le 29, et que, s'il parvenait à forcer les lignes prussiennes, il marcherait dans la direction de Gien. Il n'y avait pas de temps à perdre, si l'on voulait agir en même temps que le général Ducrot. On abandonna définitivement l'idée de se tenir sur la défensive en avant d'Orléans, et on convint que l'armée de la Loire serait jetée tout entière sur Pithiviers, pour de là se diriger sur Fontainebleau (1). Un conseil fut tenu

(1) Il paraît que MM. Gambetta et de Freycinet étaient persuadés que le prince Frédéric-Charles était en retraite

à Orléans, le 30, entre MM. de Freycinet et de Serres, et les généraux d'Aurelle, Chanzy et Borel : tous furent d'avis qu'il fallait marcher, tout en regrettant que l'on n'eût que quelques heures pour préparer une opération aussi importante. Il fut décidé que les 15e, 16e, 18e et 20e corps, environ 150,000 hommes, formeraient l'armée expéditionnaire; que le 17e corps (de Sonis) viendrait de Coulmiers à Orléans pour garder la position; que le 16e corps (Chanzy) opérerait un mouvement tournant sur la droite pour se porter de Patay sur Janville et de là sur Pithiviers; que le 15e corps (Martin des Pallières) irait d'Artenay sur Pithiviers (1); que le 18e corps (Billot) et le 20e (Crouzat) marcheraient sur Pithiviers par le sud, et qu'ils n'entreraient en action que lorsque les 15e et 16e corps seraient en ligne. Comme on peut le voir sur la carte, le 16e corps avait à faire un

et se portait au nord contre Ducrot, et qu'en conséquence l'armée de la Loire, en prenant l'offensive, ne trouverait pas de forces sérieuses devant elle.

(1) Le 15e corps est toujours divisé en deux parties : la première division, avec le général Martin des Pallières, est encore à Chilleurs et n'en bougera pas; les 2e et 3e divisions (généraux Martineau-Deschenez et Peitavin, à l'admirable bravoure desquels il faut rendre un juste hommage) sont avec le général d'Aurelle et prendront part à la lutte.

mouvement trop excentrique; il se jetait trop à gauche et avait ainsi quatre jours de marches et de luttes avant d'arriver à son but; il aurait dû passer au sud d'Artenay, au lieu de se porter sur Janville, ce qui abrégeait de beaucoup sa marche. De plus, il était indispensable que le commandement fût un, pour faire mouvoir toute l'armée avec ensemble et précision. Au lieu de cela, nous le redirons encore, les 17e, 18e et 20e corps obéissent à M. Gambetta; le 15e et le 16e, au général d'Aurelle. On ne va pas tarder à voir les résultats de ce défaut d'unité dans le commandement et de cette préparation par trop rapide et insuffisante des opérations.

L'armée de la Loire avait devant elle, à gauche, à la Maladrerie, le grand-duc avec environ 55,000 hommes (1), et à droite, à Pithiviers, le prince Frédéric-Charles avec environ 100,000 hommes (2).

Le 1er décembre (3), le général Chanzy, à la

(1) 1er corps bavarois, 17e division d'infanterie (Treskow), 22e division d'infanterie (Wittich), 2e et 4e divisions de cavalerie.

(2) 3e, 9e et 10e corps; 1re et 6e divisions de cavalerie.

(3) Ce même jour, un nouveau ballon, parti de Paris le 30, annonçait à Tours les premières nouvelles de la sortie du général Ducrot. M. Gambetta publia aussitôt que non-

tête du 16e corps (1), se mit en marche et se heurta contre les Bavarois de Von der Thann; il les battit au combat de Villepion ou de Terminiers (2). Mais le lendemain, 2 décembre, le grand-duc nous attaqua avec toutes ses forces. Parti de la Maladrerie, il était arrivé à Loigny, en suivant la vieille route de Chartres à Orléans, et cherchait à se jeter entre le 16e et le 15e corps pour les séparer. Il livra deux combats acharnés : l'un, à Loigny, au 16e corps; l'autre, à Poupry, au 15e corps (3). La division Maurandy, placée entre Loigny et Poupry, reliait le 16e corps au 15e; elle se battit mollement, se mit promptement en déroute et se retira à la débandade sur Huêtre. La retraite de cette division donnait la victoire au

seulement Ducrot était victorieux, ce qui était douteux, mais que l'amiral La Roncière avait enlevé la position d'Épinay (sur Orge) et marchait sur Longjumeau, ce qui était faux.

(1) Le 16e corps se composait de trois divisions d'infanterie : la 1re, commandée par l'amiral Jauréguiberry; la 2e, commandée par le général Barry; la 3e, commandée par le général Maurandy; il comprenait aussi la division de cavalerie du général Michel.

(2) C'est la division de l'intrépide général Jauréguiberry qui remporta ce brillant succès.

(3) Exactement à la 2e et à la 3e division du 15e corps, la première étant toujours à Chilleurs et ne pouvant quitter ses positions, sous peine de faire un vide énorme dans nos lignes, qui formaient un mince et long cordon de troupes.

grand-duc, qui se jeta entre les 16e et 15e corps, et, pour les séparer complétement, voulut occuper Loigny. Le 37e de marche défendait avec acharnement ce village contre l'effort de l'ennemi. Le général de Sonis, qui venait d'arriver à marche forcée avec une division du 17e corps, essaya de dégager le 37e; il se jeta sur Loigny avec les zouaves pontificaux, les francs-tireurs de Blidah et les mobiles des Côtes-du-Nord, et engagea contre les Allemands une lutte qui restera célèbre dans nos annales. Le général de Sonis et M. de Charette, colonel des zouaves pontificaux, furent blessés dans cette furieuse attaque. Si toutes les troupes s'étaient battues comme ces braves soldats, la victoire pouvait être remportée; mais deux régiments du 17e corps refusèrent de marcher, restèrent couchés par terre, sous prétexte qu'ils étaient épuisés de fatigue, et laissèrent succomber l'héroïque colonne du général de Sonis et le 37e régiment.

Notre échec à Loigny rendit inutile le succès que le 15e corps obtenait à Poupry, grâce à la bravoure de la division Peytavin.

Après la défaite de Loigny, MM. Gambetta et de Freycinet renoncèrent à donner des ordres stratégiques aux 17e, 18e et 20e corps, et remirent toute

l'autorité au général d'Aurelle; mais le mal était fait.

Pendant ce temps, les 18e et 20e corps et la première division du 15e ne bougèrent pas : ils ne devaient en effet entrer en action que lorsque la gauche de notre armée aurait accompli son mouvement tournant. La bataille de Loigny dérangeant les combinaisons adoptées, notre gauche était battue sans que la droite vînt à son secours.

La défaite de notre gauche et d'une partie de notre centre à Loigny et à Poupry força le général d'Aurelle à battre en retraite. Les 16e et 17e corps, sous le général Chanzy, séparés du 15e, se replièrent sur Patay et Saint-Péravy, et de là sur la forêt de Marchenoir, à l'ouest d'Orléans. Les 2e et 3e divisions du 15e corps, avec le général d'Aurelle, se retirèrent sur Artenay; elles allaient se trouver seules, le lendemain 3 décembre, pour défendre la route d'Orléans contre toute l'armée prussienne.

En effet, après avoir repoussé deux attaques des Français, la première à Beaune-la-Rolande, la seconde à Loigny, le prince Frédéric-Charles jugea que le moment de frapper le grand coup était venu. Il ordonna de marcher

sur Orléans et jeta contre le 15e corps toute l'armée prussienne. N'oublions pas que le 15e corps était toujours divisé en deux : la 2e et la 3e divisions, sous le général d'Aurelle, à Artenay ; la première division, aux ordres du général Martin des Pallières, à Chilleurs et à la Neuville ; que le 15e corps était complétement isolé ; que les 16e et 17e corps s'étaient repliés à l'ouest, et que les 18e et 20e corps, ne recevant pas d'ordres, restaient éloignés et dans l'inaction.

Le grand-duc, poussant toujours droit devant lui, battit le général d'Aurelle à la bataille de Chevilly (1). Pendant ce temps, le prince Frédéric-Charles quittait Pithiviers ; il envoyait le 3e corps sur Chilleurs et le 10e sur la Neuville. La division des Pallières y fut battue et se replia sur Orléans, où elle rallia, le 4, le général d'Aurelle et les deux autres divisions du 15e corps. Avec le 9e corps, le prince Frédéric-Charles arriva à Artenay, où il se joignit au grand-duc.

Les résultats de cette journée du 3 décembre étaient la défaite et l'isolement complet du 15e corps, séparé par le grand-duc des 16e et 17e, et par le prince Frédéric-Charles des 18e et 20e.

(1) Livrée sur la route d'Orléans, entre Artenay et Chevilly.

Quant à ces deux derniers corps, pendant cette bataille de quatre jours, ils firent le coup de fusil avec quelques troupes que le prince Frédéric-Charles avait laissées devant eux; mais ils ne prirent aucune part à l'action. Nous avons toujours fait le jeu des Prussiens, il ne faut pas l'oublier, parce que, dans de pareilles conditions, il leur a été vraiment trop facile de gagner les batailles.

Le lendemain 4, le prince Frédéric-Charles, avec le 9e corps, attaqua le général Martineau (1), qui fit encore avec sa seule division une admirable résistance à Cercottes et à Gidy; mais il fut refoulé sur Orléans, où les Prussiens entrèrent à minuit. Le 15e corps avait évacué la ville quelques heures auparavant, pour se retirer à Salbris et à Vierzon. De leur côté, les 18e et 20e corps se replièrent sur Gien et Argent.

Ainsi tomba Orléans, cette grande place d'armes. On l'avait établie au mois de novembre, quand on était décidé à se tenir sur la défensive, puis on l'abandonna quand on renonça à la défensive pour marcher sur Pithiviers. Mais on prit l'offensive sans laisser à Orléans aucunes troupes

(1) Deuxième division du 15e corps.

de réserve pour défendre les batteries et les tranchées-abris qui couvraient les approches de la ville, si bien que quand nos troupes du 15e corps, surtout celles de la 2e division, épuisées par trois jours de combats et de privations de toute espèce, arrivèrent à Orléans, il n'y avait pas de réserve pour défendre la position, arrêter l'ennemi et permettre au 15e corps de se reformer et de prendre part, avec la réserve, à la défense d'Orléans. Il fallut donc évacuer cette ville, qu'on ne pouvait défendre, et livrer à l'ennemi une position qu'il aurait eu bien de la peine à enlever, si l'on n'avait pas commis la faute, en la quittant quelques jours auparavant, de ne pas prendre les précautions nécessaires pour s'en assurer la conservation en cas de défaite.

En résumé, on avait fait une série de fautes déplorables, et partout on s'était laissé battre en détail. On avait disséminé l'armée sur un front immense avant de marcher à l'ennemi, qui était resté maître de nous écraser sur les points qu'il avait choisis. Notre droite avait été repoussée à Beaune-la-Rolande, parce qu'un seul corps, le 20e, avait donné, et que le 18e était arrivé trop tard. Quelques jours après, ces deux corps restent dans l'inaction, et cette inaction cause la défaite de la

gauche et du centre de l'armée à Loigny et à Chevilly. Le résultat de ces fautes était que l'armée de la Loire était coupée en deux et rejetée en partie au sud de la Loire.

Pendant ce temps, le général Ducrot était repoussé à Villiers et à Champigny ; la grande sortie de Paris échouait : la victoire de l'ennemi était complète. Le quartier général prussien, à Versailles, fut enfin rassuré. On s'y demandait cependant ce qui serait arrivé avec cette armée française qui avait déployé tant de bravoure devant Orléans, si Metz n'avait pas capitulé et si Bazaine avait tenu encore quelques jours. On était d'avis que la situation de l'armée prussienne devant Paris eût été fort compromise, et on se réjouissait des succès obtenus grâce à l'arrivée du prince Frédéric-Charles. Retournons à notre point de vue les observations des Prussiens sur Bazaine, et constatons que c'est lui qui encore à Orléans a été la cause de notre perte.

Je ne puis terminer cette partie de l'histoire de l'armée de la Loire, sans dire que les Allemands avaient perdu beaucoup de monde dans ces combats acharnés, les Bavarois surtout : des 30,000 hommes de Von der Thann, il n'en restait plus que 5,000. Nos soldats de la Loire avaient vengé

les victimes de Bazeilles : vingt-cinq mille de ces sauvages avaient été tués ou blessés, ou étaient malades. Dans ce temps de ramollissement général, la haine peut sembler étrange ; ce n'est cependant qu'à une haine intense que notre patriotisme pourra se rallumer.

Le prince Frédéric-Charles laissa les débris des Bavarois se refaire à Orléans et disposa ainsi son armée. Le Grand-Duc fut opposé à Chanzy entre la Loire et Châteaudun ; la division hessoise (1) passa la Loire à Orléans et se dirigea sur Blois par la rive gauche, où elle ne devait pas trouver de forces suffisantes pour l'arrêter ; Alvensleben II fut envoyé à Gien contre Bourbaki, auquel on venait de donner le commandement supérieur des 18e et 20e corps ; Voigts-Rhetz resta à Orléans en réserve ; la 6e division de cavalerie fut lancée sur Vierzon à la poursuite du général Martin des Pallières.

De notre côté, la délégation de Tours destituait le général d'Aurelle, et Martin des Pallières donnait sa démission. Les stratégistes de Tours, pour couvrir leurs fautes, qui avaient amené la défaite d'Orléans, ne se contentèrent pas de destituer le

(1) Les Hessois furent suivis un peu plus tard par le reste du 9e corps.

général d'Aurelle; pour détourner le jugement de l'opinion publique et prévenir ses justes attaques, ils lancèrent contre le général les accusations les plus odieuses et placardèrent partout qu'il avait évacué Orléans sans combattre.

En même temps l'armée de la Loire était partagée en deux armées. La première armée de la Loire fut donnée à Bourbaki (1); elle fut placée à Bourges et à Nevers, et se composait des 15e, 18e et 20e corps. La seconde armée de la Loire fut donnée au général Chanzy; elle était placée à Beaugency et à Marchenoir, et se composait des 16e, 17e et 21e corps, commandés par les généraux Jauréguiberry (16e), de Colomb (17e) et Jaurès (21e). Bourbaki couvrait nos magasins et notre arsenal de Bourges; Chanzy couvrait Tours, siége du gouvernement.

Tout le monde croyait la guerre finie et la France hors d'état de prolonger la lutte. La guerre allait cependant continuer et avec énergie. Chanzy avait reculé jusqu'à la forêt de Marchenoir et occupait la ligne de Beaugency à Binas; il y attendait fièrement l'ennemi. Le grand-duc alla

(1) Le 6 décembre, et définitivement le 14. Dès le 2 décembre, le général Bourbaki était appelé au commandement supérieur des 18e et 20e corps.

l'attaquer, et, le 7 décembre, commença la bataille de Villorceau ou de Josnes, bataille de cinq jours, terminée seulement le 11, et qui se compose d'une série de combats opiniâtres et heureux, où nos jeunes troupes firent preuve d'une vigueur et d'une constance remarquables. La bataille de Villorceau fut livrée sur des positions bien choisies, où notre artillerie, parfaitement servie, arrêta les Allemands. Il fallut que le prince Frédéric-Charles fît venir le 10e corps à la rescousse, et qu'il attendît le résultat de la marche des Hessois sur Blois, par la rive gauche de la Loire, lesquels devaient tourner l'armée de Chanzy et la forcer à évacuer des positions dont on ne pouvait la débusquer.

Malheureusement la division Maurandy, chargée de s'opposer à la marche des Hessois, se laissa surprendre et battre à Chambord et à Montlivaut (9 décembre); l'ennemi s'empara de Vienne, faubourg de Blois (10 décembre), et de Blois le 13. Dès lors, Chanzy, épuisé et menacé d'être tourné, fut obligé de se replier sur Vendôme, et la délégation de Tours, mise à découvert, se rendit à Bordeaux. Chanzy exécuta une retraite difficile et dangereuse, par un hiver rigoureux et par des chemins couverts de neige, de verglas ou de boue.

Chaque jour on lutta avec énergie contre la cavalerie et les avant-gardes de l'ennemi, surtout à Morée et à Fréteval (14 décembre). C'est à ce dernier combat que fut tué le capitaine de frégate Collet, l'un des meilleurs colonels du 21e corps. Ce vaillant officier fut enterré sur le champ de bataille par ses marins, à genoux, tête nue, et priant sous les obus prussiens.

Le prince Frédéric-Charles réunit toutes ses forces disponibles (armée du grand-duc, 3e et 10e corps) pour attaquer et détruire l'armée de Chanzy. Il lui livra bataille, le 15 décembre, à Vendôme, et la força à reculer; mais il ne put pas l'anéantir, comme il se proposait de le faire. Le général Chanzy put se retirer sur le Mans. Cependant le désordre commença dès lors à se mettre dans cette armée jusqu'alors si pleine de bonne volonté et de courage : le froid, les fatigues, les marches, les bivouacs dans la boue ou dans la neige, les maladies, les combats toujours suivis de retraite, avaient affaibli le moral d'une partie de nos troupes. Aussi vit-on, après la bataille de Vendôme, des soldats et des mobiles se débander en grand nombre, gagner l'armée de vitesse et arriver au Mans dans l'état le plus misérable et le plus honteux, attestant une fois de plus qu'une armée

improvisée ne peut pas, même avec de bons généraux, lutter heureusement ou longtemps contre des troupes disciplinées et organisées de vieille date.

Pendant que la deuxième armée de la Loire était rejetée sur Vendôme et le Mans, la première armée de la Loire, commandée par le général Bourbaki, était aussi aux prises avec les Allemands. Nous avons dit qu'après la bataille de Loigny, Bourbaki s'était replié sur Gien et Argent; de là il se dirigea sur Bourges et Nevers, où il devait concentrer et réorganiser son armée. Pendant sa retraite, une partie des troupes fut battue, le 7 décembre, près de Gien, au combat de Nevoy.

Le 15e corps (Martin des Pallières) s'était replié sur Vierzon par Salbris; poursuivi par les Prussiens, il continua sa retraite sur Bourges, où il rallia le général Bourbaki.

Pour battre Chanzy à Vendôme, le prince Frédéric-Charles avait été obligé d'envoyer la plus grande partie de ses forces sur le Loir; il ne restait du côté d'Orléans et de Gien que le 1er corps bavarois, très-réduit, comme on l'a déjà dit, quelques troupes d'étapes à Montargis et quelques escadrons de cavalerie. Les Bavarois établis à Gien avaient été battus le 15 décembre, mais nous

n'avions pas poussé plus loin. Le 7e corps (Zastrow), qui était à Châtillon-sur-Seine, fut appelé à Auxerre pour être en mesure de barrer la route de Montargis à Paris, si le général Bourbaki essayait de la prendre (1). Aussitôt après la bataille de Vendôme, le prince Frédéric-Charles, de plus en plus inquiet de la destination de l'armée de Bourbaki, qui comptait environ 120,000 hommes, et craignant qu'elle ne marchât sur Paris par Nevers, Gien et le Loing, ramena rapidement sur Orléans la plus grande partie des troupes qu'il avait envoyées combattre à Vendôme (2); il concentra de nouveau son armée à Orléans et y établit son quartier-général (19 décembre), pour être à portée d'observer les mouvements de Bourbaki et de s'y opposer le cas échéant. Alors, le prince Frédéric-Charles accorda à ses régiments un repos de huit jours, dont ils avaient absolument besoin : les hommes étaient fatigués, décimés par les mala-

(1) Ce qui était, en effet, le projet du général Bourbaki et de M. Gambetta.

(2) Les Prussiens firent alors des marches très-remarquables, qui prouvent à la fois les craintes du prince et l'extrême solidité de ses soldats. Par des chemins défoncés, par une pluie persistante, des corps accomplirent des marches de 85 kilomètres en 33 heures, avec 5 % d'hommes laissés en arrière.

dies ; les chevaux étaient épuisés, les chaussures usées. Il fallait ce temps d'arrêt pour recevoir les troupes de remplacement, les chevaux, les effets de toute sorte et les munitions qui depuis plusieurs semaines essayaient de rejoindre les divisions du prince Frédéric-Charles sans pouvoir les atteindre au milieu de leurs marches continuelles.

Cependant M. de Freycinet n'était pas d'avis de faire marcher le général Bourbaki sur Paris; il avait résolu de l'envoyer au secours de Béfort, qui était assiégé et se défendait vaillamment, et d'agir dans l'est sur les communications et les derrières de l'ennemi. Le 19 décembre, le projet de M. de Freycinet fut adopté par M. Gambetta et le général Bourbaki, et on se prépara aussitôt à l'exécuter. A cette période de la guerre, après la défaite de Vendôme, et à ce moment de l'année, par le froid qu'il faisait et la neige épaisse qui couvrait nos départements de l'est, où l'on allait jeter l'armée de Bourbaki, ce projet offrait de si grandes difficultés, que l'ennemi nous supposait d'autres idées.

M. de Moltke, en effet, pensait que le général Bourbaki essayerait de venir à Paris par Montargis; mais il craignait surtout qu'il ne rejoignît Chanzy, et que les deux généraux réunis ne mar-

chassent sur Paris par Alençon. Dans ce cas, les corps de Werder (14e) et de Zastrow (7e), qui étaient à Dijon et à Châtillon-sur-Seine (1) pour maintenir la France orientale, n'auraient pu être employés contre l'armée de la Loire. Malheureusement, M. de Freycinet avait résolu l'expédition de Béfort, dans l'espoir d'attirer de ce côté les forces de Frédéric-Charles et de faciliter ainsi l'action ultérieure des généraux Chanzy, Faidherbe et Trochu.

Bourbaki put commencer à mettre son projet à exécution et faire filer une partie de ses troupes dans la direction de l'est, sans donner l'éveil au prince Frédéric-Charles. Mais, dès les premiers jours de janvier 1871, la marche des Français sur Béfort étant connue, le général de Moltke donna ses ordres.

La présence de Bourbaki à Bourges et à Nevers, d'où il pouvait se jeter sur Paris ou sur les derrières de Frédéric-Charles, s'il se portait avec toutes ses forces contre Chanzy; la présence de

(1) Une des dispositions les plus remarquables de M. de Moltke est d'avoir placé à Châtillon-sur-Seine le corps de Zastrow. En effet, si Bourbaki marche sur Paris par Montargis, Zastrow se porte sur Auxerre et se jette sur le flanc droit de Bourbaki; si Bourbaki va dans l'est, Zastrow se met à sa poursuite et coupe sa retraite.

Bourbaki à Bourges, disons-nous, forçait le prince Frédéric-Charles à rester à Orléans et à conserver deux corps d'armée dans le Berry. Le départ de Bourbaki pour la Franche-Comté rendit au prince Frédéric-Charles sa liberté d'action : il reçut aussitôt l'ordre de marcher contre Chanzy, de joindre ses troupes à celles du grand-duc et d'en finir, si c'était possible, avec la seconde armée de la Loire; quant à Bourbaki, M. de Moltke envoyait à sa poursuite une nouvelle armée. On ne saurait trop regretter que M. de Freycinet ait modifié une situation évidemment favorable, pour adopter un plan de campagne qui allait amener la défaite de Chanzy et celle de Bourbaki.

Dès le 6 janvier, Frédéric-Charles, réuni au grand-duc de Mecklenbourg, était en mesure d'attaquer Chanzy (1).

Nous avons dit qu'après la bataille de Vendôme, l'âpreté de l'hiver, la petite vérole qui sévissait cruellement, les fatigues et les souffrances des combattants avaient ralenti les opérations : une sorte de repos de quelques jours, absolument nécessaire, avait été accordé à l'armée

(1) Leurs forces étaient les 3e, 9e, 10e corps; les 17e et 22e divisions d'infanterie (13e corps); les 1re, 2e, 4e et 6e divisions de cavalerie.

prussienne. Le général Chanzy en profita pour rétablir une discipline sévère dans son armée, pour distribuer aux soldats de meilleures armes, des vêtements, des chaussures et des couvertures, pour réorganiser les ambulances et pour faire, en avant du Mans, des travaux de défense sur certaines positions importantes. En même temps, pour fatiguer l'ennemi et arrêter, ou au moins ralentir sa marche sur le Mans, le général Chanzy lança trois colonnes mobiles sur les routes de Vendôme et de Château-du-Loir, et sur l'Huisne, au-dessus du Mans : elles étaient commandées par les généraux de Jouffroy, de Curten et Rousseau, qui livrèrent, du 27 décembre au 10 janvier, vingt-six combats aux Prussiens, auxquels notre mousqueterie faisait éprouver chaque jour des pertes sensibles.

Chanzy espérait tenir sur ses positions plusieurs jours et recevoir deux nouveaux corps, le 19ᵉ et le 25ᵉ, qui se préparaient à venir le rejoindre de Cherbourg et d'Issoudun; mais dès le 10 janvier il fut attaqué par le prince Frédéric-Charles et 60,000 hommes : on tint bon. Le lendemain, 11 janvier, Frédéric-Charles, réuni au grand-duc et disposant cette fois d'environ 100,000 hommes, recommença l'attaque de nos positions; il fut par-

tout repoussé. Il s'était emparé cependant du plateau d'Auvours, qui commandait notre ligne de retraite; mais les zouaves pontificaux et le 10e bataillon de marche de chasseurs à pied, après une marche de deux kilomètres sous une pluie de fer, avaient repris la position, et cette fois encore le Prussien sut ce qu'était la baïonnette française maniée par des gens de cœur.

Le 11 janvier au soir, nous étions en droit de croire que la bataille était gagnée ; et si les Prussiens revenaient à la charge, selon leur habitude et avec leur ténacité ordinaire, il fallait leur opposer la même résistance et les forcer enfin à la retraite. Mais, à huit heures du soir, quelques bataillons prussiens firent un retour offensif, à notre droite, contre la position de la Tuilerie (1) ; les mobilisés d'Ille-et-Vilaine, qui l'occupaient, furent pris de panique, lâchèrent pied honteusement et entraînèrent par leur exemple un grand nombre de nos soldats (2). On essaya, le lendemain 12, de

(1) On avait eu le tort de confier la défense de cette position essentielle à une troupe mal armée, à peine organisée et mal disposée.

(2) Une partie des fuyards se ruèrent sur le chemin de fer, où ils trouvèrent un train chargé de blessés ; ils les jetèrent brutalement hors des wagons et prirent la place de leurs malheureux camarades pour se sauver plus vite

reprendre la Tuilerie ; mais l'armée était épuisée : l'attaque fut molle, et il fallut battre en retraite, en désordre, par les rues et les ponts du Mans, où l'ennemi entra presque en même temps que Chanzy. Les Prussiens, aussi fatigués que nous, nous poursuivirent peu et de loin (1).

La fuite des mobilisés de Bretagne, qui était déjà cause de notre défaite au Mans, eut encore un autre résultat : en passant à Conlie, ils jetèrent la panique dans le camp (2), où des milliers de mobilisés étaient réunis ; ceux-ci se débandèrent à leur tour, pillèrent les vivres, détruisirent les armes et les munitions, et tous ensemble se sau-

et plus sûrement. L'histoire doit faire connaître et flétrir de pareils actes.

(1) Les Prussiens ramassèrent 18,000 fuyards. Leurs pertes furent d'environ 4 ou 5,000 hommes.

(2) Le camp de Conlie avait été établi par MM. de Kératry et Le Bouëdec ; ils y avaient réuni 50,000 mobilisés bretons. Leur projet était de conduire cette armée au secours de Paris par le Mans. Mais, M. Gambetta ayant pris la meilleure de leurs divisions pour la mettre dans le corps de l'amiral Jaurès, M. de Kératry mécontent donna sa démission et fut remplacé par le général de Marivault (capitaine de vaisseau). Dès lors le camp de Conlie s'en alla à la débandade. On n'avait pas d'armes à donner aux Bretons, et on les laissa pourrir dans la boue de cette espèce de cuvette, qui, par les temps de pluie, se changeait en un lac, dans lequel les hommes éprouvèrent de terribles souffrances.

vèrent en Bretagne. A Beaumont-sur-Sarthe, les mobilisés de la Mayenne se sauvèrent aussi.

La France, désorganisée et démoralisée par la défaite et par l'esprit révolutionnaire, devait boire toute honte.

Pendant ce temps, l'armée de Chanzy, malgré ses fatigues, continuait sa retraite, et, protégée par l'énergie et l'intelligence de ses généraux, elle tenait tête à l'ennemi aux combats de Sillé-le-Guillaume et de Saint-Jean-sur-Erve (14 et 15 janvier), et elle arrivait à Laval, le 16 janvier, se couvrant de la Mayenne.

Après la bataille du Mans, le grand-duc, avec le 13e corps, alla s'emparer d'Alençon, le 16 janvier; il l'occupa après un engagement sérieux contre les francs-tireurs de Lipowski (15 janvier). Ensuite il alla à Rouen, pour permettre à Manteuffel d'opposer tout son monde au général Faidherbe.

Chanzy se concentra derrière la Mayenne, et le 19e corps, venu de Normandie, rallia l'armée de la Loire. Pendant ce temps, les Prussiens étaient battus à Briare (14 janvier); leurs troupes d'étapes étaient culbutées dans l'Yonne; les télégraphes et les chemins de fer y étaient coupés par les francs-tireurs. Le prince Frédéric-Charles

fut obligé d'envoyer du Mans une division du 9e corps, et de faire partir de Paris une brigade du 6e corps, pour rétablir les affaires de ce côté; mais il n'y avait plus que 40,000 Prussiens au Mans, tant les effectifs étaient réduits; leurs divisions étaient disséminées, et on se demande ce qui serait arrivé si, à ce moment, Bourbaki, au lieu d'être en route sur Béfort, avait marché sur Paris par Montargis. A cette même époque, le général Pourcet, à la tête du 25e corps, de nouvelle formation, entrait en campagne; il se porta sur Blois par Romorantin, et battit les Hessois, à Blois, le 27 janvier. Chanzy se préparait à tenter un nouvel effort (1), lorsque l'armistice du 28 janvier fit cesser les hostilités.

Aux termes des stipulations de cet armistice, l'armée de la Loire dut se porter au sud du fleuve, derrière la Creuse. L'ennemi, sans combat et grâce à la légèreté de M. Jules Favre, devenait maître des lignes du Cher, de l'Indre et de la Vienne; Nantes et Bordeaux étaient découverts, et tombaient aussitôt au pouvoir de l'ennemi, si

(1) Il avait alors quatre corps d'armée : le 19e, du côté de Caen; le 21e, entre Domfront et Mayenne; le 17e, entre Mayenne et Laval; le 16e, à Laval; les volontaires de Cathelineau et de Charette.

l'Assemblée jugeait à propos de continuer la guerre. M. de Bismark, qui avait dicté cet armistice, avait complété l'œuvre du général de Moltke; il avait rendu impossible la reprise des hostilités et s'était fait livrer la France à discrétion. Pour cela, il lui avait suffi de savoir flatter la vanité et d'exploiter l'ignorance de l'avocat qui était venu à Versailles défendre les intérêts de la patrie. Nous ne comprenions pas, à Versailles, pendant ces jours de négociations, les prodigieux éloges de M. Jules Favre qui sortaient de la Préfecture et de la rue de Provence (1) : M. Jules Favre, y disait-on, était un homme d'État supérieur ; les événements l'avaient mûri; ses progrès dans la diplomatie étaient remarquables; on espérait bien qu'il serait nommé président de la République par l'Assemblée. Évidemment, ces éloges cachaient une ruse, et nous cherchions quelle elle pouvait être; quand nous eûmes connaissance de l'armistice et de ses fatales conséquences, il fut facile de voir que M. Jules Favre avait été joué, et qu'en exploitant sa nullité vaniteuse, M. de Bismark avait achevé et complété le triomphe de M. de Moltke.

(1) Où demeurait M. de Bismark.

Après la ratification des préliminaires de Versailles par l'Assemblée nationale, la deuxième armée de la Loire fut licenciée. « En cinq mois, dit le général Chanzy, elle avait reculé de cinquante lieues ; mais l'ennemi l'avait toujours trouvée devant lui et la laissait entière, debout et les armes à la main, au moment où se signait la paix ».

Pour terminer son histoire, il faut encore dire que l'armée de Chanzy servit en grande partie à former l'armée de Versailles, qui écrasa la Commune de Paris : elle lui fournit 21 régiments d'infanterie, 3 bataillons de chasseurs, 9 régiments de cavalerie et 14 batteries.

II

L'armée du nord et les opérations dans la Normandie.

L'armée du nord commença à s'organiser pendant les mois d'octobre et de novembre, sous la direction du général Bourbaki. Elle reçut un assez grand nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats échappés de Sedan et de Metz, qui lui donnèrent de bons cadres et assez de solidité. Elle se composa d'abord du 22e corps, qui comptait environ 25,000 hommes (1).

On remarque dans les premières opérations de l'armée du nord le combat de Formerie (2), livré le 28 octobre et dans lequel le comte de Lippe

(1) M. Gambetta remplaça, le 18 novembre, le général Bourbaki par le général Farre et le rappela à Tours, parce que quelques drôles avaient fait une manifestation, à Douai, contre Bourbaki, à propos de la capitulation de Metz.

(2) Entre Rouen et Amiens.

fut battu. Après sa défaite, le comte de Lippe se retira sur Beauvais, qui était à ce moment, ainsi que Gisors, le centre des forces allemandes opposées aux troupes que nous avions dans le nord de la France. Le 3 novembre, une brigade de la 5e division de cavalerie allemande fut battue à Illiers-au-Bois et à Bonnières, et obligée d'évacuer Mantes. Ces combats, et de nombreux engagements n'étaient que le prélude d'opérations plus sérieuses, qui allaient bientôt s'engager.

En effet, les Prussiens opposèrent dès la fin de novembre à l'armée du nord, la première armée, rassemblée sur l'Oise, à Noyon et à Compiègne, placée sous le commandement du général de Manteuffel et composée du 1er corps bavarois, du 8e corps prussien et de la 3e division de cavalerie. Son effectif était d'environ 42,000 hommes et 108 canons. Le général de Manteuffel devait occuper les riches provinces du nord de la France situées entre la Seine et la Belgique, et les grandes villes d'Amiens, de Rouen et du Havre.

Manteuffel marcha d'abord sur Amiens par les deux routes de Noyon et de Compiègne. Le général Farre, qui ne disposait que du 22e corps, voulut cependant empêcher qu'Amiens ne fût pris par l'ennemi : il lui livra, le 24 novembre, le

combat de Mézières (1), où il refoula les Bavarois; mais il fut défait à la bataille de Villers-Bretonneux ou d'Amiens (27 novembre) et obligé de se replier sur les places du nord (2). Amiens fut occupé par le général de Manteuffel le 28; la citadelle capitula, sans s'être défendue, le 30. Aussitôt, les Prussiens se préparèrent à marcher sur Rouen, que le général Briand était chargé de défendre avec une vingtaine de mille hommes.

Une colonne allemande, composée de cavalerie et commandée par le comte de Lippe, occupait Gisors et de là rançonnait cruellement le Vexin, et depuis longtemps. Pour faire cesser ses ravages, le général Briand (3) résolut de la chasser

(1) Sur la route de Roye à Amiens.

(2) La perte des Prussiens fut de 1,400 hommes; celle des Français de 2,700 hommes, tués, blessés ou prisonniers.

(3) Le général Briand commandait la division militaire de Rouen, et le capitaine de vaisseau Mouchez, la subdivision de Rouen. Vers le 15 décembre, le général Briand fut nommé au commandement du 19e corps, en formation à Carentan, et remit le commandement de la division au commandant Mouchez. Vers le 25 décembre, le lieutenant-colonel de gendarmerie Peletingeas (général de brigade au titre auxiliaire) fut mis à la tête des forces actives destinées à la défense du Havre; il y resta jusque vers le 10 janvier, époque à laquelle le général Loysel (avec le titre provisoire de général de division) prit le commandement du Havre, ayant sous ses ordres les généraux Peletingeas et Berthe.

de Gisors; il battit le comte de Lippe, le 29 novembre, à Etrépagny (1), et, apprenant la marche de Manteuffel sur Rouen, il se porta à sa rencontre. Manteuffel se dirigeait d'Amiens sur Rouen par les deux routes de Poix et de Gournay; le 4 décembre, il surprit et culbuta le général Briand à Buchy, et le lendemain il entra à Rouen. Le général Briand se replia sur le Havre, par Pont-Audemer et Honfleur. On mit le Havre en état de défense; on y réunit 30,000 hommes, et grâce à ces efforts et aux utiles diversions de l'armée du nord, on parvint à empêcher les Prussiens de se rendre maîtres de cette riche ville maritime, objet de leurs convoitises, et dans laquelle ils auraient bien voulu saisir le matériel de guerre venu d'Amérique pour armer nos troupes.

Après l'occupation de Rouen, le général de Manteuffel lança des colonnes mobiles dans toutes les directions : les unes se dirigèrent sur la Rille, où elles refoulèrent nos mobiles à Beaumont et à Serquigny (13 décembre); une autre alla s'emparer de Dieppe et y détruisit le matériel de guerre qu'elle y trouva. Le 8e corps tout entier fut chargé d'essayer de prendre le Havre.

(1) Quelques jours après, les Allemands revinrent à Étrépagny et l'incendièrent.

Mais pendant ce temps, le général Faidherbe, connu par ses brillants succès au Sénégal, était nommé au commandement de l'armée du nord, le 3 décembre, et conservait comme chef d'état-major l'habile et dévoué général Farre. Faidherbe, pour empêcher Manteuffel de prendre le Havre, se jeta sur Amiens avec 30,000 hommes et 60 canons (1). Manteuffel fut obligé de renoncer à son entreprise et de marcher contre l'armée du nord, à laquelle il livra, le 23 décembre, la bataille de Pont-Noyelles ou de l'Hallue. Il fut battu et nous restâmes maîtres de nos positions. Pour le bien constater, l'armée française bivouaqua sur ses positions de combat, par un froid de 8 degrés, sans bois pour faire du feu et avec du pain gelé pour tout aliment. Mais cette armée, formée, comme toutes les autres, de jeunes soldats, n'avait pas un tempérament militaire assez robuste, pour que l'on pût faire avec elle des opérations de longue haleine, surtout pendant un hiver exceptionnellement rude; l'armée du nord

(1) Pendant ce temps, une division volante, commandée par le général Lecointe, reprenait la ville de Ham aux Prussiens, le 9 décembre, et faisait capituler la garnison du château, le lendemain 10. C'est l'unique exemple de ce genre pendant la guerre.

avait besoin de temps à autre d'être reposée et réorganisée. A cause de cela, le général Faidherbe se replia derrière la Scarpe, entre Arras et Douai, et y reforma ses régiments. Le Havre était sauvé et on avait tenu tête à l'ennemi, qui profita cependant de notre retraite pour chanter victoire et attaquer Péronne (1).

Aussitôt le général Faidherbe marcha au secours de cette ville. Le corps d'observation chargé de couvrir le siége se porta au-devant de lui; il était commandé par le général de Gœben, qui venait de remplacer Manteuffel, envoyé dans l'est. Le 2 janvier, Faidherbe avec le 22e corps était vainqueur au combat d'Achiet-le-Grand, pendant que le 23e corps était rudement repoussé à Béhagnies-Sapignies. Le lendemain 3, Faidherbe remportait sous Bapaume une victoire complète, dont les suites auraient pu être considérables; malheureusement il ne crut pas pouvoir poursuivre le général de Gœben, qui se retirait dans un désordre que nous ne connaissions pas.

Pendant ce temps, nous nous battions aussi du

(1) Cette ville fut bombardée avec les pièces françaises prises dans la citadelle d'Amiens.

côté de Rouen. Le général de Bentheim, chargé de défendre la ville, passa la Seine à la nouvelle de l'approche des Français, et battit le général Roy aux combats de la Bouille et de Moulineaux (30 décembre), et aux combats de Bourgachard, du Château-Robert et de Bourgtheroule (4 janvier).

Après sa victoire de Bapaume, le général Faidherbe donna quelques jours de repos à ses troupes, pour pouvoir reprendre l'offensive dans de bonnes conditions. Quelques jours après sa retraite, Péronne capitula (9 janvier). L'incapable commandant Garnier aurait pu encore prolonger sa défense; mais, ne tenant aucun compte de l'importance de Péronne dans la suite des opérations militaires et des recommandations du général Faidherbe, il céda aux instances des autorités civiles et de la population, et rendit une place qu'il s'était engagé à défendre jusqu'à la dernière extrémité. Dès lors toute la ligne de la Somme était aux Prussiens; le général de Gœben, couvert par cette rivière, commandait toutes les routes que Faidherbe pouvait suivre pour marcher sur Paris. Les chemins de fer, rétablis avec soin par les troupes chargées de cet important service, lui permettaient d'occuper Rouen, contre l'armée du Havre, et Amiens, contre l'armée du nord, et

de faire face à l'une ou à l'autre de ces deux armées en se concentrant rapidement.

Informé que Paris allait faire un dernier effort, le général Faidherbe sortit de ses cantonnements et marcha contre les Prussiens pour faire diversion et attirer sur lui une partie des forces allemandes. Son armée comptait alors environ cinquante mille hommes, répartis en deux corps, le 22e (général Lecointe) et le 23e (général Paulze d'Ivoy). Faidherbe se dirigea sur Saint-Quentin. La plupart de nos soldats n'avaient que de détestables chaussures de carton (1), que d'infâmes fournisseurs avaient livrées à l'intendance : aussi presque tous allaient-ils pieds nus. Des pluies torrentielles rendirent encore plus pénible la marche de l'armée. Saint-Quentin tomba en notre pouvoir le 15 janvier ; l'ennemi fut battu le 18 janvier au combat de Vermand ; mais, le 19, le général de

(1) Cinquante mille paires de souliers de carton, fabriquées en Angleterre, avaient été livrées à l'intendance. Ces souliers duraient quatre heures, pendant les temps de pluie L'Anglais qui avait fourni ces chaussures à l'intendance a été acquitté à Lille en novembre 1872 ! — Il faut ajouter que la plus grande partie des fournitures faites à l'armée du nord ont été scandaleuses : on lui donnait des canons qui éclataient ou qui n'étaient rayés qu'à moitié, des fusils sans chien ou dont le bois était cassé, de mauvaise poudre, des vêtements détestables, des souliers de carton, etc.

Gœben (1) gagna la bataille de Saint-Quentin, qu obligea Faidherbe à se retirer sur les places du nord. Gœben le poursuivit et devint maître du pays jusqu'à Arras et Cambrai.

Les Prussiens avaient fait de grandes pertes à la bataille de Saint-Quentin (2). L'armée du nord, rapidement réorganisée par l'incorporation de quelques milliers de mobilisés, eût pu, dès le 10 février, se représenter en ligne aussi nombreuse qu'à Saint-Quentin. Mais l'armistice du 28 janvier avait mis fin aux opérations, et le général Faidherbe envoya, par Dunkerque et Cherbourg, 18,000 hommes parfaitement disciplinés et 10 bonnes batteries d'artillerie à l'armée de Versailles opposée à la Commune (3).

(1) Le général de Gœben avait amené à Saint-Quentin toutes les troupes qu'il avait à Rouen, parce que le 13e corps (voy. page 40) était venu les remplacer. Il reçut aussi 10,000 hommes de renfort venant de l'armée d'investissement de Paris, et mit en ligne 48 bataillons, 52 escadrons et 162 canons. — Le général Faidherbe ne put lui opposer que 24 bataillons de marche, 18 bataillons de mobiles, 14 bataillons de mobilisés armés de fusils à percussion : total 56 bataillons, 5 escadrons de dragons et 98 pièces d'artillerie. Il perdit environ 4,000 hommes et 8,000 prisonniers.

(2) Environ 4,000 hommes, en comprenant les tués et les blessés à Vermand.

(3) Le général de Gœben a publié une relation de sa campagne contre l'armée du nord, dans laquelle il prétend nous avoir battus partout et toujours.

III

Opérations dans l'est.

1° LES PLACES FORTES

Après la bataille de Reichshofen et la retraite du maréchal Mac-Mahon, nos provinces de l'est furent abandonnées aux Prussiens, qui assiégèrent aussitôt les nombreuses places fortes qu'elles renferment et dont plusieurs (Strasbourg, Toul, Mézières, Soissons, etc.) leur étaient nécessaires pour assurer leurs transports par les voies ferrées que ces places commandaient. Aucune de ces villes n'était en état de supporter un siége. Les garnisons étaient ou insuffisantes ou composées à la hâte de recrues, de mobiles, de traînards, de fuyards, de malades ou d'éclopés (1); les officiers

(1) Quelquefois ces garnisons de hasard furent si mauvaises, si indisciplinées, que la défense en souffrit beaucoup. A Neuf-Brisach, le colonel de Kerhor fut obligé de capituler par suite de la lâcheté et de l'indiscipline de ses soldats.

et les soldats d'artillerie et du génie étaient partout en nombre insuffisant et quelquefois manquaient absolument (1); nulle part le matériel n'était au complet. Béfort n'avait pas assez de projectiles; Toul n'était bien pourvu de munitions, que parce que le grand parc destiné à l'armée du Rhin s'y était arrêté. Toutes nos places fortes avaient été construites au temps de Vauban, à une époque où l'artillerie ne portait pas beaucoup au delà de quinze ou seize cents mètres, et nulle (2) n'avait ses abords protégés par des ouvrages destinés à empêcher l'artillerie prussienne de les bombarder à grande distance : aussi la plupart de ces places furent-elles réduites, sans que l'ennemi ait eu besoin de recourir à aucun système régulier d'opérations de siége; elles succombèrent sous la formidable artillerie dirigée contre elles, et qui les incendiait à trois, quatre et

(1) Strasbourg renferme *huit hommes du génie*, officiers compris ; — à Marsal, il y a un garde d'artillerie et pas un canonnier; un officier du génie et un garde, pas un seul sapeur ; — à Toul, pas un canonnier, pas un sapeur ; — à Thionville, deux officiers du génie, pas un seul sapeur !

(2) On avait exécuté quelques travaux, encore incomplets, à Béfort ; à Metz, on avait commencé à travailler aux forts extérieurs ; à Strasbourg, on n'avait rien fait ; à Langres cependant, une partie des forts était achevée.

cinq mille mètres de distance, sans qu'elles pussent se défendre.

On ne peut s'expliquer comment le génie militaire, même son esprit de routine étant admis, et le gouvernement, malgré son imprévoyance, avaient conservé plusieurs de ces places, trop petites pour être utiles, et comment ils n'avaient rien fait pour mettre les places importantes en état de résister sérieusement à l'artillerie nouvelle.

Dès le 9 août, les Prussiens commencèrent le siége de Strasbourg. Le général Werder, avec environ 40,000 hommes (Badois et landwehr), fut chargé de cette opération. Malheureusement Strasbourg n'avait que ses anciens remparts, et, n'étant pas protégé par une ceinture de forts détachés destinés à éloigner les batteries ennemies et à empêcher le bombardement, Strasbourg n'était plus la grande position militaire d'autrefois. La ville n'était pas en état de défense (1); la garnison

(1) On ne sut pas utiliser cependant les ressources qu'elle renfermait : ainsi on aurait pu se servir des canons sans affuts qui étaient à la direction de l'artillerie. Au lieu de les mettre en sûreté dans des casemates, on laissa exposées aux bombes de l'ennemi, dans la citadelle, 30,000 fusées à obus, qui furent détruites, et dont la perte paralysa en partie la défense, etc.

comptait 16,000 hommes, dont 3,000 bons soldats seulement; le reste se composait de mobiles et d'un grand nombre de fuyards de Reichshofen, parmi lesquels le général Uhrich ne sut pas rétablir la discipline; il y avait peu d'artilleurs et pas de soldats du génie; l'artillerie était insuffisante et inférieure à celle des assiégeants par le nombre, le calibre, la portée et la justesse; les magasins renfermaient peu de projectiles et de munitions. Dans de pareilles conditions, la défense devait être et fut en effet médiocre et courte. Les Prussiens bombardèrent et brûlèrent 400 maisons et la bibliothèque; ils jetèrent 195,000 projectiles sur Strasbourg et y tuèrent ou blessèrent 4,100 soldats ou habitants. Ils avaient fait deux brèches au rempart et allaient donner l'assaut, quand le général Uhrich capitula, le 28 septembre, sans avoir détruit ses armes, son matériel et les vivres. Nous retrouverons presque partout, dans cette déplorable guerre, le même oubli de ce devoir élémentaire; on livra aux Prussiens : canons, munitions, armes, poudres, matériel, vivres; et l'ennemi trouva ainsi dans nos places de grandes ressources pour nous faire la guerre : par exemple, avec les canons de Marsal, il assiégera Toul; avec ceux de la citadelle d'Amiens, il bombardera Péronne.

Pendant ce temps, absolument libres de leurs mouvements, les Prussiens bombardaient et faisaient capituler nos places de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne : ils s'emparèrent de la Petite-Pierre (9 août), de Lichtenberg (10 août), de Schelestadt (24 octobre), du Fort-Mortier (7 novembre) et de Neuf-Brisach (10 novembre); ils investirent Bitche et Béfort. L'Alsace était conquise, à l'exception de ces deux villes, qui, avec Phalsbourg, situé à l'entrée de la Lorraine, opposèrent à l'ennemi une résistance énergique, dont on racontera plus loin les glorieux détails.

Après les places de l'Alsace, les Allemands attaquèrent celles de la Lorraine. La possession de Toul leur importait plus particulièrement, pour établir leurs communications régulières entre le Rhin et Paris. Dès le 16 août, Toul fut attaqué; mais, malgré la belle défense du commandant Huck, la ville, bombardée et brûlée, fut obligée de se rendre le 23 septembre. Verdun succomba à son tour le 8 novembre; mais la résistance avait été telle, que le commandant de la ville, le brave général Guérin de Waldersbach, dicta ses conditions : la forteresse et la ville de Verdun, avec tout le matériel, armes, archives, caisses, devaient être remises aux Prussiens « à la condition expresse

d'être rendues à la France après la conclusion de la paix » ; la garnison devait être prisonnière de guerre, excepté les mobiles de Verdun et la gendarmerie ; les soldats conserveraient leurs sacs et leurs effets ; les officiers obtenaient les conditions les plus avantageuses et les plus honorables, et Verdun devait être dispensé de toute contribution de guerre, de réquisitions et de logements militaires.

Les obus et l'incendie rendirent les Prussiens maîtres de Montmédy (13 novembre), de Thionville (24 novembre), de Mézières (2 janvier) et de Longwy (25 janvier). Rocroi fut enlevé par un coup de main le 5 janvier.

Pour en finir avec les places, il faut encore parler de Laon et de Soissons, qui furent pris, le premier le 9 septembre, le second le 16 octobre. La défense de Soissons fut honteuse ; la population provoquait à l'indiscipline la garnison, et y jetait le découragement. A Laon, les habitants voulurent arrêter le général Thérémin et le livrer à l'ennemi, parce qu'il était décidé à défendre la place ! Il faut que l'histoire s'arme d'un fouet inexorable pour flageller toutes les lâchetés et toutes les inepties qui abondent dans cette campagne, et pour rabattre en même temps l'orgueil

du vainqueur, en lui montrant combien sa tâche eût été difficile, si nos traditions eussent été encore vivantes. Un exemple fera voir quels furent les résultats de ces capitulations, presque toujours signées avant l'heure : la reddition de Mézières donna aux Prussiens une nouvelle ligne ferrée sur Paris, et leur permit d'y amener le parc de siége qui était employé à bombarder Mézières. C'est avec ce parc, composé de 72 pièces, que les Allemands attaquèrent le front nord de Paris. En même temps, la 14e division du 7e corps, devenue libre, fut envoyée dans l'est contre Bourbaki.

2° LE GÉNÉRAL CAMBRIELS

Pendant que les Prussiens bombardaient et prenaient nos places fortes, le général Werder était placé, après la chute de Strasbourg, à la tête du 14e corps (1); il était chargé de disperser les francs-tireurs et les détachements isolés qui occupaient encore les Vosges, et d'inspirer la terreur aux habitants, ce qu'il obtint par de cruelles

(1) Ce nouveau corps était formé de la division badoise, de deux divisions de réserve et de deux brigades détachées; il comptait 51,000 hommes, dont 18,000 environ, sous les ordres du général Treskow, furent employés au siége de Béfort.

et nombreuses exécutions. Ce fut le général Von Degenfeld, avec une brigade badoise, qui fut chargé de cette mission. Il ne trouva devant lui que des forces insuffisantes pour l'arrêter.

Le général Cambriels avait été nommé au commandement supérieur de la région de l'est, à la fin de septembre. Il avait au moins 30,000 hommes sous ses ordres, mais non organisés, mal armés et indisciplinés. C'étaient des troupes solides qu'il aurait fallu avoir pour défendre les Vosges méridionales et les Faucilles, en s'appuyant à droite sur Béfort et à gauche sur Langres : on aurait pu alors conserver cette position importante, d'où l'on aurait menacé les communications de l'ennemi. Mais dans l'état de désarroi où se trouvait alors la France, l'est était dépourvu de moyens sérieux de résistance, lorsque Degenfeld commença ses opérations.

Il passa le col du Donon, qu'on eut le tort de ne pas défendre, livra les combats de Champenay (4 octobre), de Raon-l'Étape et de Saint-Dié (5 octobre) et battit le général Dupré au combat de la Burgonce ou de Nompatelize (6 octobre). Le général Dupré se replia sur Bruyères, où il rallia le général Cambriels ; mais l'armée des Vosges était si peu solide, qu'il fallut battre en retraite sur Re-

miremont, et de là sur Lure et Besançon. Werder, qui avait rejoint Degenfeld, entra à Épinal le 14 octobre; il marcha ensuite sur Vesoul, où il arriva le 18. Maître des Vosges et des Faucilles, Werder pouvait pénétrer dans les vallées du Doubs et de la Saône : il se porta en effet contre Besançon. Le général Cambriels résista énergigiquement à Étuz et à Cussey-sur-Oignon (22 et 23 octobre); et, grâce à la vigueur du 2e régiment de zouaves, il força l'ennemi à rebrousser chemin. Il commença dès lors à organiser ses troupes, dont la plupart étaient dans un état absolu d'indiscipline et de désordre; mais il fut remplacé, le 1er novembre, par le général Michel.

Après le combat de Cussey, Werder alla s'établir à Gray (24 octobre). De cette ville, devenue pour un moment le centre de ses opérations, il envoya dans tous les sens des détachements chargés de réprimer le soulèvement de la population, qui partout avait pris les armes, mais sans direction et sans ensemble. Les Allemands fusillèrent impitoyablement les prisonniers et les otages. Le 31 octobre, un des lieutenants de Werder, le général de Beyer, occupa Dijon, après le combat de Saint-Apollinaire et le bombardement de la ville (30 octobre); mais Werder fut bientôt obligé d'é-

vacuer Dijon et de concentrer toutes ses forces à Vesoul, pour dissoudre les nombreuses guérillas qui s'étaient reformées dans les Vosges et la Lorraine méridionale, et qui pouvaient menacer ses derrières. La forte position de Langres, qu'occupait le général Méyère, était le point de départ continuel de courses et de coups de main contre l'ennemi. Avec plus de troupes, le général Méyère aurait pu causer de sérieux embarras aux Prussiens en se jetant sur leurs communications, et il est bien regrettable que nous n'ayons pas su tirer de Langres un meilleur parti. Pour isoler cette place et assurer les communications de l'armée d'invasion, M. de Moltke plaça la 13e division du 7e corps (Zastrow) à Châtillon-sur-Seine et à Auxerre, et lui donna l'ordre de surveiller à la fois Langres et Nevers, où était alors l'armée de Bourbaki; enfin, au milieu de décembre, la brigade du général Von der Goltz fut chargée de mettre un terme aux entreprises de la garnison de Langres et battit le général Méyère à Longeau, le 16 décembre (1).

Pendant ce temps, la délégation de Tours plaçait au commandement de l'armée de l'est le

(1) Langres ne fut pas assiégé et ne tomba pas au pouvoir des Prussiens.

général Crouzat, qui en acheva l'organisation; bientôt elle lui donna l'ordre de laisser une garnison de 15,000 hommes à Besançon et de venir, avec le reste de l'armée, à Chagny, entre Dijon et Chalon, pour protéger Lyon, qui était à découvert (1). Mais l'arrivée du prince Charles sur la Loire et la nécessité de donner au général d'Aurelle toutes les forces dont on pouvait disposer, obligèrent la délégation de Tours à faire venir à Orléans le général Crouzat et ses 40,000 hommes, dont on forma le 20e corps. L'est était dégarni et n'allait plus avoir d'autres défenseurs que les bandes de Garibaldi, à Autun, et la division Cremer, à Beaune (2). Les Prussiens avaient leurs communications libres et assurées depuis Orléans et Paris jusqu'au Rhin : rien ne troublait leurs convois, leurs transports de munitions, de canons et de troupes.

3° GARIBALDI

Garibaldi était arrivé à Marseille le 7 octobre, appelé par les comités révolutionnaires de Lyon

(1) Le général Crouzat arriva à Chagny le 12 novembre.

(2) Le général Cremer était un jeune capitaine d'état-major, nommé général par M. Gambetta ; sa division, forte de 15,000 hommes, comprenait les mobiles lyonnais et l'intrépide bataillon de la Gironde, commandé par M. de Carayon-Latour.

et de Marseille ; il venait en France, moins pour nous défendre que pour profiter des circonstances, travailler avec ses bandes à l'établissement de la république universelle, et surtout pour continuer avec elles cette vie d'aventures qui rappelle celle des condottieri des XIVe et XVe siècles. La révolution européenne et l'Internationale se donnaient rendez-vous en France, et, sous prétexte de combattre les Prussiens, organisaient leurs armées dans notre malheureux pays, destiné à devenir le foyer de nouvelles insurrections. Le comité de Lyon nomma Garibaldi général le 8 octobre.

Inquiète de la situation que les révolutionnaires du midi allaient faire à Garibaldi, la Délégation l'appela à Tours (9 octobre) et l'envoya dans l'est commander l'armée des Vosges. On diminuait, il est vrai, le danger que la présence de cet aventurier dans le midi à demi-insurgé pouvait faire courir à la France, mais on se donnait la honte de subir le concours d'un pareil allié.

En attendant qu'elles entrassent à Paris et s'y joignissent à leurs coreligionnaires politiques, les bandes garibaldiennes se rassemblèrent dans l'est, où accoururent tous les révolutionnaires de l'Europe, Italiens, Polonais, Hongrois, Espagnols, Albanais, Grecs, des déserteurs de tous pays, des

francs-tireurs français et bon nombre de repris de justice, dont quelques-uns, depuis la paix, ont été condamnés au bagne pour leurs méfaits. Le 27 octobre, Garibaldi publiait une proclamation dans laquelle il disait qu'il fallait fonder la république universelle; « elle le sera, ajoutait-il, par le noyau cosmopolite qui est en train de se former au sein de la république française par les élus de toutes les nations ». Pour compléter la pensée du maître, un de ses officiers d'état-major, M. Ordinaire, déclarait que la patrie devait disparaître devant la République.

Garibaldi, avons-nous dit, fut d'abord envoyé à Besançon (14 octobre), avec le titre de général en chef des forces de l'est; mais il n'avait pu s'accorder ni avec le général Cambriels ni avec M. Gambetta (1), qui, au grand scandale de quelques-uns, regardant Garibaldi comme un embarras, lui avait donné un commandement séparé et l'avait envoyé à Dôle, puis à Autun. Il est bon de savoir ce que les Allemands pensent de ce personnage : « De tous les chefs un peu notables de cette lutte gigantesque, dit M. de Wickede, le vieux Garibaldi

(1) M. Gambetta était arrivé à Besançon, le 18 octobre, pour s'occuper de l'organisation de l'armée de l'est.

a bien prononcé le plus de paroles inutiles, et en réalité, fait le moins d'exploits ; il mérite, par son excès de négligence, d'être vraiment honni. Au lieu de faire la petite guerre avec énergie en octobre et novembre, où il pouvait nous nuire extrêmement, et de s'avancer sur Nancy et Bar-le-Duc, il ne bougea pas, se bornant à lancer les proclamations les plus ampoulées et les plus folles. Il nous a plutôt été utile que nuisible, et, si les autres généraux et les autres armées avaient ressemblé à lui et à ses bandes, notre victoire ne nous aurait pas coûté aussi cher ».

Agissant en chef indépendant, Garibaldi chassait de son armée les représentants du gouvernement français : l'intendant, M. Baillehache, et le chef d'état-major, le colonel Frappoli ; il remplaça, malgré les ordres formels de M. Gambetta, le colonel Frappoli par un certain général Bordone, ex-pharmacien d'Avignon, qui trois fois avait eu maille à partir avec la justice, une fois pour escroquerie. Il lança des proclamations aussi absurdes que violentes, dans lesquelles il insultait les puissances dont la France recherchait l'appui. Étranger, à la solde de la France, il jugea et condamna à mort des citoyens français. Bref,

de toutes les hontes subies en 1870 et 1871, je ne sais s'il y en a une plus grande que l'intervention de pareils alliés.

Établi à Autun, Garibaldi et son état-major firent surtout la guerre aux « cléricaux » : ils se livrèrent à toutes sortes de violences contre le clergé ; ils pillèrent, envahirent et profanèrent les maisons religieuses, les séminaires et les églises. On a à Autun le prologue de la Commune du 18 mars. Les protestations de l'évêque d'Autun et des archevêques de Tours et de Besançon, et les ordres de la délégation de Tours mirent enfin un terme aux excès des garibaldiens.

Le nombre des combattants sérieux était de deux à trois mille, parmi lesquels il y avait quelques officiers fort braves, les deux fils de Garibaldi, le Polonais Bossack, etc. Quant au reste, il se composait de soldats d'opéra-comique, vêtus de costumes aux couleurs éclatantes et coiffés de feutres à plumes. On comptait, dit-on, deux cents colonels pour ces 12,000 hommes, dont 4,000 étaient étrangers, le reste composé de francs-tireurs et de mobiles du midi.

Pendant que nos mobiles étaient vêtus de pantalons de toile, en plein hiver, et manquaient de

souliers, on faisait les dépenses les plus extravagantes pour équiper les garibaldiens, leur fournir des chemises rouges à 20 francs, des vestons de 60 à 90 francs, et pour couvrir leurs chefs de boutons, de galons, d'étoiles et de torsades en or ou en argent fin.

Aussitôt que le général Werder eut quitté Dijon, les garibaldiens entrèrent dans la ville; mais Werder y revint le 14 novembre, et en fit dès lors sa base d'opérations contre Garibaldi et Cremer, dont les mouvements auraient dû au moins être combinés.

Au lieu d'agir avec ensemble, Garibaldi se porta seul contre Dijon, attaqua les Badois de Dagenfeld à Pasques (26 et 27 novembre), et les refoula jusqu'à 5 kilomètres de Dijon; mais, la brigade Keller étant arrivée au secours de Degenfeld, Garibaldi fut repoussé à son tour et obligé de se retirer sur Autun, où il battit, le 1er décembre, les Badois, qui l'avaient poursuivi et qui se replièrent sur Dijon.

A ce moment, le général Cremer commença son mouvement : il chassa les Allemands de Nuits le 29 novembre, et les repoussa le lendemain quand ils voulurent reprendre cette ville; le 3 décembre, il battit à Châteauneuf les Badois, qui revenaient

d'Autun sur Dijon; mais il fut attaqué par Werder, qui voulait reprendre l'importante position de Nuits, et le 18 décembre, après une bataille acharnée, il fut obligé d'évacuer Nuits et de se retirer à Beaune (1).

4º L'ARMÉE DE L'EST

Jusque dans les derniers jours de décembre, l'est de la France n'avait pas été le théâtre d'événements bien importants; les grandes opérations vont commencer à cette époque. Après la bataille de Loigny (2 décembre), dans laquelle l'armée de la Loire avait eu le dessous, les 15e, 18e et 20e corps s'étaient retirés à Bourges; on en avait formé la première armée de la Loire, qui fut donnée au général Bourbaki; au 18 décembre, elle comptait 100,000 hommes et 300 bouches à feu. On a vu (p. 33) que cette armée tenait en échec le prince Frédéric-Charles à Orléans; il craignait avec raison qu'elle se portât sur Paris. Tel était, en effet, le projet du général Bourbaki et de M. Gambetta : on allait passer la Loire et déboucher sur Paris par Montargis et Fontaine-

(1) Le général Cremer eut 1,200 hommes tués et blessés, et 560 prisonniers. Les Allemands perdirent 5,000 hommes.

bleau. M. de Freycinet repoussa ce projet et fit adopter l'idée d'envoyer la première armée de la Loire au secours de Béfort. On se laissa entraîner par l'espoir de dégager Chanzy, de couper les communications de l'ennemi et d'obtenir ainsi de grands résultats ; mais, nous le répétons, par l'hiver rude qu'il faisait, était-il prudent de jeter de jeunes soldats peu aguerris dans les neiges du Jura ?

On décida, le 20 décembre, que le 15e corps (Martineau-Deschenez) resterait à Vierzon pour protéger Bourges et son arsenal, et aussi pour couvrir le mouvement des deux autres corps (1) ; que le 18e corps (Billot) et le 20e corps (Clinchant), forts d'environ 70,000 hommes, seraient transportés en chemin de fer de Nevers à Chagny et à Dijon, pour, après avoir repris cette dernière ville, aller à Besançon rallier le 24e corps (Bressoles) et la garnison de Besançon, comptant à eux deux environ 50,000 hommes (2); enfin, que Gari-

(1) Le 15e corps rejoignit un peu plus tard l'armée de l'est.

(2) Le 24e corps, formé à Lyon, reçut en même temps l'ordre de se rendre à Besançon. Il ne fut jamais au complet et renfermait les trois légions de mobilisés du Rhône, composées de mauvais soldats, surtout dans la 3e légion.

baldi et Cremer seraient placés sous les ordres de Bourbaki. Arrivé à Besançon, Bourbaki devait décider, suivant les circonstances, s'il marcherait au secours de Béfort ou s'il ferait une pointe dans le grand-duché de Bade. Pour réussir, cette expédition exigeait tout d'abord d'être menée rapidement, afin d'empêcher l'ennemi de rassembler des forces et d'envoyer des secours au général Werder. Malheureusement, le transport des hommes, du matériel de guerre et des approvisionnements s'effectua avec une lenteur et un désordre extrêmes; le temps était épouvantable; la neige ne cessait de tomber; le froid était intense (15 et 18°); des hommes et des chevaux furent gelés; l'état-major, l'intendance et les administrations des chemins de fer, non exercés au transport des troupes, ne s'entendirent pas et furent bientôt en lutte; le matériel des compagnies était insuffisant; l'armée et l'intendance se disputaient les wagons et la voie; ici, des trains de soldats, là des trains de vivres obstruaient la

« Les légions du Rhône sont impossibles, dit le général Bourbaki; elles ne peuvent entendre un coup de canon sans fuir ». *(Déposition devant la Commission d'enquête.)* — Voilà un exemple de l'utilité de la garde nationale pendant la guerre.

ligne sur laquelle tout s'encombrait et ne pouvait plus avancer. Des convois de troupes restèrent trois et quatre jours à la même place, mourant de faim pendant que des convois de vivres étaient aussi arrêtés plus loin et ne servaient à rien.

Le prince Frédéric-Charles ignora pendant quelques jours la marche de l'armée sur Besançon ; mais Bourbaki perdit les chances de réussite qu'avait son armée et le bénéfice du secret de ses opérations en les faisant avec la lenteur que nous venons de signaler, résultat inévitable de la composition de son armée, formée de jeunes soldats, de la rigueur de la saison et de l'insuffisance des moyens de transport.

Parties de Nevers le 21 décembre, nos premières divisions arrivèrent seulement le 27 à Chalon et à Chagny, et menacèrent sérieusement le général Werder, dont les 51,000 soldats étaient disséminés. Dix-huit mille assiégeaient Béfort ; les trente-quatre mille autres étaient les seules forces que Werder pût opposer à Bourbaki ; et pour cela fallait-il d'abord les réunir : car Werder, chargé d'occuper plusieurs départements, avait été forcé de disperser ses troupes. Nous lui donnâmes le temps de concentrer toute

son armée et d'échapper à une défaite qui eût été certaine, si, comme on aurait dû le faire, on l'avait attaqué rapidement et battu en détail. Homme de résolution et d'énergie, le général Werder évacua Dijon (27 décembre) et rallia tout son monde à Vesoul (6 janvier).

Les 18e et 20e corps se réunirent à Dijon au général Cremer, qui y arriva le 30 décembre. La première armée de la Loire, devenue l'armée de l'est, comptait alors 150,000 hommes (1) et 400 bouches à feu, et se composait des 15e, 18e, 20e et 24e corps, de la division Cremer et d'une réserve commandée par l'amiral Pallu de la Barrière. Bourbaki décida que l'on marcherait sur Béfort pour en faire lever le siége.

Garibaldi, avec l'armée dite des Vosges, était toujours à Autun, où il n'avait rien à faire; il reçut l'ordre de venir à Dijon occuper cette importante position et se joindre aux 20,000 mobilisés du général Pellissier (2). Grossie par l'arrivée de

(1) 150,000 rationnaires, mais beaucoup moins de combattants.

(2) Garibaldi fut bientôt en lutte avec le général Pellissier et obtint de M. de Freycinet son renvoi. Après le départ de Pellissier, il restait environ 20,000 hommes à Garibaldi.—Garibaldi était à demi indépendant : on ne lui donnait pas d'ordres; on le priait, on l'invitait; on avait

plusieurs bataillons de l'Isère et de l'Ain, l'armée des Vosges, forte d'environ 50,000 hommes, devait nous assurer la possession de Dijon et couvrir le flanc gauche et les communications de Bourbaki (1). Garibaldi n'y arriva que le 7 janvier. La division Cremer, composée de troupes meilleures que celles de l'armée des Vosges, devait rester sur la rive droite de la Saône pour couvrir l'armée de l'est contre une armée de secours qui chercherait à se jeter sur sa ligne de retraite; elle alla occuper Fontaine-Française et Champlitte.

Ces premières dispositions prises, Bourbaki se mit en marche. On perdit encore beaucoup de temps en faisant transporter les troupes par chemin de fer de Dijon à Auxonne et à Dôle; la distance était si courte et le froid si vif, qu'il eût été préférable de leur faire faire à pied ce trajet, au lieu d'encombrer les voies de trains de soldats, et de gêner ainsi le service de l'intendance. Enfin

toutes sortes de ménagements pour cet « illustre général »; on cédait à presque toutes ses exigences.

(1) Le général Bourbaki avait l'assurance de M. Gambetta que Dijon serait défendu sérieusement par Garibaldi et le général Pellissier, et que ces deux généraux, avec 100,000 hommes (mobilisés du Midi) garderaient son flanc gauche et ses derrières. Cette armée devait recevoir les ordres de M. Gambetta (*Déposition du colonel Leperche*, p. 384).

l'armée de l'est traversa la Saône et se porta le 3 janvier sur Vesoul, où Werder s'était concentré. Les 18e et 20e corps partaient d'Auxonne; le 24e corps, arrivé de Lyon à Besançon, partait de cette dernière ville. Le 18e corps formait la gauche de l'armée, le 20e le centre, le 24e la droite; le 15e corps restait en arrière avec le général Bourbaki et servait de réserve générale.

Le 15e corps était venu en chemin de fer de Vierzon à Besançon; pour le rapprocher de Béfort, Bourbaki l'envoya à Clerval, petite station éloignée d'environ 50 kilomètres de Besançon. Le village de Clerval est sur une rive du Doubs, la station sur une autre, et le pont était coupé. La petite gare de Clerval n'offre aucune ressource; le chemin de fer n'y a qu'une voie; il n'y a pas de plaques tournantes pour le service de la ligne, encaissée entre le Doubs et une haute montagne. C'était dans de telles conditions qu'il fallut débarquer trois divisions d'infanterie, une de cavalerie et l'artillerie. Cette opération demanda cinq jours; elle s'accomplit par un froid intense, par une neige épaisse, au milieu d'une épidémie de petite vérole, presque sans vivres et sans feu. Ne disposant que d'une voie chargée de wagons de troupes, on ne pouvait faire arriver les wagons

de vivres, ni renvoyer les wagons vides à Besançon, ni les pousser au-delà de Clerval, parce qu'ils seraient tombés au pouvoir des Prussiens, qui étaient très-près de là. En attendant le moment de débarquer, les hommes gelaient, et on était obligé de les sortir des voitures, raidis par le froid et hors d'état de se mouvoir; un assez grand nombre avaient les pieds gelés. Quant aux malades, on les déposa dans la gare, et lorsqu'elle fut pleine, on les laissa dehors et dans la neige. Le débarquement du 15e corps à Clerval est un des épisodes les plus douloureux de cette campagne, malheureusement si féconde en douleurs.

Pendant ce temps, Dijon restait dégarni; il ne s'y trouvait que les mobilisés du général Pellissier. Bourbaki donna l'ordre au général Cremer d'aller occuper cette ville; puis, quelques jours après, quand Garibaldi fut enfin arrivé, au lieu de laisser Cremer sur la Saône, Bourbaki cédait à ses instances (1) et l'appelait auprès de lui, laissant à Garibaldi seul le soin de couvrir ses derrières et de garder les communications de l'armée de l'est, faute grave qu'on a expiée cruellement plus tard.

(1) Werder ayant reçu de nombreux secours, la présence de la division Cremer à l'armée de l'Est était devenue nécessaire.

Il ne suffisait pas, en effet, d'occuper Dijon pour assurer notre ligne de retraite ; il fallait encore s'établir solidement à Dôle et à Mouchard, et confier à de bonnes troupes la défense de ces deux points essentiels à conserver : car Dôle maintenait les communications de Bourbaki avec Dijon, et aurait barré plus tard la route à Manteuffel, et Mouchard était la clef de la ligne de retraite de l'armée de l'est sur Lyon, par Lons-le-Saulnier.

Nous avons dit que l'armée de l'est marcha d'abord sur Vesoul. Werder était en avant de cette ville et s'attendait à être attaqué. Mais Bourbaki et l'agent de M. Gambetta, M. de Serres, ne furent pas d'avis de livrer bataille : ils avaient vu tomber successivement sans combat Dijon et Gray ; ils pensèrent qu'en continuant leur marche de flanc sur Béfort, Vesoul et Béfort seraient également délivrés sans combat, et que les Prussiens battraient partout en retraite. Werder évacua en effet Vesoul, mais pour réunir toutes ses forces en avant de Béfort et nous résister dans les meilleures conditions pour lui. On laissa donc échapper l'occasion de battre Werder devant Vesoul ; on perdit trois jours, que Werder sut mettre à profit pour réunir toutes ses troupes éparpillées, et on continua à se porter sur Béfort par une

marche oblique à droite, opérée lentement et sans cesse avec des temps d'arrêt. Le 9 janvier, on n'était encore qu'à Villersexel, petite ville située entre Vesoul et Béfort, où la bataille s'engagea. Les 20e et 18e corps eurent à livrer un rude combat à Esprels, à Autrey, à Marat et surtout dans Villersexel, dont les maisons avaient été mises en état de défense par Werder, qui ne cherchait pas seulement à gagner du temps, comme on l'a dit, mais qui voulait barrer le passage à Bourbaki et le battre. Après une lutte d'artillerie de huit heures, pendant laquelle nos batteries de 12 firent taire l'artillerie prussienne, Villersexel fut attaqué à cinq heures du soir et ne tomba aux mains de nos soldats qu'à quatre heures du matin; nous y faisions 2,000 prisonniers. Ce succès ne devait avoir aucun avantage pour nous, parce que nous perdîmes deux jours après la bataille (1), tandis que Werder employa ce temps à fortifier les approches de Béfort.

Bourbaki ne se remit en marche que le 11. Le 13, une série de combats s'engagea sur la ligne

(1) Il fallait donner du repos aux troupes qui avaient combattu et attendre l'arrivée de nos convois, que le verglas retardait. Pendant que nous vivions sur nos convois, Werder vivait sur le pays et ne perdait pas de temps.

Saulnot-Chavanne-Arcey. La division Thornton, du 20e corps, à Saulnot; le 24e corps, à Chavanne, et le 15e à Arcey, où eut lieu l'affaire principale, repoussèrent l'ennemi, qui cherchait encore à ralentir notre marche. En effet, Werder était résolu à nous attendre sur les hauteurs qui bornent la Lisaine en avant de Béfort; il les fortifiait, les couvrait de batteries en étages et les armait de pièces de siége qu'il faisait venir de Béfort. Là, avec 60,000 hommes (1), 126 canons de campagne et ses pièces de siége, il arrêtera notre marche et nous empêchera de délivrer Béfort.

Le 14 janvier, Bourbaki arrivait enfin devant la Lisaine et y trouvait Werder retranché d'une manière formidable à Frahier, Chenebier, Chagey, Héricourt, au Grand-Béthoncourt et à Montbéliard. Partout des batteries étagées allaient décimer nos bataillons, si on les lançait à l'assaut de ces redoutables positions, et réduire au silence nos pièces de campagne. Les dispositions prises pour attaquer l'ennemi furent les suivantes: le 15e corps, de réserve générale qu'il était, devint l'extrême droite de l'armée et fut chargé d'enle-

(1) Werder reçut des renforts venus de Lorraine, d'Alsace et d'Allemagne.

ver Montbéliard et d'attirer les forces de l'ennemi sur sa gauche pendant que nous l'attaquerions à fond sur sa droite ; le 24e corps formait notre droite et devait se porter contre Béthoncourt et Bussurel ; le 20e corps, au centre, devait attaquer Héricourt ; le 18e corps, à gauche, avait l'ordre de tourner Héricourt par Chagey et Chenebier, et d'occuper le mont Vaudois, qui domine Héricourt et qui était la clef du champ de bataille. La division Cremer, qui venait de rejoindre l'armée, appuierait le mouvement tournant du 18e corps, passerait la Lisaine à Chenebier et formerait notre extrême gauche. Le général Billot, avec le 18e corps et Cremer, disposait de 40,000 hommes et de 120 canons, et était chargé de l'attaque principale. Pendant ce temps, les mobilisés du Doubs inquiéteraient l'ennemi sur la ligne Blamont-Montbéliard et appuieraient notre extrême droite (1).

La bataille d'Héricourt commença le 15 et dura trois jours (15, 16 et 17 janvier.) Le 15, le 15e corps enleva Montbéliard ; mais il perdit l'occasion de s'emparer du château de Montbéliard, et quand il voulut l'attaquer, le 16, il échoua et fut

(1) Cette diversion, mal conçue et encore plus mal exécutée, échoua complétement.

repoussé à Béthoncourt. Les 24e et 20e corps attaquèrent Héricourt et d'autres positions dont les défenses étaient inexpugnables, et n'eurent aucun succès. C'était précisément pour faire tomber Héricourt que Bourbaki avait confié 40,000 hommes au général Billot, qui devait tourner la position par Chagey et Chenebier, et enlever le mont Vaudois; mais le général Billot et Cremer n'eurent toutes leurs forces en ligne que vers trois heures (1), et ce retard fut cause que l'attaque principale, commencée trop tard et exécutée avec des forces insuffisantes, n'eut aucun résultat, si ce n'est d'avertir l'ennemi de nos intentions et de lui donner le temps de renforcer sa droite pendant la nuit, afin d'être en mesure de résister le lendemain. Le 16, la bataille recommença sur toute la ligne. La division Cremer et la division Penhoat (du 18e corps) attaquèrent Chenebier et l'enlevèrent après un rude combat; mais ce succès, qui nous aurait peut-être donné la victoire le 15, n'eut

(1) Le général Billot ne suivit pas strictement, le 14, les ordres de marche que lui avait donnés Bourbaki; il s'attarda et mit neuf heures pour faire la dernière étape qui devait l'amener à Héricourt, et qui n'était cependant que de 11 kilomètres. Le retard du général Billot causa en partie celui de Cremer. — Tous ces détails sont tirés des dépositions faites devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale.

pas de résultat le 16, parce que Werder avait renforcé sa droite et que nous ne pûmes pas dépasser Chenebier. Pendant ce temps, comme nous l'avons dit, le 15e corps était repoussé à Béthoncourt. Décidé à redevenir le maître de Chenebier à tout prix et à nous chasser de cette position, d'où nous pouvions tourner ses lignes et l'obliger à la retraite, Werder reprit Chenebier dans la nuit du 16 au 17 (1); mais ce village fut réoccupé le 17 au matin par les divisions Cremer et Penhoat. Il aurait fallu, comme le 16, pouvoir aller de l'avant et enlever le mont Vaudois; mais les positions de l'ennemi étaient tellement fortes, qu'il parut impossible de l'en chasser avec des troupes épuisées par trois jours de combats meurtriers et par le froid. Les vivres étaient rares et les munitions s'épuisaient. Bourbaki craignit qu'un échec grave ne désorganisât complétement son armée, et que la retraite ne se changeât en déroute; il recevait alors les premières nouvelles de la marche de Manteuffel sur Dijon : il se décida à battre en retraite sur Besançon, après avoir perdu 8,000 hommes (2).

(1) Les mobiles qui occupaient Chenebier se laissèrent surprendre.

(2) On a quelquefois exprimé le regret que Béfort n'ait

La retraite commença le 18, se fit par des routes encombrées de neige et fut très-pénible; la démoralisation et l'indiscipline commencèrent à désorganiser l'armée, qui mit cinq jours pour faire 70 kilomètres et arriver à Besançon. L'armée de l'est effectua sa retraite sur trois lignes: la division Cremer, les 18e et 20e corps suivirent l'Oignon; le 15e corps marcha sur la rive droite du Doubs; le 24e corps devait traverser le Doubs à l'Isle et à Clerval, et suivre la rive gauche du Doubs, après avoir défendu le Lomont (1), pour empêcher Werder de nous tourner par notre gauche (2).

pas fait une grande sortie pendant la bataille. Le colonel Denfert ne pouvait disposer, pour une opération offensive, que de 4,000 hommes et de 3 canons de campagne mal attelés. Il ne voulait pas risquer de compromettre la défense de Béfort par un échec dans une sortie à fond, et il se contenta de faire de nombreuses attaques contre les assiégeants, de les maintenir devant Béfort et de les empêcher d'aller grossir les rangs de Werder.

(1) Malgré les ordres formels de Bourbaki, les défilés du Lomont ne furent pas défendus; à la suite d'une attaque peu sérieuse, ils furent abandonnés à Werder. Je n'ai pu savoir quelle était la division du 24e corps à qui fut confiée la défense des défilés.

(2) On ne comprend pas pourquoi le 15e corps, qui était à notre extrême droite, ne fut pas chargé de cette mission : il fallut, en effet, pour que le 24e corps passât à l'extrême droite, qu'il traversât le Doubs en se croisant avec les co-

La division Cremer, les 18e, 20e et 15e corps arrivèrent sans encombre à Besançon; le 24e corps, où se trouvaient de mauvais éléments (1), accomplit sa retraite en désordre; il passa le Doubs à l'Isle et à Clerval, et détacha deux de ses divisions sur Blamont, Pont-de-Roide et le Lomont, pendant que la première (général Daries) suivit la rive gauche du Doubs, se portant sur Besançon. Le général Daries arrivait à Pont-les-Moulins (25 janvier), quand il y fut attaqué et battu par les Prussiens, qui venaient de passer le Doubs à Baume-les-Dames et lui barraient la route de Besançon. La 3e légion des mobilisés du Rhône, chargée de défendre Baume, s'était laissé surprendre et avait lâché pied sans combattre (2). Le

lonnes du 15e corps, ce qui ajouta encore à la confusion de cette partie de la retraite.

(1) Les mobilisés du Rhône.

(2) Cette légion était arrivée depuis cinq jours à l'armée; elle était, chefs et soldats, sans aucune instruction militaire, absolument indisciplinée et n'avait aucune volonté de se battre. Les officiers étaient sans autorité sur leurs hommes, qui mendiaient, maraudaient et partout quittaient leur poste devant l'ennemi. La désorganisation, la faiblesse, l'absence du sentiment du devoir avaient fait de tels ravages dans toute l'armée, que la cour martiale se contenta de condamner à six mois de prison des hommes convaincus d'avoir abandonné leur poste étant de grand'garde devant l'ennemi.

général Daries, ne pouvant plus continuer à marcher sur Besançon, se porta sur Pontarlier. La seconde division, après avoir occupé pendant trois jours les positions de Blamont et de Pont-de-Roide, les remit aux mobilisés du Doubs, qui furent bientôt battus et dispersés par les Prussiens, et elle se dirigea, ainsi que la 3e division, sur Pontarlier, où le 24e corps arriva le 28 et le 29 janvier. Ainsi, un corps d'armée tout entier était coupé et rejeté sur Pontarlier, pendant que le reste de l'armée de l'est se réunissait à Besançon, le 22 et le 23 janvier (1). Elle n'y trouva pas de vivres, et il fallut trois jours au général Bourbaki pour rallier l'armée, la réorganiser et préparer les opérations ultérieures.

Pendant ce temps (21 janvier), les Prussiens entraient à Dôle et le général Bourbaki apprenait par des dépêches de Bordeaux dans quelle situation il se trouvait, c'est-à-dire qu'il était menacé de

(1) Il n'est pas facile de comprendre pourquoi le 24e corps ne marcha pas à hauteur des corps qui suivaient la rive droite du Doubs, pourquoi il n'était encore que près de Baume-les-Dames le 25, quand le reste de l'armée était depuis trois jours à Besançon, de sorte que les Prussiens pouvaient se jeter entre le gros de l'armée et le 24e corps, passer le Doubs, couper la retraite au 24e corps et le rejeter sur Pontarlier.

perdre sa ligne de retraite sur Lyon. Aussitôt (le 21), le général Cremer fut envoyé sur Dôle, par la rive droite du Doubs ; il rencontra les Prussiens à Dannemarie le 23, leur livra un combat, mais dut revenir à Besançon. Le 15e corps (1) reçut aussi (le 21) l'ordre de se porter en toute hâte sur Quingey et Mouchard, et d'assurer, en occupant ces deux points, notre ligne de retraite sur Lyon. Le 15e corps arriva à Quingey, mais fort réduit et ayant son monde éparpillé un peu partout. Le général Bourbaki, les chefs de corps, M. de Freycinet à Bordeaux, tous donnaient des ordres, et au milieu de cette confusion, personne ne commandait réellement ; les chefs d'état-major des corps d'armée et des divisions ne savaient auquel entendre, et la direction des mouvements, qui leur échappait, se faisait au hasard. Ainsi, la division Dastugue, en arrivant près de Quingey, ne comptait que 5,000 hommes au lieu de 10,000, et quelques jours après, 2,500 seulement ; le reste avait été envoyé dans diverses directions inconnues à son chef d'état-major.

Parvenu à Quingey, le 15e corps y trouva les

(1) Exactement la division Dastugue. La division Peytavin ne partit que le 23.

Prussiens, comme Cremer les avait rencontrés à Dannemarie (1). Garibaldi les avait laissés passer, et notre ligne de retraite sur Lyon était coupée par la faute de ce vaniteux et inutile général. En effet, les Prussiens occupaient Dôle, Quingey, la grande forêt de Chaux et Mouchard. Quelque rapide qu'ait été la marche du 15ᵉ corps et de la division Cremer, ils étaient arrivés trop tard, Garibaldi n'ayant absolument rien fait, je le répète, pour empêcher l'ennemi d'avancer, ou au moins pour le retarder (2). Ici il faut nous arrêter, laisser l'armée de l'est et voir ce qui s'était passé du côté de Dijon pendant que Bourbaki allait débloquer Béfort.

Dès les premiers jours de janvier, M. de Moltke, pour secourir Werder, avait formé une armée de 50,000 hommes, qu'il mit sous les ordres du général de Manteuffel (3); elle se composait du 2ᵉ corps (Fransecky), qu'il enleva à l'armée de Paris (4), et du 7ᵉ corps (Zastrow), dont une divi-

(1) Il y eut à Quingey un engagement peu important, à la suite duquel la division Dastugue se replia aussitôt.

(2) Il suffisait du moindre effort de Garibaldi et qu'il gagnât un ou deux jours, pour que Cremer et le 15ᵉ corps pussent occuper, avant les Prussiens, les positions qui assuraient notre ligne de retraite.

(3) Le général de Manteuffel fut remplacé à l'armée du Nord par le général de Gœben.

(4) Le 2ᵉ corps fut immédiatement remplacé (3 janvier)

sion était à Châtillon-sur-Seine (la 13e) et l'autre (la 14e) marchait sur Paris après avoir pris Mézières. Werder, avec le 14e corps, fit aussi partie de la nouvelle armée, qui prit le nom d'armée du sud. L'armée du sud avait pour mission de battre Bourbaki, de continuer le siége de Béfort et de « réprimer avec la dernière rigueur et par tous les moyens possibles toute tentative d'insurrection en Alsace et dans les Vosges ».

Le général de Manteuffel prit le commandement de l'armée du sud, le 12 janvier, à Châtillon-sur-Seine, et se porta d'abord sur Vesoul. Il lança ses colonnes à travers la Côte-d'Or et le plateau de Langres. Ses divisions avaient à traverser un pays accidenté et difficile, dans lequel elles ne pouvaient pas se soutenir entre elles; de plus, elles avaient le corps de Garibaldi (1) sur leur flanc. Cependant Manteuffel passa librement, sans être inquiété dans sa marche autrement que par quelques combats d'avant-garde insignifiants. Le 18 janvier, le 2e corps arrivait à Fontaine-Française, et le 7e à Dampierre-sur-Saône. Le 19, Manteuffel apprit la victoire de Werder à Héricourt et la retraite de Bourbaki sur Besançon ; il re-

par le corps bavarois de Von der Thann remis au complet.

(1) Langres était bloqué (voir page 62).

nonça aussitôt à marcher sur Vesoul et à aller au secours de Werder, qui s'était dégagé lui-même; il fit faire à son armée une conversion à droite pour la porter sur Dôle et la jeter sur les derrières de Bourbaki par Poligny : son plan était de couper à l'armée de l'est les routes de Besançon à Lyon et de la forcer à capituler ou à se réfugier en Suisse.

Cette manœuvre lui était facile à exécuter : car Bourbaki avait négligé d'occuper Dôle. C'était Garibaldi, avons-nous dit, qui devait couvrir les derrières de l'armée de l'est et maintenir ses communications avec Lyon, en occupant Gray et Dôle; mais Garibaldi, ne comprenant rien à sa mission, n'avait rien fait pour l'accomplir. Manteuffel, afin d'annuler ces bandes et de les empêcher d'agir à un moment donné, envoya contre elles une seule brigade commandée par le général Kettler, qui devait amuser Garibaldi aux environs de Dijon, le tromper en bataillant contre lui et lui cacher ainsi la marche de l'armée allemande. Garibaldi tomba dans ce piége grossier (1). Le

(1) « Pour se dégager du mouvement tournant qui allait l'envelopper, Bourbaki n'avait que le corps de Garibaldi. Celui-ci devait donc agir avec énergie et chercher à attirer sur lui le plus de forces possibles. Or il ne comprit rien à

19, le général de Manteuffel occupa Gray, marcha sur Dôle et se jeta audacieusement entre Dijon, où était Garibaldi, et Besançon, où était Bourbaki. Contre un autre adversaire que Garibaldi, il aurait pu payer cher ce mouvement, se faire battre et perdre sa ligne de retraite. Encore une fois, les Prussiens firent ce qu'ils voulurent pendant toute la campagne et furent à peine gênés dans leurs opérations.

Le 21 janvier, Manteuffel occupa Dôle, que la garde nationale défendit à elle seule quelques heures; dès lors il était le maître de la situation.

Pendant ce temps (21 (1), 22 et 23 janvier), Ga-

ce qu'il avait à faire et se laissa tromper par quelques bataillons que les Prussiens lui opposèrent ». (*Opérations de l'armée du sud*, par le colonel de Wartensleben, p. 22 de la traduction française).

(1) Garibaldi avait d'autres soucis que de combattre le Prussien : il s'occupait de manger de bon poisson de mer. Un de ses familiers, le signor Vignati, écrivait de Dijon, le 21 janvier 1871, à un nommé Lelli, membre du comité italien de Marseille, la lettre prodigieuse que nous reproduisons ici, et qui montre mieux que nul autre document à qui M. de Freycinet avait confié la mission d'assurer la retraite de Bourbaki.

« Cher Lelli, j'ai reçu le poisson que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Il est arrivé à Dijon en bon état et il a beaucoup plu à notre général. Je vous remercie

ribaldi livrait les combats de Talant, de Fontaine et de Plombières aux cinq bataillons de Kettler, prenait un drapeau, ou plutôt le trouvait parmi les morts sur le champ de bataille, et repoussait au combat de Messigny le major Conta, envoyé au secours de Kettler. Ces grandes victoires des Chemises rouges étaient parfaitement inutiles et n'empêchaient pas Manteuffel de s'emparer de Dôle et de tout disposer pour envelopper Bourbaki. A sa gauche, en effet, Werder (14e corps) se portait de Béfort sur Baume-les-Dames et refoulait le 24e corps sur Pontarlier. Au centre, Zastrow (7e corps) occupait Dampierre et livrait le combat d'Etuz (21 janvier) à des troupes venues de Besançon et qui y retour-

aussi de l'offre que vous faites d'en envoyer d'autre, qui, expédié par vous, plaira toujours à notre cher général, lequel, comme vous savez, aime beaucoup le poisson et surtout celui envoyé par vous, qui connaissez si bien la spécialité de la chose. Je vous salue de cœur. Votre Louis Vignati ». — Le préfet de la Côte-d'Or, inquiet de l'inaction et de la mollesse de Garibaldi, écrivit au général Rolland, commandant la division de Besançon, pour le prévenir du passage des colonnes de Manteuffel et le prier de provoquer l'ordre de faire marcher Garibaldi. Le général Rolland écrivit à son tour à Bordeaux, et M. de Freycinet lui répondit de ne pas s'inquiéter, que le préfet n'y entendait rien. Il paraît certain que jusqu'au dernier moment Garibaldi trompa la Délégation en lui envoyant des dépêches mensongères.

nèrent après l'affaire ; à droite, Fransecky (2e corps) marchait sur Mouchard. Le 23, le général de Zastrow rencontra à Dannemarie la division Cremer et la refoula, mais après un rude combat ; il alla ensuite occuper Quingey, au sud-ouest de Besançon, barrant ainsi la route et le chemin de fer de Besançon à Lons-le-Saulnier et à Lyon, Le 24, Fransecky occupa Mouchard et acheva de fermer cette route à l'armée française. La grande route de Lyon étant coupée, la retraite devenait beaucoup plus difficile ; mais Bourbaki pouvait encore s'échapper entre l'Ain et le Jura, par plusieurs routes secondaires qui conduisent de Pontarlier à Saint-Laurent, et de là à Saint-Claude et à Gex. Il avait encore un parti à prendre : c'était d'attaquer les Prussiens et de s'ouvrir le chemin en leur passant sur le ventre ; mais l'état de l'armée, épuisée et en partie désorganisée, ne lui permettait pas de compter sur le succès d'un tel coup de vigueur, et, le 24 janvier, il prit la résolution de se retirer sur Pontarlier et de cette ville sur Lyon par Mouthe. Les 18e et 20e corps, qui d'abord avaient reçu l'ordre de se porter sur Quingey, furent dirigés sur Pontarlier, et le 15e corps, ainsi que la division Cremer, furent rappelés à Besançon et prirent aussi la direction de Pontarlier. Le 26,

l'armée commença sa marche sur cette ville, et le général Bourbaki se brûla la cervelle (1). A ce moment, la délégation de Bordeaux lui enlevait le commandement de l'armée et le donnait au général Clinchant.

Ce même jour, 26 janvier, pendant que nous marchions sur Pontarlier, le général Fransecky (2e corps prussien) occupait Poligny, Arbois et Salins ; le 28, il était à Champagnole (2), donnait l'ordre à un détachement d'aller occuper les Planches (3) et marchait par Nozeroy sur Frasne. Le 7e corps (Zastrow) était à Amancey ; une partie du 14e était au nord de Pontarlier ; nous étions menacés d'être enveloppés.

L'armée de l'est marchait sur Pontarlier avec toute la rapidité que l'on pouvait exiger des

(1) Il se blessa grièvement, sans se tuer. — La veille, le général Bourbaki avait reproché amèrement à M. Gambetta de ne pas avoir assuré les derrières de l'armée de l'est et de l'avoir laissé couper et cerner.

(2) Champagnole est le nœud des routes de Poligny à Saint-Laurent et de Pontarlier à Lons-le-Saulnier.

(3) Les Prussiens arrivèrent aux Planches le 29 au soir. Pour transporter leurs troupes par ces chemins couverts de neige, ils avaient des traîneaux contenant 40 hommes assis ; 40 suivaient à pied et prenaient place sur le traineau quand ils étaient fatigués et que leurs camarades s'étaient reposés.

troupes ; de fortes étapes de jour et de nuit permirent aux 15e, 18e et 20e corps (1), et à la division Cremer d'être enfin réunis, le 28, à Pontarlier, où l'on trouva le 24e corps. Les grandes marches, la rigueur du froid, l'abondance de la neige, le manque de vivres, le mauvais état des habits et des chaussures faisaient depuis longtemps de nombreuses victimes, et, la situation restant toujours la même, les mobilisés et quelques bataillons de mobiles du Midi (2) tombèrent dans une désorganisation absolue ; mais l'armée proprement dite, les turcos et plusieurs régiments de mobiles avaient conservé une certaine solidité, qui permettait d'essayer encore de sauver cette malheureuse armée.

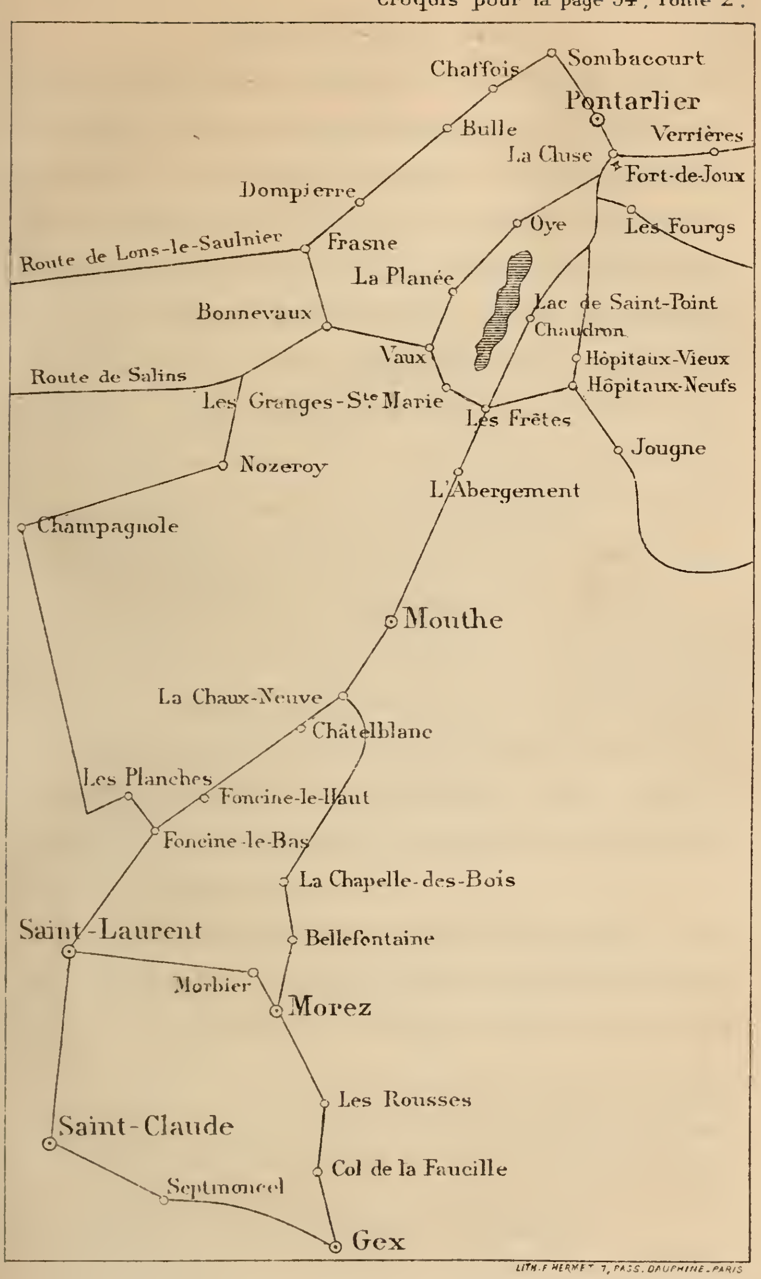
Il faut maintenant étudier avec soin les routes et chemins allant de Pontarlier à Gex et à Saint-Claude, d'où l'on pouvait gagner Lyon.

De Pontarlier il part une route allant à Saint-Laurent et de là à Saint-Claude, en passant par la Cluse, les Frêtes, Mouthe, la Chaux-Neuve, nœud de routes important, Foncine-le-Haut et Foncine-le-Bas, autre nœud de routes très-important. Cette

(1) Moins la 2e division du 15e corps et la 1re du 20e corps, qui furent laissées à Besançon.

(2) Var, Vaucluse.

Croquis pour la page 94, Tome 2.



LITH. F HERMET 7, PASS. DAUPHINE. PARIS

route pouvait être coupée : aux Frêtes, par les Prussiens venant de Bonnevaux, et à Foncine-le-Bas, par les Prussiens venant de Champagnole par le défilé des Planches. Les deux défilés de Bonnevaux(1) et des Planches devaient donc être occupés et bien défendus pour que notre retraite fût assurée. Si, comme cela est arrivé en effet, les Prussiens s'établissaient à Foncine-le-Bas avant nous, il nous restait une autre issue, dont on ne tient pas assez compte d'ordinaire, quand on parle de notre retraite en Suisse. A la Chaux-Neuve, sur la route précédente, commence un chemin qui passe par la Chapelle-des-Bois et Bellefontaine, et arrive à Morez, où l'on trouve une belle route traversant les Rousses et le col de la Faucille, et aboutissant à Gex. La première route, celle de Saint-Claude, étant fermée, il reste évidemment la seconde, celle de Gex.

Le général Clinchant, arrivé à Pontarlier, prit ses dispositions. Il envoya (le 28) le général Cremer avec trois régiments de cavalerie (2) occuper les

(1) Le défilé de Bonnevaux, par lequel passe une route qui aboutit aux Frêtes (par Vaux et les Granges-Sainte-Marie), commande la première route et aussi la seconde. Il fut gardé par une brigade de la division Cremer et par les restes de la division Dastugue (15e corps).

(2) Un régiment de dragons, un régiment de chasseurs

Planches et Saint-Laurent; Cremer laissa un régiment à Foncine-le-Bas et aux Planches, et arriva à Saint-Laurent et à Morez le 29, après une marche de 80 kilomètres. Une brigade de la division Cremer, commandée par le colonel Poullet, se porta aussi sur Saint-Laurent par Frasne, Bonnevaux, les Granges-Sainte-Marie et Mouthe; mais elle ne put arriver à Saint-Laurent, comme on le verra plus loin.

En même temps, le général Clinchant destituait le général Bressolles et donnait le commandement du 24e corps au général Comagny, qui partit, le 29, avec une partie de son corps d'armée pour Mouthe et Saint-Laurent. La cavalerie du 15e corps fut aussi dirigée sur cette route. Le but du général Clinchant était de se retirer sur Lyon par Saint-Laurent et Saint-Claude, et par Morez et Gex. Les autres corps devaient suivre la division Cremer et le 24e corps dans leur mouvement sur Lyon. En attendant, les 15e, 18e et 20e corps restaient en avant de Pontarlier pour tenir tête aux Prussiens, qui s'avançaient, avec le gros de leurs forces, sur cette ville, qu'on

d'Afrique de marche, et un régiment de cavalerie mixte, armés de chassepots et susceptibles de combattre à pied.

mettait en état de défense. Le 18e corps était à droite, à Vuillecin et à Doubs ; le 15e au centre, à Sombacourt et aux Granges-Sainte-Marie ; le 20e à gauche, à Chaffois, à Bulle, à Frasne et à Dompierre. Comme partout et toujours, les vivres manquèrent à Pontarlier, soit par la faute des événements, soit par la négligence de l'intendance. A ce moment, plus de la moitié de l'armée s'était débandée et se composait d'éclopés et surtout de traînards.

Le 29, toute l'armée commençait son mouvement sur Mouthe ; le soir, Zastrow surprit et battit une division du 15e corps à Sombacourt (1) et attaqua vivement, à six heures, une division du 20e corps à Chaffois (2). A sept heures, pendant le combat, le général Clinchant reçut de Bordeaux une dépêche qui lui annonçait la conclusion d'un armistice. Aussitôt on prévint les Prussiens, qui convinrent avec nous de suspendre le feu, et chacun resta maître de la partie du village qu'il occupait. Les troupiers français et allemands se félicitaient de la fin de la guerre et échangeaient vivres et tabac. La nouvelle de l'armistice se répandit avec rapidité, et nos opérations s'arrêtèrent partout ; notre

(1) Division Dastugue.
(2) Division Thornton.

marche sur Mouthe fut suspendue ; nos malheureux soldats crurent que la fin de leurs misères était arrivée. Sur l'avis qui leur fut donné de la signature d'un armistice par les officiers français, les officiers prussiens consentirent presque partout à cesser les hostilités en attendant les ordres de leurs supérieurs. Mais l'armistice n'était qu'une déception de plus ajoutée à toutes les infortunes et à toutes les souffrances de l'armée de l'Est.

Le lendemain 30, au matin, les Prussiens attaquèrent le 20e corps à Bulle. A cette nouvelle, Clinchant envoya un parlementaire pour demander des explications ; et il lui fut répondu que l'armistice, qui existait en effet, ne concernait pas l'armée de l'Est, et qu'en conséquence l'armée allemande continuerait à se battre. Voici ce qui s'était passé :

Le 29 janvier au matin, M. Gambetta avait reçu à Bordeaux une dépêche de M. Jules Favre, qui lui annonçait la conclusion d'un armistice de vingt et un jours et se terminait par ces mots : « Faites connaître cette nouvelle à toute la France et faites exécuter l'armistice ». Il ne prévenait pas M. Gambetta de l'exception qu'il avait demandée et obtenue pour l'armée de l'Est et pour

Béfort (1) : en conséquence, le ministre de la guerre expédia au général Clinchant et à Garibaldi l'ordre de suspendre immédiatement les hostilités et de se concerter avec les généraux ennemis pour tracer les lignes de démarcation entre les deux armées.

M. Jules Favre *avait oublié* de dire que l'armistice ne commençait dans les départements que le 31 ; il *avait encore oublié* de dire que les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura, Béfort et l'armée de l'Est étaient exceptés de l'armistice.

A coup sûr, l'armée de l'Est était très-compromise quand l'armistice a été signé et quand la dépêche lui est parvenue, Il n'en est pas moins vrai que cette dépêche lui a porté le coup fatal en la trompant, en arrêtant ses mouvements et en la jetant, quand la vérité fut connue, dans une désorganisation encore plus grande.

Sous le poids d'une pareille faute, sous le

(1) Pendant les négociations de l'armistice, M. de Bismark demandait que Béfort capitulât; M. Jules Favre refusa et préféra que le siége continuât et que l'armée de l'Est pût poursuivre ses opérations; M. de Bismark y consentit. Cette exception a peut-être permis à la France de conserver Béfort; mais pourquoi ne pas en prévenir M. Gambetta?

poids d'une pareille responsabilité, accusé par tout le monde, trouvé coupable même par les Prussiens, qui ont profité de son incomparable ineptie, M. Jules Favre, pour se justifier, a écrit d'une plume légère et élégante les lignes qui suivent : « Du reste, l'armistice ne s'appliquait aux armées de province que trois jours après la signature de la convention (1), et dès le 30 janvier (2) l'armée de l'Est avait été contrainte de franchir la frontière suisse. Le traité du 28 janvier a donc été sans influence sur son sort (3) ».

La réponse à cette impudente apologie sera dans l'histoire scrupuleusement exacte des faits.

A la nouvelle de l'armistice, le général de Manteuffel (4) adressa la proclamation suivante

(1) Il aurait fallu au moins le leur faire savoir.

(2) Ce n'est pas vrai. L'armée, comme on va le voir, n'est entrée en Suisse que deux jours après, le 1er février.

(3) Devant la commission d'enquête, M. J. Favre a cherché à expliquer sa conduite. Tout le verbiage de ses dépositions ne peut détruire le fait évident, indiscutable, qu'il connaissait l'exception relative à l'armée de l'Est, exception qu'il avait signée et qu'il a dû lire, bien qu'il prétende ne l'avoir pas connue. — Déjà, en rendant compte de ses négociations au gouvernement de la Défense nationale (31 janvier et 1er février), M. J. Favre, prié de dire si oui ou non Bourbaki était protégé par l'armistice, se perdait dans des réponses qui n'expliquaient rien (Voy. le *Rapport de M. Chaper*).

(4) Le général de Moltke avait expédié au général de

à son armée : « Soldats de l'armée du Sud ! Paris a capitulé ! un armistice est conclu entre la garnison de la ville et les première et deuxième armées. Seule, celle du Sud doit continuer ses opérations jusqu'à ce qu'elle ait obtenu un résultat définitif. *En avant !* » En même temps il donnait l'ordre à ses généraux de ne traiter avec les Français qu'à la condition qu'ils *mettraient bas les armes*. Aussitôt les Prussiens recommencèrent les hostilités et nous surprirent presque partout, arrêtés et croyant à l'armistice. Quand nos soldats apprirent la vérité et surent que l'armistice ne les concernait pas, leur esprit se troubla ; le courage et le sentiment du devoir, déjà fort ébranlés, disparurent tout à fait chez beaucoup d'entre eux ; ils dirent hautement qu'ils ne voulaient pas être les seuls à se battre pendant que le reste de la France était en paix ; le bataillon des Pyrénées-Orientales n'eut pas honte de déclarer qu'il aimait mieux être prisonnier que de continuer une pareille vie de souffrances.

Nous avons dit précédemment que les Prussiens avaient attaqué, le 30 au matin, le 20e corps

Manteuffel une dépêche èxacte, que ce dernier reçut le 29 à cinq heures du soir et qu'il fit connaître plus tard à nos généraux.

à Bulle et que le général Clinchant avait aussitôt envoyé un parlementaire, auquel il avait été répondu que l'armistice ne concernait pas l'armée de l'Est. Le général Clinchant prévint le ministre de la guerre de ce qui arrivait. Il reçut à sept heures du soir la réponse de M. Gambetta : le gouvernement de Bordeaux déclarait qu'il regardait comme une violation flagrante de la convention de Versailles la prétention du général de Manteuffel de continuer les hostilités malgré l'armistice ; il ordonnait au général Clinchant d'envoyer un parlementaire chargé de dresser procès-verbal du refus du général prussien, et lui prescrivait d'avertir la Délégation si le général de Manteuffel persistait dans ses prétentions. Le gouvernement de Bordeaux, ignorant ce qui s'était passé à Versailles et ne connaissant que la dépêche incomplète de M. J. Favre, ne pouvait répondre autre chose ; comme le général Clinchant, M. Gambetta était dans l'erreur. Les journées du 30 et du 31 furent donc perdues par nous en négociations inutiles, pendant lesquelles nous arrêtâmes notre marche sur Gex, tandis que les Prussiens continuaient leur mouvement enveloppant.

Conformément aux ordres qu'il avait reçus, le

général Clinchant envoya le colonel Chevals (1) auprès du général de Manteuffel, qui était à Villeneuve, à 45 kilomètres de Pontarlier. Le général de Manteuffel déclara à notre parlementaire que l'armistice ne concernait pas l'armée de l'Est et qu'il devait continuer ses opérations. Le colonel Chevals répliqua que le texte de l'armistice envoyé par le gouvernement français au général Clinchant ne comportait aucune exception, et que sans doute cette exception dont parlait le général de Manteuffel était le résultat d'un malentendu qu'il serait possible d'éclaircir. Le général de Manteuffel répondit qu'il n'y avait aucun malentendu, qu'il avait des ordres de son gouvernement et qu'il les exécuterait.

Au retour du colonel Chevals, le général Clinchant savait enfin à quoi s'en tenir : son armée avait été exceptée de l'armistice (2), et son gouvernement ne l'en avait pas prévenu ! Croyant qu'il

(1) Du 6e régiment de cuirassiers de marche.

(2) Le général Clinchant connaissait par les journaux suisses la dépêche adressée par le roi de Prusse à la reine. Dans cette dépêche, le roi de Prusse annonçait l'armistice et ne disait pas un mot de l'exception relative à l'armée de l'Est. Est-ce oubli, ignorance ou perfidie? je l'ignore ; toujours est-il que cette dépêche prussienne, inexacte comme la dépêche française, acheva de tromper le général Clinchant.

était compris dans l'armistice, il s'était arrêté loyalement, pendant que l'ennemi, exactement informé, avait continué ses mouvements. Dès lors il devenait douteux que l'armée pût arriver à Saint-Laurent ou à Gex, et qu'elle ne fût pas obligée d'entrer en Suisse. Déjà les Prussiens occupaient les Planches et Foncine-le-Bas, et nous fermaient ainsi la meilleure des deux routes par lesquelles nous pouvions arriver dans le département de l'Ain. Il était donc prudent d'entrer en négociation avec la Suisse, pour nous assurer un refuge en cas d'urgence. C'est le parti auquel s'arrêta le général Clinchant. Il envoya, le 31 dans l'après-midi, le colonel Chevals auprès des autorités fédérales helvétiques, afin de s'entendre avec elles, dans le cas où il deviendrait nécessaire que tout ou partie de l'armée française passât sur le territoire suisse.

Traversant avec peine les cohues inextricables de voitures, de canons, d'hommes et de chevaux qui encombraient déjà les Verrières et la route de la Cluse, notre parlementaire arriva à la frontière et y trouva le général suisse Bontemps, qui envoya aussitôt un télégramme au général Herzog, commandant en chef des troupes helvétiques. En attendant une réponse, le colonel Chevals passa

la fin de la journée et une partie de la nuit à établir l'ordre sur la route : les canons et les voitures furent placés à la file sur le côté droit, et les fantassins durent passer sur l'autre côté. Cette mesure de prudence permit un peu plus tard à nos troupes d'entrer rapidement en Suisse quand le moment fut venu et rendit notre retraite plus facile.

Il faut maintenant revenir aux opérations et examiner d'abord la situation de l'armée le 29 au soir, au moment où la nouvelle de l'armistice lui parvint.

Les Prussiens venaient d'occuper les Planches, le 29 au soir ; les chasseurs d'Afrique (1), chargés de défendre ce défilé important, l'évacuèrent sans combattre. Cinquante dragons du 6e régiment (2) luttèrent seuls pendant trois quarts d'heure contre une brigade prussienne, et ne se replièrent que quand ils se virent au moment d'être enveloppés et pris. Ces braves soldats revinrent, la nuit, à la Chaux- Neuve et de là à Morez, en

(1) Second régiment de marche.

(2) Ce régiment faisait partie de la cavalerie du 15e corps, qui était arrivée à Saint-Laurent. L'escadron qui défendit les Planches était sous les ordres du capitaine de Perry; il était parti de Saint-Laurent le 29 au matin et arrivait aux Planches pour chercher et ramener à Saint-Laurent le convoi de la division de cavalerie du 15e corps.

suivant un chemin encombré de neige. Des Planches, les Prussiens allèrent occuper Foncine-le-Bas et nous fermèrent la route de Pontarlier à Saint-Laurent et à Saint-Claude; mais il restait la route de Gex. Il y avait donc encore une issue, moins bonne que la précédente, mais parfaitement praticable pour l'infanterie, la cavalerie (1) et même pour les bagages, puisque des canons sur traîneaux et des voitures y ont passé et sont arrivés à Gex, avec plusieurs milliers d'hommes et de chevaux. Quelle est donc la cause qui a empêché l'armée d'y passer tout entière? Les deux jours perdus, du 29 au soir au 31 au soir, moment du retour du colonel Chevals à Pontarlier. Pendant ces deux jours, on s'est arrêté partout sur la foi de l'armistice. La première division du 24e corps, une brigade de la division Cremer, la cavalerie du 15e corps, qui étaient partis les premiers et se trouvaient en tête de l'armée, passèrent, avant l'arrivée des Prussiens, sur les routes qui conduisent à Saint-Laurent et à Gex; mais le reste de l'armée demeura immobile dans ses positions autour de Pontarlier, croyant à la fin

(1) L'escadron du 6e dragons, dont nous venons de parler, l'a suivie et l'a frayée le premier.

de la guerre (1), achevant de se désorganiser, quelques-uns filant déjà en Suisse, au lieu de marcher au sud, en force et en ordre, comme l'armée l'eût fait tout entière à la suite de Cremer et de la première division du 24e corps, si la nouvelle de l'armistice ne fût venue arrêter le mouvement déjà commencé. Cent mille hommes épuisés par la faim, le froid, la fatigue, et dont un grand nombre, ayant les pieds gelés, ne pouvaient plus que se traîner, s'arrêtèrent subitement quand ils crurent que les hostilités étaient terminées, parce que le repos leur était indispensable et qu'ils n'avaient plus d'effort à faire pour sauver l'honneur de l'armée.

En disant qu'on pouvait échapper à la nécessité d'entrer en Suisse, il est bien évident qu'on ne prétend pas que toute l'armée, avec ses bagages et tous ses canons, pouvait revenir à Lyon, intacte et en bon ordre. Une partie de l'artillerie serait

(1) Chaque général, chaque officier, ayant peur de violer l'armistice en combattant, et craignant de fournir un prétexte à la reprise des hostilités, laissa faire les Prussiens, parlementa, protesta et se retira. En attendant, les Prussiens allaient de l'avant, occupaient villages et défilés, et continuaient leur mouvement enveloppant. On voit que, dans ce temps de progrès général, la foi punique a largement progressé.

évidemment tombée aux mains des Prussiens ou aurait été obligée de se réfugier en Suisse; mais une armée tout entière n'eût pas été contrainte de passer sur un territoire neutre pour éviter de mettre bas les armes ; on avait déjà trois armées prisonnières, on évitait un quatrième désastre.

Après l'occupation des Planches et de Foncine-le-Bas (29 au soir), la route par laquelle le général Cremer et sa cavalerie avaient passé étant fermée, le 63e régiment de marche (1), qui s'avançait dans la nuit du 29 au 30 pour passer à Foncine-le-Bas, dut rétrograder de Foncine-le-Haut jusqu'à la Chaux-Neuve, où commence le chemin qui conduit à Gex. Il y avait en ce moment à la Chaux-Neuve et dans le voisinage, à Chatelblanc, etc., une brigade de la division Cremer (2), l'escadron du 6e dragons venu des Planches, le 2e régiment de chasseurs d'Afrique de marche, les 60e, 61e, 63e régiments de marche et le 16e bataillon de marche de chasseurs à pied (3). On était en force, et le général Comagny, nou-

(1) De la division Daries, première division du 24e corps.
(2) 32e et 57e régiments.
(3) Le 60e, le 61e, le 63e régiment et le 16e bataillon de chasseurs appartenaient à la division Daries.

veau commandant du 24e corps (1), pouvait disputer le passage ou essayer au moins de le forcer; il se préparait, le 30 au matin, à reprendre Foncine, mais l'armistice l'empêcha d'agir, et il resta dans l'inaction pendant les journées du 30 et du 31. Quand le général Comagny sut, le 31 au soir, que l'armistice ne concernait pas l'armée de l'Est, l'ennemi avait reçu des renforts, s'était retranché, et il ne fallait plus songer à l'attaquer. Le général Comagny donna l'ordre au général Daries (2) de diriger ses troupes sur Morez par la Chapelle-des-Bois et Belle-Fontaine; elles suivirent un chemin encombré de neige, dans lequel les hommes marchaient un à un, les cavaliers conduisant leurs chevaux par la figure. On passa avec difficulté, au prix de grandes souffrances; mais on passa. La division Daries, la division de cavalerie Longuerue du 15e corps, le 7e régiment de chasseurs à cheval du 20e corps, le 4e régiment de zouaves, une brigade d'infanterie de la division Cremer, commandée par le colonel Poullet, quelques hommes de la réserve de l'amiral Pallu et l'amiral lui-même, une batterie de canons Armstrong (placés sur des traîneaux) et les bagages

(1) Dont le quartier général était à Mouthe.
(2) Commandant la 1re division du 24e corps.

du 32e régiment de marche arrivèrent ainsi à Morez, les 1er et 2 février, et se rendirent à Gex par les Rousses et le col de la Faucille. Ajoutons que le 9 février il arrivait encore de nombreux traînards ou éclopés à Gex, ce qui prouve que la route est restée libre jusqu'au 9 février (1).

Il est difficile, ce me semble, de soutenir qu'à partir du 29 les chemins sont coupés, que l'armée est enveloppée, perdue, et qu'elle n'a plus qu'à entrer en Suisse pour échapper à la honte d'être faite prisonnière de guerre (2). Il est incontestable au contraire qu'elle peut encore revenir sur Gex : elle aura des combats d'arrière-garde à soutenir; mais, en défendant énergiquement Saint-Lau-

(1) Nous tenons ce renseignement de l'officier chargé de recevoir, à Gex, les hommes restés en arrière, de leur donner des bons de vivres et de les diriger sur Bourg.

(2) L'armée avait tout le temps nécessaire pour passer. En supposant qu'elle défilât homme par homme, par le chemin de la Chaux-Neuve à Morez, comme elle s'est arrêtée pendant 36 heures, il aurait pu passer 194,000 hommes, en admettant qu'ils auraient fait 90 pas à la minute, au lieu de 110 que prescrit le règlement. Comme il n'y avait pas 100,000 hommes à faire passer, le temps dont on disposait était beaucoup plus long qu'il n'était nécessaire. Ajoutons que l'on pouvait passer trois ou quatre de front, en déblayant la route avec les charrues à neige en usage dans le Jura.

rent, que nous occupons (1), nulle part sa ligne de retraite ne peut être coupée par un détachement nombreux et muni d'artillerie (2).

Pendant que les événements que nous venons de raconter s'accomplissaient dans les environs de Gex, le dénouement se préparait à Pontarlier. Croyant à l'armistice et à un malentendu de la part des généraux prussiens, nous nous étions arrêtés et nous avions perdu 36 heures à parlementer, pendant que les divisions allemandes continuaient en toute liberté leur mouvement enveloppant. Nous avions perdu nos distances et les Prussiens commençaient à nous marcher sur les talons quand nous voulûmes continuer la retraite, et il devint évident que même pour passer en Suisse nous serions obligés de lutter sérieusement afin de leur échapper. Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de cet avantage qu'obtenait l'ennemi et qu'il devait à la coupable négligence de M. Jules Favre. Les Prussiens n'auraient-ils gagné que cet avantage à la rédaction incomplète de la dépêche envoyée à M. Gambetta,

(1) D'où les Prussiens auraient pu venir sur Morbier et Morez.

(2) Voir les feuilles 138, 139 et 149 de la carte de France du Dépôt de la guerre.

que M. Jules Favre n'en serait pas moins coupable, puisqu'il compromettait même la retraite en Suisse.

Mais il avait rendu impossible la retraite sur Gex, ce qui est autrement grave; et à tout ce que nous avons déjà dit nous ajouterons ici une dernière preuve, qui nous est fournie par le colonel Wartensleben, chef d'état-major du général de Manteuffel. Il nous apprend en effet que le 31 janvier le général de Manteuffel fit occuper par des détachements du 2e corps (Fransecky) les Granges-Sainte-Marie pour y couper la route de Pontarlier à Mouthe, et qu'à la suite de trois combats livrés à Bonnevaux, à Vaux et à la Planée (1), les Prussiens devinrent les maîtres de la position essentielle des Granges, qui ferma, le 31 seulement, dit-il, la dernière issue qui restât à l'armée française (2).

(1) Ces divers combats furent livrés à une brigade de la division Cremer et aux débris de la division Dastugue (15e corps). —La division Segard (20e corps) avait été placée à Frasne, d'où elle pouvait soutenir les troupes qui défendaient Vaux; mais elle s'était repliée sur Pontarlier, à la nouvelle de l'armistice. A Bonnevaux, les Prussiens s'emparèrent du défilé, aussi à la faveur de l'armistice, les troupes du 15e corps ne voulant pas le défendre, afin de respecter les engagements pris par notre gouvernement.

(2) En effet, les Prussiens, en se portant des Granges-Sainte-Marie sur les Frêtes, nous barraient notre dernière ligne de retraite, et il n'y avait plus à songer à suivre

Voici ce qui s'était passé : La division Carré de Busserolle (du 24e corps) était chargée de défendre les Granges ; quand elle y arriva, elle rencontra les troupes du 15e corps, qui venaient d'être battues à Vaux et qui fuyaient en désordre. Le général de Busserolle essaya de les arrêter et de les reformer en arrière de sa division ; elles refusèrent et continuèrent à fuir, entraînant avec elles une partie des soldats du général de Busserolle, qui eut bientôt sa division réduite à un petit nombre d'hommes (1). Vers les dix heures du soir, par suite de quelque malentendu, le général en chef du 24e corps donna l'ordre verbal au chef de l'état-major de la division de quitter les Granges et de se replier aux Hôpitaux-Neufs. On abandonnait ainsi sans combat la clef de notre ligne de retraite sur Gex (2).

cette route pour aller à Mouthe, à la Chaux-Neuve et à Gex. — Les Prussiens et M. J. Favre ont donc tort de dire que la dépêche a été sans influence sur le sort de l'armée de l'Est, que nous n'avions plus d'issue dès le 29, puisque les Allemands déclarent eux-mêmes que la dernière issue ne nous a été fermée que le 31.

(1) La 2e légion du Rhône ne comptait plus que 312 hommes.

(2) Le général Carré de Busserolle, avec quelques hommes de bonne volonté, arriva à Gex le 3 février, n'ayant rencontré aucun obstacle sur sa route.

Quand le général Clinchant connut cette fatale nouvelle, il comprit que tout était fini et qu'il ne lui restait plus qu'à sauver l'armée et son matériel en entrant en Suisse. Il alla rejoindre le colonel Chevals aux Verrières (1) et lui donna ses pleins pouvoirs pour signer une convention avec le général Herzog. Le colonel Chevals commença la négociation à trois heures trois quarts; à quatre heures et demie, la convention était signée, et un quart d'heure après, le premier canon entrait en Suisse. On n'avait pas perdu de temps, et en effet il n'y en avait pas à perdre.

Le général Fransecky marchait sur Pontarlier, l'enlevait après un combat assez court et se portait aussitôt sur la Cluse pour nous empêcher de filer par les routes du sud, si nous en avions encore l'envie, et nous contraindre à entrer en Suisse. En même temps, une colonne prussienne arrivait à Oye, se dirigeant aussi sur la Cluse et appuyant le mouvement que Fransecky faisait par le nord.

Le 18e corps et la réserve de l'amiral Pallu furent chargés de couvrir la retraite contre les attaques de l'ennemi, et pendant que le gros de l'armée entrait en Suisse par la route de Ver-

(1) Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, à trois heures du matin.

rières (1), deux combats s'engagèrent à Oye (2) et à la Cluse. Appuyées au fort de Joux, défendu par l'énergique commandant Ploton, la réserve et la division Penhoat (18e corps) résistèrent toute la journée, repoussèrent les Prussiens et sauvèrent l'armée. C'est à ce combat que fut tué le brave colonel Achilli, du 44e régiment de marche; blessé depuis plusieurs jours, couvert du sang qui s'échappait de ses blessures, il voulut rester à la tête de son régiment et s'y fit tuer.

La Suisse fit un accueil admirable à notre malheureuse armée, et la France devra conserver une éternelle reconnaissance à ce généreux pays pour sa charitable hospitalité envers nos soldats exténués, qu'elle a accueillis et soignés comme s'ils eussent été ses enfants.

Il est profondément regrettable que quelques-uns d'entre nous aient donné aux Suisses le triste spectacle de l'égoïsme le plus éhonté et du manque complet du sentiment du devoir. Beaucoup de médecins et d'intendants, abandonnant leurs nom-

(1) Une partie de l'armée entra en Suisse par la route des Fourgs et par celle de Jougne.

(2) Le combat d'Oye fut soutenu par la cavalerie du général de Brémond d'Ars, par une brigade de la 1re division du 18e corps et par les zéphirs. L'ennemi fut repoussé.

breux malades et leur poste, se sauvèrent et rentrèrent en France, au scandale de l'armée et de ses hôtes. Il faut, pour que l'histoire serve à quelque chose, que tout soit signalé, que le mal soit stigmatisé impitoyablement, et le bien mis en lumière. N'oublions donc pas de donner aux turcos de l'armée de l'Est l'éloge que méritent ces braves soldats. Venus d'Algérie avec leur pantalon de coutil, marchant pieds nus dans la neige, se battant toujours avec entrain, supportant avec résignation, et sans jamais se plaindre, des souffrances encore plus dures pour eux Algériens que pour nous Français, ils entrèrent en Suisse réduits à deux cents hommes : les 2,800 autres soldats du régiment avaient péri en faisant leur devoir. Quand ils purent rentrer en France, après la paix, ils quittèrent Genève pour se rendre à Saint-Julien, en Savoie ; ils demandèrent tout le long du chemin s'ils étaient sur la terre de France ; aussitôt qu'ils y furent arrivés, tous se jetèrent à genoux, embrassant le sol de la Patrie, puis, se relevant, ils firent mille gambades de fantasia pour attester la joie qu'ils avaient de rentrer en France. Si le spectacle est touchant, étranges et amères sont les comparaisons qu'il fait venir à l'esprit.

Pendant ce temps, Werder était devant Besançon, surveillant cette place, mais s'occupant surtout de Dôle, clef des communications de l'armée de Manteuffel, que Garibaldi pouvait menacer. Il avait reçu, en effet, le 28, l'ordre de M. de Freycinet de se jeter sur Dôle et Mouchard, pour produire une diversion utile à l'armée de l'Est. Parti de Dijon, Garibaldi avait envoyé une colonne de 1,500 hommes occuper le mont Roland, qui domine Dôle ; mais elle s'était repliée à la vue des Prussiens. Le reste de l'armée garibaldienne fut éparpillé dans la direction de Lons-le-Saulnier et de Bourg ; et quand Garibaldi connut l'armistice, au lieu de se replier sur Dijon et de s'y défendre, il battit en retraite dans la direction de Lyon, et permit ainsi aux Prussiens de réoccuper Dijon sans combat (1er février).

5° PHALSBOURG, BÉFORT ET BITCHE

Il nous reste encore, pour finir cette lamentable histoire, à parler des trois siéges de Phalsbourg, de Béfort et de Bitche.

Phalsbourg (1), assiégé et bombardé depuis

(1) La garnison se composait d'un bataillon du 63e et de mobiles de la Meurthe.

le 10 août, se rendit le 12 décembre, parce qu'il n'y avait plus de pain dans la ville. Le colonel Taillant, qui défendait la place, explique dans la lettre suivante comment il a rendu Phalsbourg : « Les journaux français ont répété, ils ont affirmé, d'après des journaux étrangers, que Phalsbourg avait capitulé. Phalsbourg n'a pas capitulé. Après avoir repoussé deux attaques de vive force, subi quatre bombardements, et lorsque nous avons vu que les vivres allaient nous manquer absolument, nous avons noyé nos poudres, brisé les onze mille fusils qui se trouvaient entre les mains de nos soldats et à l'arsenal, encloué nos soixante-cinq canons et scié nos affûts. Le jour où le pain a manqué, nous avons ouvert nos portes, en avertissant les Prussiens que nous avions détruit tout notre matériel de guerre et que nous ne demandions rien. Ce n'est certes pas là une capitulation ». En effet, une telle conduite est on ne peut plus honorable. L'ennemi, pour le reconnaître, et sans que rien lui eût été imposé par une capitulation, accorda aux officiers de conserver leur épée et leurs bagages, aux soldats leur sac, et les autorisa à choisir les villes où ils devaient se rendre comme prisonniers.

L'héroïque défense de Béfort est un des épiso-

des les plus remarquables de la guerre de 1870. Comme toutes nos places fortes, Béfort n'était pas en état de se défendre contre la nouvelle artillerie ; la ville était dominée par des hauteurs qui n'étaient pas fortifiées. Il fallut, au moment même où la guerre éclatait, construire rapidement des ouvrages de fortification passagère sur les hauteurs de Bellevue et sur celles des Hautes et des Basses-Perches. La garnison se composait de 16,000 hommes (1); la place renfermait de la poudre, des cartouches et des vivres en quantités suffisantes; mais les projectiles étaient peu nombreux (2), et plus de la moitié des bouches à feu étaient de faible calibre et non rayées. Mais Béfort était commandé par l'énergique et intelligent colonel du génie M. Denfert-Rochereau, décidé à se défendre et à faire son devoir.

Il résolut d'occuper et de disputer pied à pied toutes les positions extérieures de la place, et de ne s'enfermer dans la ville qu'après avoir lutté

(1) Dont deux bataillons de ligne, cinq demi-batteries d'artillerie, une demi-compagnie du génie; la presque totalité de la garnison se composait de mobiles et de mobilisés.

(2) Béfort renfermait seulement 13,000 obus de 4; 40,000 obus de 12; 24,000 obus de 24 et 20,000 obus sphériques pour les pièces lisses.

aussi longtemps que possible pour en conserver les approches. Il fit donc fortifier les hauteurs et les villages environnants, et achever les ouvrages commencés sur les Perches.

Le 2 novembre, le général de Treskow, avec environ 18,000 hommes, commença l'investissement de Béfort. Il fut repoussé ce jour-là au combat de Roppe; mais l'investissement, malgré la résistance de la garnison, s'accomplit le lendemain 3 novembre. Cependant les Prussiens ne purent ouvrir la première parallèle que le 28 novembre, parce que le colonel Denfert les harcela sans relâche par des sorties et repoussa constamment leurs attaques sur nos positions avancées. Le général de Treskow attaqua d'abord le fort de Bellevue, à l'ouest de Béfort; mais ses progrès furent arrêtés par une résistance énergique et par des travaux de contre-attaque bien dirigés. Le 3 décembre, les Prussiens commencèrent le bombardement, qui devait durer soixante-treize jours sans interruption; la population se réfugia dans les caves, où elle vécut décimée par la fièvre typhoïde et la petite vérole, et en proie à toutes les souffrances.

La garnison avait chaque jour des engagements avec l'ennemi, qui bombardait à outrance la ville,

les forts et les villages occupés par la garnison. Malgré tout, le général de Treskow n'avançait à rien du côté de Bellevue : il dut renoncer à cette attaque, changer de plan et assiéger les Perches. Dans la nuit du 7 au 8 janvier, les Prussiens s'emparèrent du village de Danjoutin, et dès lors ils commencèrent l'attaque et le bombardement des forts des Hautes et des Basses-Perches.

Le 8 janvier, on apprit à Béfort l'approche de l'armée de Bourbaki, et le lendemain on entendit le canon de Villersexel. Pendant la bataille d'Héricourt, le colonel Denfert essaya de faire une sortie ; mais il trouva les Prussiens en force autour de Béfort (1). La cessation de la canonnade, le 18, annonça la retraite de notre armée : il ne fallait plus compter que sur soi.

Dans la nuit du 20 au 21 janvier, les Prussiens essayèrent d'enlever d'assaut le village fortifié de Pérouse, situé à l'est de Béfort; mais il furent repoussés après un combat acharné. Cependant il fallut évacuer ce village, parce qu'ils parvinrent à s'emparer de positions qui le dominaient. Dès lors, maîtres de Danjoutin et de Pérouse, ils

(1) Voyez pages 82 et 83.

commencèrent les travaux d'attaque contre les Perches (22 janvier), sans discontinuer le bombardement de ces deux forts et de la ville. Le 26 au soir, ils essayèrent d'enlever d'assaut les Hautes et les Basses-Perches; mais ils furent repoussés avec perte. Après cet échec, le bombardement continua avec plus de fureur, et l'ennemi activa ses travaux.

Le 7 février, l'ennemi étant arrivé au fossé, il fallut évacuer les deux ouvrages des Perches, qui n'étaient plus qu'un monceau de ruines et que les Prussiens occupèrent le 8. Après 97 jours de siége, le général de Treskow pouvait seulement commencer l'attaque de la ville et du château de Béfort. Le château devint alors le seul but des obus de l'ennemi, qui, maître des Perches, y avait établi aussitôt de formidables batteries.

Le 13 février au soir, le général de Treskow fit parvenir au colonel Denfert un télégramme daté de Versailles du 13, signé Picard et Bismark, qui autorisait le commandant de Béfort à consentir à la reddition de la place. Mais le colonel Denfert déclara ne pas vouloir s'en rapporter à une dépêche ennemie; il consentit seulement à une suspension d'armes, pendant laquelle le général de

Treskow ferait parvenir à Versailles une dépêche télégraphique pour informer M. de Bismark que le colonel Denfert demandait un avis direct de son gouvernement au sujet de la reddition de Béfort; il envoyait en même temps un officier à Bâle pour y recevoir la réponse télégraphique du gouvernement français.

Le feu fut suspendu, et, à huit heures et demie du soir, le 13 février 1871, le dernier coup de canon de cette épouvantable guerre fut tiré au château de Béfort. La population put enfin sortir des caves où elle vivait enterrée depuis deux mois et demi. La ville était bouleversée, à moitié détruite; le château était en ruines, mais les pièces des casemates étaient encore sur leurs roues et prêtes à tirer; l'une d'elles, Catherine, n'avait pu être démontée par les milliers d'obus que les Prussiens lui avaient envoyés.

La réponse demandée au gouvernement français étant arrivée à Bâle le 14, les négociations s'ouvrirent le 15, à Pérouse, pour la reddition de Béfort. Il fut stipulé que Béfort ne se rendait que sur l'ordre du gouvernement français; que la garnison sortirait avec ses drapeaux, ses armes et tout le matériel de guerre qu'elle pourrait emmener, et qu'elle se rendrait dans les lignes fran-

çaises, avec le droit de combattre si la paix n'était pas conclue. La garnison quitta Béfort le 17 et le 18, et se dirigea sur Grenoble, où elle fut dissoute, le 9 mars 1871.

Le siége avait duré 103 jours, dont 73 d'un bombardement sans trêve, qui avait jeté sur Béfort plus de 500,000 projectiles. Grâce au colonel Denfert, la France, à la paix, a pu conserver Béfort et un lambeau de l'Alsace.

Après la reddition de Béfort, l'armistice fut étendu aux trois départements de la Côte-d'Or, du Jura et du Doubs (13 février).

Au 13 février, Bitche résistait encore. C'est une petite place, mais imprenable, et elle était bien pourvue de vivres. Investie dès le commencement de l'invasion, bombardée à plusieurs reprises et brûlée par les obus, il y avait plus de sept mois que Bitche défiait les Bavarois qui l'attaquaient, lorsque, le 11 mars, le brave colonel Tessier rendit la ville à l'ennemi. Le 54e régiment et un bataillon du 86e, qui, avec 360 artilleurs et 228 douaniers, composaient la garnison, sortirent librement avec armes et bagages; le 54e se rendit à Versailles, où il fit son entrée, musique en tête, au milieu des vivats de la population.

Ah! défenseur de Metz, que n'avez-vous res-

semblé à ces loyaux soldats, qui ont su faire leur devoir!

La guerre était finie, après 500 batailles, combats et engagements; l'ennemi était victorieux; trente départements et vingt-cinq places fortes, grandes ou petites, étaient occupés par 6 ou 700,000 Allemands; Paris était en leur pouvoir, bien qu'ils n'aient pas osé y entrer; 385,000 prisonniers étaient en Allemagne (1); 20,000 hommes étaient internés en Belgique et 85,000 en Suisse; 150,000 hommes étaient prisonniers dans Paris; 7,234 canons, 667,000 chassepots et environ 500,000 fusils anciens modèles avaient été pris par les Allemands.

La paix la plus dure allait être le résultat de tant d'incapacité et d'ineptie, de tant d'aveuglement et d'infatuation, de tant de fautes et de désastres. Mais je ne finirai pas ce chapitre sans rappeler à mes lecteurs que La Bruyère a dit : « Il y a des maux effroyables et d'horribles malheurs où l'on n'ose penser, et dont la seule vue fait frémir; s'il arrive que l'on y tombe, l'on se trouve des ressources que l'on ne se connaissoit point, l'on se roidit contre son infortune, et l'on fait mieux qu'on ne l'espéroit ».

(1) 17,738 de nos prisonniers sont morts en Allemagne.

IV

La Délégation de Tours et de Bordeaux. — L'anarchie dans le Midi. — L'Assemblée nationale. — Les préliminaires de Versailles. — Les Prussiens à Paris. — La Commune. — La paix de Francfort.

Pendant l'investissement de Paris (du 19 septembre 1870 au 28 janvier 1871), la délégation de Tours (1) gouverna la France. Ce n'était qu'un

(1) La Délégation fut composée de M. Crémieux, garde des sceaux, de M. Glais-Bizoin, de l'amiral Fourichon, ministre de la marine et de la guerre, puis de M. Gambetta, ministre de l'intérieur. M. Gambetta avait deux voix en cas de partage des quatre membres de la Délégation. L'amiral Fourichon ayant donné sa démission de ministre de la guerre, parce que ses collègues voulaient soumettre l'armée à l'élément civil, M. Crémieux prit ce portefeuille et l'abandonna à M. Gambetta, qui devint ainsi ministre de l'intérieur et de la guerre. Avec ses deux voix et ses deux portefeuilles, M. Gambetta devint le maître de la Délégation. — La Délégation était assistée par de bons chefs de service venus des divers ministères de Paris; parmi eux nous citerons : le général Lefort (guerre), le gé-

gouvernement révolutionnaire, irrégulier, qui, à défaut d'autre, fut cependant accepté, sinon par tous, du moins par le plus grand nombre, parce que sa mission principale était de soutenir la lutte contre les armées allemandes, et qu'il fallait bien se rallier autour d'un centre quelconque. Les révolutionnaires du Midi seuls essayèrent de constituer un gouvernement opposé à celui de la Défense nationale, au risque d'amoindrir la résistance et de briser l'unité française.

Après le 4 septembre, l'administration départementale se trouva désorganisée par la destitution en bloc des préfets de l'Empire, qui furent remplacés par des avocats de second ordre et par des journalistes de bas étage, ou par des bohêmes, habitués des cafés de Paris, tous inexpérimentés ou incapables. Il y eut alors, comme après toutes nos révolutions, qui n'ont pas d'autre but, une distribution scandaleuse de places, une véritable curée sans vergogne : les amis du nouveau pouvoir se partagèrent les fonctions de préfets, de sous-préfets, de procureurs généraux, de substituts, de juges de paix, de commissaires ordinaires

néral Loverdo (personnel), MM. Roy et de Roussy (finances), M. de Franqueville (travaux publics), M. de Moustiers (commerce), M. de Chaudordy (affaires étrangères).

et extraordinaires, etc. Les choix furent souvent déplorables et ne donnèrent presque partout que des fonctionnaires sans intelligence, sans dévouement ni à la France ni à la République, ne faisant rien, ne voulant et ne sachant rien faire, se tenant pour satisfaits d'être en place, et n'ayant qu'un désir, jouir de leur position et la conserver. Quelques personnages investis de fonctions militaires furent encore plus étranges. Nos départements du Nord se souviendront longtemps de l'immoralité de certain ivrogne, devenu général de division, immoralité telle qu'elle s'oppose à tout détail.

C'était avec de pareils agents que la Délégation devait gouverner et administrer le pays. Aussitôt l'anarchie éclata dans les grandes villes du Midi, à Lyon, Marseille, Toulouse, Perpignan, Toulon, Saint-Étienne, Valence, etc.

Le parti communiste s'empara presque partout du pouvoir, destitua et arrêta les magistrats, les fonctionnaires et les généraux de l'Empire, et persécuta le clergé. Les classes populaires, infectées de communisme et travaillées par l'Internationale (1), devinrent maîtresses et donnèrent

(1) Société ouvrière qui s'est constituée dans toute l'Europe pour détruire la religion, le capital et l'organisation

le pouvoir à leurs chefs; le drapeau rouge était arboré; les finances des villes étaient gaspillées; des émeutes continuelles éclataient partout et souvent étaient ensanglantées par des assassinats. Quant à la guerre, on disait bien haut qu'il fallait la faire à outrance; on créait des corps francs, on se revêtait de ceintures rouges, on se couvrait de galons et de plumes; mais, sauf à Lyon, personne ne se rendit aux armées.

Marseille fut le principal foyer de la démagogie : c'est pourquoi nous raconterons son histoire avec quelques détails. Le 4 septembre, la république fut proclamée à Marseille. Aussitôt, sous l'influence de divers affiliés de l'Internationale, on délivra les prisonniers politiques et on forma un comité de salut public, qui supprima le conseil général, installa une commission départementale et donna pour chefs au département les citoyens Delpech et Naquet. Le préfet fut chassé et la préfecture pillée. On supprima la police et on tua le chef des sergents de ville; le général d'Aurelle de Paladines, commandant la division militaire, fut remplacé par M. Brissy (1), inten-

actuelle du travail, de l'industrie, de la propriété et de la famille.

(1) Depuis condamné à mort par un conseil de guerre.

dant militaire. Le conseil départemental, devenu tout-puissant, se créa une garde appellée la garde civique, composée de gens de l'Internationale ; elle commit toutes sortes de violences : vols, visites domiciliaires, arrestations arbitraires, exactions, etc. Le 7 septembre, arriva enfin à Marseille, avec le titre d'administrateur supérieur du département des Bouches-du-Rhône, M. Alphonse Esquiros, qui était du parti ultra-radical et affilié à l'Internationale. Il nomma préfet M. Delpech, partagea les emplois entre les frères et amis, et créa de nouvelles places pour ceux qui n'avaient pas pu en trouver dans la première distribution. Les nouveaux fonctionnaires vivaient plantureusement et passaient leur temps à fumer à la préfecture.

La garde nationale avait été organisée et armée. A part quelques bataillons qui tenaient pour l'ordre, les autres obéissaient à l'Internationale. Le 26 septembre, M. Alphonse Esquiros passa la milice citoyenne en revue et lui dit très-sérieusement : « Si l'ennemi, du haut de cette colline, pouvait assister au spectacle splendide que nous avons sous les yeux, il pâlirait de terreur, et, abandonnant ses projets insensés, il évacuerait le sol de la France ! » Ce même jour, le comité de la

Ligue du Midi publiait un manifeste qui révélait son existence. Fondé par l'Internationale, il avait pour but de créer une république particulière, composée de 15 départements du bassin du Rhône et de l'Algérie, et n'hésitait pas, en pleine guerre étrangère, devant l'ennemi victorieux, à jeter dans les masses populaires l'idée criminelle de se séparer du pouvoir central et de porter atteinte à l'unité nationale. Mais l'Internationale n'a pas de patrie ; et ce qui la préoccupe, c'est de fonder sa domination, même aux dépens de la France.

Le comité de la Ligue, le conseil départemental et le club de l'Alhambra formaient trois centres qui dominaient Marseille. Ils violèrent toutes les libertés : la liberté des cultes, en fermant les églises; la liberté individuelle, en arrêtant arbitrairement un grand nombre de personnes, des prêtres surtout; la liberté de la défense ; la liberté d'association, en fermant les cercles et toutes les réunions autres que les leurs; la liberté de la presse, en supprimant les journaux qui leur étaient opposés. Les Jésuites furent chassés ; et quand on changea les noms des rues, comme c'est l'usage à chaque révolution, parmi les noms qu'on fit disparaître, parce qu'il aurait été « scandaleux de les conserver », on trouve celui de Belzunce, l'il-

lustre évêque de Marseille, si connu par son dévouement pendant la peste de 1720.

M. Gambetta, ministre de l'intérieur, était décidé à réprimer ces excès : il cassa, par un décret du 16 octobre, plusieurs arrêtés de M. Esquiros, qui donna sa démission ; mais l'Internationale l'obligea à conserver le pouvoir. La lutte éclata alors entre la Délégation et le ministre de l'intérieur, d'un côté, et l'Internationale et M. Esquiros, de l'autre ; à son tour, le conseil départemental cassa les décrets de M. Gambetta.

La nouvelle de la capitulation de Metz vint fournir un prétexte aux factieux pour résister à la Délégation et établir la Commune, qui fut proclamée le 1er novembre. Tous les conseils existant furent supprimés ; le conseil municipal, qui ne voulut pas se dissoudre, fut brisé par la force. M. Esquiros devint le chef de la Commune, et le prétendu général Cluseret, commandant de la garde nationale.

Le lendemain arrivait à Marseille M. Gent, républicain de vieille date et ancien déporté politique, nommé préfet des Bouches-du-Rhône par M. Gambetta. Il se rendit à la préfecture, où les communeux s'étaient réunis autour de leur chef, le citoyen Esquiros. Sommé de reconnaître la

Commune, M. Gent refusa, et fut aussitôt blessé d'un coup de pistolet. A cette nouvelle, une vive émotion éclata dans la ville, et la garde civique tira sur des foules inoffensives, dans lesquelles elle tua vingt et une personnes. M. Esquiros essaya de justifier ces assassinats.

Mais la garde nationale honnête résolut de punir ce guet-apens et d'en finir avec la tourbe qui opprimait Marseille. Le 3, elle se réunit, alla délivrer son colonel, qui était prisonnier, obtint des cartouches et des canons de l'autorité militaire, et occupa résolûment l'Hôtel-de-Ville et divers postes importants. Le 4 novembre, la garde civique, intimidée par l'énergie des honnêtes gens, évacua la préfecture, dont elle était maîtresse depuis deux mois, et se dispersa. Cluseret cessa d'être le chef de la garde nationale, Esquiros quitta Marseille, la Commune fut dissoute, l'ancien conseil municipal rétabli, et le préfet, M. Gent, fut installé dans ses fonctions. Les honnêtes gens avaient, par leur énergie, rétabli l'ordre, brisé la domination de l'Internationale et donné un bel exemple, que Paris eût dû suivre six mois plus tard.

En même temps que se formait à Marseille la Ligue du Midi, on établissait à Toulouse la Ligue

du Sud-Ouest, composée de onze départements situés entre la Méditerranée et l'Océan. La capitale de la Ligue était Toulouse, qui, avec Carcassonne, Narbonne et Perpignan, furent les principaux foyers révolutionnaires de cette région. Les meneurs étaient MM. Duportal, préfet de Toulouse, Marcou, maire de Carcassonne, et Dijon, chef de la Commune à Narbonne ; leur but était de faire revivre le jacobinisme et de le compléter avec quelques-unes des doctrines de l'Internationale et du socialisme. La république fut proclamée, le 4 septembre, au Capitole ; tous les corps électifs furent supprimés et les clubs devinrent les maîtres de la ville. Une garde nationale, composée seulement de prétendus républicains, servit au parti à établir sa domination. Le matérialisme le plus grossier étant la doctrine de ces sectaires, il ne faut pas s'étonner si leur patriotisme est nul et si le sentiment du devoir et de la défense de la patrie leur fait défaut. Ils parlaient bien de se battre, puisque la France était en guerre, ils proclamaient bien la guerre à outrance, ils engageaient à grands cris les citoyens à s'armer de faux pour se jeter sur l'ennemi ; mais aucun d'eux ne bougeait, aucun d'eux n'avait le courage de prendre un fusil et surtout de former, comme

les Polonais autrefois, de vigoureux bataillons de faucheurs.

Le préfet de Toulouse, le citoyen Duportal, commit de nombreux actes arbitraires, destitua les généraux et les remplaça par des journalistes, laissa piller l'arsenal, et fut enfin destitué par M. Gambetta; mais il résista et se maintint à la préfecture, appuyé sur les clubs et la garde nationale. Pendant son administration, les fournitures de l'armée furent faites à la suite de marchés véreux et à des prix scandaleux ; elles étaient de mauvaise qualité, mal confectionnées et ne servirent qu'à enrichir d'effrontés spéculateurs. M. Duportal était encore préfet au 18 mars 1871, et le 25, il proclamait la commune à Toulouse. Enfin, ce dictateur subalterne fut renversé le 28 mars par M. de Kératry (1) et par M. de Carbonel, colonel de la garde nationale. Il est un des trop nombreux exemples de ces petits dictateurs de province qui, dans beaucoup de départements, ont sacrifié à leur vulgaire ambition les intérêts généraux de la France.

Non seulement Toulouse, mais tout le Midi révolutionnaire ne prenait aucune part à la guerre;

(1) Nommé préfet de Toulouse par M. Thiers.

il se contentait de faire des proclamations et des déclarations enthousiastes. Les hommes de 25 à 35 ans, et plus tard ceux de 20 à 40, appelés à l'armée, restèrent chez eux ; les maires cachaient les réfractaires, et les préfets dictateurs ne faisaient nulle part exécuter la loi. Le Midi offrait le même tableau que Paris : les Rouges ne voulaient pas se battre ; les honnêtes gens seuls, à quelque classe qu'ils appartinssent, faisaient leur devoir.

A Lyon, des émeutiers de bas aloi, appartenant aux sociétés secrètes, jacobines et socialistes, et à l'Internationale, firent un coup de main, le 4 septembre, et s'emparèrent du pouvoir. Ils proclamèrent la république, installèrent un comité de salut public à l'Hôtel-de-Ville, arborèrent le drapeau rouge et établirent la Commune, c'est-à-dire un pouvoir local et indépendant, se gouvernant à son gré. La bande de gens inconnus qui était devenue maîtresse de Lyon par surprise manifesta aussitôt par ses actes comment elle comprenait la République et la Commune : elle supprima la police, afin de n'être pas gênée par elle ; elle pilla les forts et força les caisses de l'État et celles de plusieurs maisons religieuses ; elle gaspilla audacieusement les finances de la ville ; elle persécuta et insulta les prêtres et les religieux, dévasta leurs

maisons et détruisit la bibliothèque des Jésuites; elle incorpora le clergé dans l'armée et supprima tout enseignement religieux; elle organisa des chantiers nationaux, où 12,000 voyous recevaient 3 francs par jour pour être toujours prêts à soutenir la Commune et à s'opposer au rétablissement de l'ordre; elle rétablit la garde nationale; enfin elle déclara un jour que, la machine administrative et gouvernementale de la France étant devenue impuissante, elle était abolie. Le comité de salut public s'efforça d'établir la Ligue du Midi, que devait gouverner une convention révolutionnaire, composée des représentants des comités fédérés des Communes (1). Dès le 11 septembre, M. Gambetta déclarait au conseil du gouvernement de la Défense nationale qu'il fallait avoir de l'énergie pour empêcher le démembrement de la France (2).

Le gouvernement de Paris avait nommé préfet de Lyon, M. Challemel-Lacour, qui arriva le 6 septembre, et, devant la difficulté de dompter cette Commune rebelle, s'arrêta au parti plus facile de

(1) C'est M. Ferrouillat qui a fait avorter à Lyon cette proposition criminelle et insensée. (Discours de M. le comte Rampon, dans l'*Officiel* du 2 février 1873).

(2) *Rapport de M. Chaper.*

se soumettre à elle. La population honnête, qui, comme toujours, avait laissé faire le coup de main destiné à la mettre sous le joug, sortit enfin de son inertie. Lassée des excès et des menaces de la Commune, elle exigea des élections municipales. Le 16 septembre, un conseil municipal fut élu; mais la plupart des membres du comité de salut public furent nommés, de sorte que le nom seul du pouvoir révolutionnaire fut changé.

Le 28 septembre, une bande d'émeutiers s'empara de la préfecture, voulant achever de se séparer de Tours et établir l'indépendance complète de la Commune de Lyon par la destruction de toutes les autorités qui représentaient le pouvoir central.

Ils nommèrent Cluseret (1) général en chef des armées révolutionnaires et fédératives du midi de la France. Aussitôt le prétendu général Cluseret prononça la destitution en masse de tous les officiers de l'armée et l'arrestation du général Mazure, qui commandait à Lyon. Enfin, 40,000 gardes nationaux se levèrent pour faire cesser cette scandaleuse dictature; ils chassèrent les

(1) Ancien officier chassé de l'armée.

émeutiers et Cluseret de l'Hôtel de Ville, et délivrèrent le préfet, qui était prisonnier. L'ordre avait remporté la victoire, mais M. Challemel-Lacour ne sut ou ne voulut pas en profiter; il ne prit aucune mesure et laissa les choses aller comme elles allaient auparavant. Cluseret se rendit à Marseille, espérant y trouver un emploi, et la démagogie resta toute-puissante dans sa citadelle de la Croix-Rousse.

Malgré l'anarchie, Lyon avait déployé beaucoup de patriotisme, et toute la jeunesse s'était enrôlée avec ardeur. On avait d'abord levé les bataillons de mobiles qui firent partie de la division Cremer ou de la garnison de Béfort, et qui se battirent bravement. On mit ensuite sur pied huit légions de mobilisés de 3,000 hommes chacune, qui, la première exceptée, ne valaient rien (1); elles étaient pourvues d'une bonne artillerie. L'armement et l'équipement des mobiles et des mobilisés, ainsi que la mise de Lyon en état de défense, donnèrent lieu à des gaspillages inouïs. De mauvais fusils sans valeur furent achetés, à Turin 30 francs pièce par un menuisier et répa-

(1) Les trois premières légions furent seules envoyées à l'ennemi.

rés par un fabricant de tulle; 45,000 cartouches fabriquées en trois mois furent payées 680,000 francs (1); on acheta 875 chevaux en Suisse, parmi lesquels 133 étaient réformés à leur arrivée à Lyon, l'un parce qu'il était aveugle, l'autre parce qu'il avait le bassin fracturé, le troisième parce qu'il était *immobile* (2).

Des aventuriers se firent donner des grades dont ils étaient indignes; ainsi, Lutz, chargé de former un corps d'éclaireurs républicains, est, au bout de quelques jours, condamné à deux ans de prison pour escroquerie; Malicki ou Geleski, organisateur et commandant des Vengeurs, se sauve devant l'ennemi, mais se sauve en emportant la caisse du corps, qui contenait 45,000 francs; le conseil de guerre le condamna à vingt ans de travaux forcés. La bêtise, l'incapacité, la malhonnêteté, paralysèrent le patriotisme des Lyonnais.

La bataille de Nuits, où les mobiles de Lyon se battirent avec vigueur, mais éprouvèrent des pertes sérieuses, fut une occasion de désordre à Lyon. Sous prétexte de « venger leurs enfants »,

(1) Le fabricant réclamait encore 350,000 fr. en février 1873. — Voir l'*Officiel* du 2 février 1873, p. 764.

(2) *Rapport de M. de Ségur.*

les Rouges de la Croix-Rousse voulurent descendre à Lyon et « aller changer de chemises chez les riches » ; le commandant d'un bataillon de la Croix-Rousse, s'étant opposé à ces projets de pillage, fut assassiné; mais ces bandes de voleurs et d'assassins, s'étant ruées sur Lyon, y furent dispersées par la garde nationale des quartiers bourgeois, qui avait pris les armes. Pour faire cesser l'anarchie et la guerre civile à Lyon, M. Gambetta nomma préfet M. Valentin, homme énergique, qui donna une meilleure organisation à la garde nationale, ferma les clubs et interdit les manifestations ; mais il ne put faire disparaître le drapeau rouge de l'Hôtel-de-Ville.

L'ordre était rétabli, au moins en apparence, dans le Midi, grâce aux efforts de la Délégation ; et cette tranquillité dura jusqu'au 18 mars, époque à laquelle les communards se révoltèrent de nouveau et essayèrent de venir en aide à leurs frères de Paris.

Toute la France heureusement n'était pas tombée dans cette décomposition où l'Internationale et le communisme avaient jeté le Midi rouge. La plus grande partie du pays était encore prête à faire son devoir, et c'est elle qui fournit à la Délé-

gation les hommes et les ressources dont elle avait besoin pour continuer la guerre.

Lorsque la Délégation arriva à Tours, le 16 septembre, composée de MM. Crémieux et Glais-Bizoin, et de l'amiral Fourichon, son inaction frappa tout le monde; mais cette inaction n'était qu'apparente. Tandis que M. Crémieux perdait son temps à destituer les procureurs généraux et les substituts, et à leur choisir des successeurs, le général Lefort, comme nous allons le voir, s'occupait sérieusement de l'organisation de l'armée de la Loire. Le 10 octobre, M. Gambetta arriva de Paris en ballon; ce voyage aérien et ses péripéties émurent la population de Tours, qui vint en foule à la préfecture pour voir le nouveau membre du gouvernement. Il reçut brusquement les curieux et leur déclara qu'il n'avait pas de temps à perdre, et qu'il avait autre souci que de leur parler. On fut satisfait de cette réponse, qui exprimait la volonté de travailler et de n'être pas dérangé; on en conclut que M. Gambetta allait enfin agir et qu'il ne ressemblait pas à ses collègues.

Cependant la Délégation avait beaucoup travaillé, mais sans bruit : le général Lefort avait, en vingt et un jours, rassemblé 100,000 hommes

répartis en deux corps, le 15e et le 16e; l'armée de la Loire était créée et en état de commencer les hostilités et d'attaquer l'ennemi, le 5 octobre, à Toury. M. Glais-Bizoin, avec beaucoup de sens et de patriotisme, avait accepté les services de MM. de Charette et Cathelineau.

M. Gambetta (1) n'eut qu'à continuer l'œuvre commencée : il l'activa ; il donna, dit le général Trochu (2), une direction énergique à tous les services publics, qui contribua au développement rapide de l'organisation improvisée des armées; il réveilla le patriotisme, raviva l'espérance, et fit croire à l'utilité et au succès de la défense. Il eut pendant quelque temps, et à cause de cela, une véritable popularité, qu'il conserva

(1) M. Gambetta n'eut rien de plus pressé que de congédier le général Lefort ; il le remplaça par M. de Freycinet, habile ingénieur, homme actif et intelligent, qui rendit de grands services comme organisateur, mais qui eut le tort de se croire un tacticien et de vouloir diriger les armées du fond de son cabinet. — M. de Serres, inspecteur général des chemins de fer autrichiens, devenu l'un des principaux attachés du ministre de la guerre, était un homme très-intelligent et qui a rendu des services réels pour les transports en chemin de fer. Mais les autres personnages de l'entourage, anciens habitués du café de Madrid, exerçaient une influence détestable sur M. Gambetta, qui « livré à lui-même, dit le général Borel, avait du bon sens ».

(2) Déposition devant la commission d'enquête.

tant que son action fut plus militaire que politique. On lui tenait compte aussi de ses efforts pour réprimer l'insurrection communiste du Midi et les tentatives de sécession devant l'ennemi. « Jusqu'à la fin de novembre, M. Gambetta a tout obtenu de la France, dit M. de Kératry (1), parce qu'il était l'incarnation du patriotisme français ranimé par son soufle vraiment national, et parce que, jusqu'à Coulmiers, il avait maintenu la défense nationale au-dessus des intérêts de parti ». Après Coulmiers, la maladie des époques de décadence, l'infatuation, gagna M. Gambetta ; il se fit dictateur et destitua ceux qui le gênaient ; dominé par M. de Freycinet (2), il se mit à diriger la guerre et à donner des ordres aux généraux ; il envoya des commissaires civils aux armées (3) ; dominé aussi par les amis des « fournitures à outrance », il contracta des marchés et ouvrit des crédits sans l'autorisation de la Délégation ; en

(1) Déposition devant la commission d'enquête.

(2) C'était surtout M. de Freycinet qui faisait les plans et les imposait aux généraux d'une façon absolue ; M. Gambetta entendait raison volontiers. (*Déposition du général Chanzy*, p. 216-217.)

(3) M. Lissagaray, transformé en chef d'escadron, fut envoyé auprès du général Chanzy, qui refusa de l'admettre dans son état-major.

toutes circonstances, il subordonna l'intérêt de la France à l'intérêt du parti républicain ou à son ambition ; croyant aux fausses doctrines de l'histoire contemporaine, il s'imaginait que les levées en masse, les francs-tireurs et les volontaires sauveraient le pays, qu'il suffisait d'opposer des hommes à des soldats, et, pour diriger le mouvement et imiter 93, il inonda les départements de ses agents ; il trompa le gouvernement de Paris (1) et le pays par les nouvelles les plus fausses, et s'attirera plus tard, du président de la commission d'enquête, cette verte semonce : « On ne peut pas mentir plus complétement, non-seulement mentir, mais tromper (2). »

Peu à peu les fautes nombreuses commises par M. Gambetta le dépopularisèrent, et dès la fin de décembre, la Délégation, qui se personnifiait en lui, était l'objet d'un mécontentement général et d'une réaction énergique. La lutte s'engagea surtout à propos des élections et de la paix. Le pays voulait élire une assemblée ; les hommes de Sep-

(1) On aura remarqué, dans les chapitres relatifs aux armées de province, que Paris et la Délégation n'ont pas marché d'accord ; il y a eu défaut d'entente et d'idées communes et coordonnées. C'est là une des causes principales de l'insuccès de nos efforts en province.

(2) Déposition de M. Jules Ferry, p. 416.

tembre, dans un intérêt de parti, s'y opposaient ; le pays ne voulait pas de cette guerre à outrance, jusqu'à extinction, que prêchait M. Gambetta ; il était las de l'anarchie et effrayé des menaces de la démagogie. Pour faire la paix, rétablir l'ordre et sauver la France d'une ruine imminente, il fallait élire une assemblée. Comme M. Gambetta était opposé aux élections (1), on mit en avant l'idée de faire nommer l'assemblée par les conseils généraux ; M. Gambetta les cassa, ainsi que les conseils d'arrondissement, et les remplaça par des commissions départementales nommées par lui et composées de ses partisans. Les conseils municipaux ayant été dissous antérieurement, la France se trouvait, à ce moment, gouvernée et administrée, à tous les degrés, par les agents d'un gouvernement de fait, issu d'un coup de main, dont le but était d'imposer la république à la nation.

Au milieu des protestations qui s'élevèrent de toutes parts contre le dictateur, on remarque celle de M. Lanfrey : « Il est inouï, dit-il, il est sans exemple dans notre siècle qu'un peuple placé

(1) MM. Crémieux et Glais-Bizoin voulaient qu'on fît les élections ; M. Gambetta avait été envoyé de Paris, avec deux voix, pour s'y opposer.

dans les circonstances critiques où nous nous trouvons n'ait pas été appelé au contrôle et au partage du pouvoir en la personne de ses représentants ». Puis, rappelant les fautes de tout genre commises par la Délégation et les odieux mensonges dont elle inondait le pays pour lui faire croire à de fausses victoires, il terminait ainsi : « Il est temps d'en finir avec les déclamations, de mettre un terme à ce régime d'arbitraire, d'impéritie, de dissimulation et d'impuissance. Il est temps que la nation, qui a su faire de si grandes choses, soit représentée par les hommes qu'elle aura jugés les plus capables de la conduire. Nous le demandions, il y a trois mois, au nom de la consolidation de la république ; nous le demandons aujourd'hui au nom du salut de la France. Au reste, quel que soit l'accueil réservé à des vœux si légitimes, il n'est pas difficile de prévoir le jour où ils s'imposeront comme une nécessité. La France a subi bien des dictatures ; mais il en est une qu'elle n'a jamais supportée longtemps : c'est la dictature de l'incapacité ».

On a beaucoup vanté et trop rabaissé aussi les efforts de la Délégation pour le réveil du patriotisme affaissé, pour la levée des armées, pour la

fabrication du matériel et pour le rétablissement de la discipline. Il convient d'examiner avec soin et justice cette question importante (1).

Les premières troupes mises sur pied par le général Lefort, en septembre, étaient celles dont le ministère Palikao avait ordonné la levée : ce sont les hommes de 25 à 35 ans rappelés sous les drapeaux, ce sont les régiments ramenés de Rome et d'Afrique. Les premiers régiments de marche et de mobiles furent créés en effet, par le comte de Palikao, et après le 4 septembre on suivit son exemple.

(1) « La Délégation, dit le général Borel (*Déposition*, p. 489), a été souvent pour nous sévère et même injuste ; mais ce n'est pas une raison pour que nous ne lui rendions pas justice : je doute qu'aucune administration ait pu faire plus que ce qu'elle a fait. Tout ce qui était matériellement possible de faire, elle l'a fait... Il y a eu un homme qui, sous le titre modeste de délégué à la guerre, a rendu d'immenses services, dont on ne lui est pas reconnaissant, parce qu'il n'a pas réussi (M. de Freycinet). Depuis, cet homme s'est effacé ; c'est à lui que nous devons l'improvisation de nos armées, auxquelles manquaient la force morale, la discipline, l'instruction militaire, la confiance en soi et l'organisation que la tradition seule peut leur donner ». — Créer et organiser, prendre la direction des affaires militaires dans une certaine mesure, inspirer l'énergie, l'activité, la foi dans le salut : voilà ce qui mérite l'éloge et la reconnaissance ; mais diriger les armées et faire de la stratégie sans la savoir, est mauvais et blâmable.

La composition des nouveaux corps d'armée fut d'abord assez bonne : les premiers (1) furent formés avec des troupes de ligne et des mobiles; l'artillerie était aussi de la ligne. Plus tard, le 21e corps ne compte plus que des mobiles mal encadrés; les chasseurs à pied sont remplacés par des fusiliers marins; l'artillerie est formée de batteries départementales. Plus tard encore, il n'y a plus ou presque plus de mobiles; les régiments se composent de mobilisés, c'est-à-dire de gardes nationaux, de gens mariés, sans aucune instruction militaire, chefs et soldats, hors d'état de faire la guerre et ne servant à rien devant l'ennemi. Si l'on devait continuer la lutte avec les premiers corps, la composition des derniers indiquait que la paix était devenue une nécessité.

Les premières armes qui vinrent de l'étranger arrivèrent en vertu des marchés signés par le ministère Palikao. L'argent que se procura la Délégation provenait de l'emprunt Morgan, contracté par elle à Londres et aux meilleures conditions qu'on pût obtenir alors; il lui était fourni principalement par la Banque, qui donnait des bil-

(1) Les 15e et 16e corps: ces deux corps ont été crées par les généraux Lefort, Martin des Pallières et Pourcet.

lets à la Délégation en vertu d'une loi votée par le Corps législatif. Le matériel d'artillerie fabriqué en France est l'œuvre du général Thoumas et du colonel de Reffye ; la direction pratique donnée aux affaires appartient à ces employés d'élite envoyés à Tours par tous les bureaux des ministères de Paris ; les créateurs des armées qui ont fait campagne sont les généraux Martin des Pallières, d'Aurelle, Chanzy, Boyer, Farre, Lecointe, Faidherbe, etc.; c'est autour d'eux et du drapeau de la France, qu'ils tiennent dans leurs vaillantes mains, qu'on se rallie bien plus encore qu'autour de la Délégation. La discipline fut rétablie par le bras de fer du général d'Aurelle, et maintenue par Chanzy et ses lieutenants ; elle avait été détruite, il ne faut pas l'oublier, par le parti républicain, dans le but de renverser l'Empire. Les anciens députés de l'opposition, qui avaient alors le pouvoir, cherchaient à rétablir la discipline ; mais ils avaient autrefois encouragé et payé la désertion, patronné la désobéissance et la rébellion. Devenus les maîtres, ils faisaient fusiller quelques malheureux soldats, dont le principal tort était d'avoir pris au sérieux les discours et les écrits des députés et des journalistes de l'opposition.

Le pays avait applaudi à la déclaration de

guerre, à la condition que l'armée combattrait seule ; il avait pris l'habitude, sous l'Empire, de se regarder comme dispensé de toute obligation militaire. Quand il fallut, après Gravelotte et Sedan, se lever et se battre soi-même, et non plus à l'aide d'un remplaçant, l'enthousiasme diminua beaucoup. De trop nombreuses défaillances indiquent l'affaiblissement du patriotisme dans la bourgeoisie, dans les populations rurales et dans les classes ouvrières : les uns fuient à l'étranger ; les autres trouvent un prétexte pour ne pas répondre à l'appel de la patrie et de la loi ; d'aucuns s'enrôlent dans les francs-tireurs pour échapper à l'armée et aux balles des Prussiens. La noblesse fit preuve de patriotisme et de courage, soit dans les bataillons de zouaves pontificaux, soit à la tête des mobiles. Le clergé fit partout son devoir.

L'affaiblissement du patriotisme est le résultat de nos révolutions et de nos perpétuels changements de gouvernement, et de l'absence d'une dynastie ou d'un principe autour duquel on se rallie, parce qu'il symbolise la patrie ; il eût fallu au moins une assemblée toute-puissante, pour faire appel à la nation, pour réveiller ses sentiments patriotiques et faire respecter la loi. La

Délégation et les hommes de Septembre ne pouvaient remplir une pareille mission : leur origine et leur caractère d'hommes de parti portaient une trop grande atteinte à leur autorité morale.

Le gaspillage des finances a été prodigieux durant la guerre, à Paris et en province surtout, sous l'Empire et pendant la République. On ne saurait protester trop hautement contre les marchés véreux, les spéculations honteuses et les dilapidations scandaleuses qui ont été signalées par les commissions d'enquête de l'Assemblée nationale. Comme on n'était pas prêt pour faire la guerre, comme tout manquait, le ministère Palikao et le gouvernement du 4 Septembre furent obligés par la nécessité de contracter des marchés onéreux, pour fournir aux armées ce dont elles avaient indispensablement besoin. Trop souvent les traitants profitèrent de la situation pour s'enrichir avec une impudeur sans pareille, et trouvèrent dans les agents du pouvoir la complicité ou l'incapacité dont ils avaient besoin pour réaliser leurs criminels bénéfices.

Cependant, au milieu du désarroi général, la Délégation activa les levées et les armements; elle envoya au feu douze corps d'armée, 32,000 cava-

liers et un millier de pièces de canon; elle créa le corps du génie civil des armées, une intendance habile, un nouveau service des transports militaires, le service médical, la télégraphie militaire, une capsulerie à Bayonne; elle accepta tous les combattants qui se présentèrent : Charette, Cathelineau et Bourbaki; les zouaves pontificaux, les Vendéens, les officiers des armées impériales échappés de Metz et de Sedan. Il y aurait une suprême injustice à ne pas reconnaître, dans le rôle de la Délégation et dans la dictature de M. Gambetta, cette partie très-honorable et vraiment française (1), de même qu'il faut hautement

(1) Voici ce que les Allemands pensent sur ce point : « Bien que nous rendions justice à la surprenante activité, aux efforts si féconds en résultats du gouvernement de Septembre, les armées de la République ne valaient pas celles de l'Empire. (*Wartensleben.*) » — « Nous sommes loin, d'ailleurs, de nous refuser à reconnaître l'énergie qui mettait sur pied des masses armées toujours nouvelles. La France a accompli, sous ce rapport, ce que nul autre pays n'eût été en état de faire. Mais l'erreur du principe même (faire la guerre avec des masses armées) n'en ressortait que plus vivement. (*Blume.*) » — « Le patriotisme français, nous l'avouons en toute impartialité, a fait, après Sedan, bien plus que nous ne l'avions d'abord cru ; il a armé des masses bien plus nombreuses que nous ne le supposions, et fait durer la guerre bien au delà du terme que nous lui avions assigné alors. Officiers et soldats, nous pensions, le 1er septembre, qu'au bout d'un mois tout serait terminé ; il en a fallu quatre. (*Wickède.*) »

condamner les fautes nombreuses de son administration : on devra toujours lui reprocher d'être intervenu dans la direction des opérations militaires, d'avoir destitué sans raison des généraux, d'avoir trompé le pays par ses dépêches, et surtout de s'être obstiné à vouloir continuer la guerre, dans un intérêt exclusivement personnel, quand le salut de la France exigeait impérieusement la fin des hostilités.

A la fin de janvier, la mesure était comble ; les fautes politiques et militaires de la Délégation avaient soulevé l'opinion, et les élections allaient montrer aux dictateurs de Bordeaux (1) ce que la France pensait d'eux.

L'armistice signé à Versailles le 28 janvier, entre M. Jules Favre et le comte de Bismark, devait durer vingt et un jours et stipulait que l'on procéderait sans délai à la libre élection d'une assemblée nationale (2), qui se réunirait à Bor-

(1) La Délégation avait été transférée à Bordeaux le 9 décembre.

(2) Par une ruse peu digne, le gouvernement de la Défense nationale donna à la nouvelle assemblée le titre de nationale ; il évita de dire si elle serait constituante ou non, se réservant de la reconnaître pour constituante, si elle était républicaine, ce dont il doutait avec raison, ou de lui contester sa qualité de constituante, si elle était monarchique, et d'affirmer alors qu'elle n'avait été élue que

deaux, pour décider si la guerre devait être continuée ou à quelles conditions la paix devait être faite. Le décret de convocation des électeurs parut le 31 janvier; il reprenait la loi électorale de 1849, qui ordonnait le vote au canton, le scrutin de liste, le chiffre de la population du département comme base du nombre des députés à élire par chaque électeur; le nombre des députés à nommer était de 759. Le gouvernement de la Défense nationale comptait sur les dispositions de cette loi pour donner la majorité aux républicains : par le vote au canton, on cherchait à diminuer le nombre des électeurs « ruraux »; par le scrutin de liste, on espérait faire passer les listes des comités du parti; par le nombre variable des députés à élire, accordé à chaque électeur d'après le chiffre de la population du département où il votait, on donnait aux électeurs des grands centres révolutionnaires une prépondérance injustifiable et contraire à l'égalité devant la loi, mais favorable aux intérêts du parti; un « rural de province » votait pour deux députés,

pour traiter de la paix. On se demande sur quoi s'appuyaient le général Trochu et les avocats du gouvernement de la Défense nationale pour oser contester à la France le droit de décider elle-même de son sort.

tandis qu'un ouvrier de Paris en nommait quarante-trois.

A ce moment, la Délégation de Bordeaux se sépara du gouvernement de Paris et entra en lutte avec lui. Déjà, le 20 janvier, M. Crémieux avait rendu un décret par lequel il destituait de nombreux magistrats qui avaient fait partie des commissions politiques après le coup d'État du Deux-Décembre. La Délégation allait de violence en violence et ne devait pas s'arrêter dans cette voie. Le 31 janvier, M. Gambetta déclara inéligibles tous les anciens ministres, sénateurs, conseillers d'État, préfets et candidats officiels de l'Empire.

Aussitôt cette inutile violence commise, M. de Bismark écrivit (3 février) une lettre à M. Jules Favre, dans laquelle il lui demandait s'il croyait que l'exclusion de catégories entières de candidats était compatible avec la liberté des élections garanties par l'article 2 de la convention du 28 janvier; il espérait, ajoutait-il, que ce décret serait immédiatement révoqué. En même temps, M. de Bismark adressait à M. Gambetta un télégramme ainsi conçu : « Au nom de la liberté des élections stipulée par la convention d'armistice, je proteste contre les dispositions

émises en votre nom pour priver du droit d'être élues à l'assemblée des catégories nombreuses de citoyens français. Des élections faites sous un régime d'oppression arbitraire ne pourront pas conférer les droits que la convention d'armistice reconnaît aux députés librement élus ». M. de Bismark paraissant défendre (1) en France la liberté des électeurs contre les dictateurs de Bordeaux, tel était le nouvel affront que se faisaient infliger les hommes de Septembre. Heureusement la presse de province protestait hautement, et prouvait que les ministres prussiens n'étaient pas les seuls qui fussent indignés de cet acte de violence. Le 4 février, le gouvernement de Paris annula le décret de M. Gambetta comme attentatoire à la liberté des élections, et décida qu'il n'y aurait d'autres inéligibles que les préfets et les sous-préfets de la République, disposition qui fut éludée autant que faire se put par ces messieurs.

M. Gambetta refusa de se soumettre. Il ne voulait ni élections, ni assemblée, ni armistice; il

(1) En réalité, M. de Bismark intervenait dans les élections parce qu'il voulait éviter une assemblée composée artificiellement de tous les partisans de la guerre à outrance. M. J. Favre, qui disait ceci au conseil du gouvernement, le 5 février, ajoutait que M. de Bismark n'avait pas eu tout à fait tort (*Rapport de M. Chaper*).

affirmait la nécessité de contitnuer la guerre à outrance, sans indiquer toutefois les moyens de la faire, se contentant de déclarer que si les Prussiens restaient encore trois mois en France, ils étaient perdus, et que, par tous les sacrifices possibles, il fallait les y maintenir pour les perdre plus sûrement. En même temps, il envoyait à M. de Bismark une dépêche très-violente par laquelle il maintenait son droit et protestait contre l'ingérence étrangère, sans se préoccuper si la guerre civile n'allait pas résulter de sa conduite.

La politique de M. Gambetta et sa prédilection pour la guerre à outrance, que mieux que personne il savait impossible et contraire aux intérêts de la France, lui étaient, comme nous l'avons dit plus haut, inspirées par son intérêt personnel. Les Rouges avaient rayé de leurs listes le nom de M. Gambetta et ceux de tous les membres du gouvernement de la Défense nationale; en demandant la guerre à outrance et en se séparant de ses collègues, il espérait rentrer en grâce auprès des meneurs du parti (1).

(1) Le 5 février, M. E. Picard disait au conseil du gouvernement que M. Gambetta exploitait la situation au profit de sa popularité, qu'il savait très-bien que la guerre

M. Jules Simon, envoyé de Paris, ne put le décider à se soumettre. Après trois jours de lutte, M. Jules Simon faisait insérer (4 février) dans un journal de Bordeaux une lettre qui maintenait le décret du gouvernement de Paris. Dans la soirée, tous les journaux qui avaient publié « le prétendu décret de Jules Simon » étaient saisis en vertu d'un ordre signé du préfet de la Gironde, M. Allain-Targé, et du directeur de la sûreté générale, M. Ranc. Il fallut envoyer au secours de M. Jules Simon MM. Garnier-Pagès, Pelletan et Emmanuel Arago, pour forcer M. Gambetta à céder. Le 6 février, il donna enfin sa démission de ministre de la guerre et de l'intérieur, et se retira en Espagne.

La presse de province résistait énergiquement à la démagogie et à la dictature; elle avait constamment rendu de grands services par sa courageuse attitude, et, à ce moment, elle publia un manifeste qui invitait les électeurs à condamner par leurs votes les doctrines sauvages qui tuent la société sous prétexte de la sauver, et les ambitieux qui ne s'occupent que d'eux-mêmes sur les

n'était plus possible, mais qu'il voulait sauver sa position vis-à-vis de l'opinion. (*Rapport de M. Chaper.*)

ruines de leur pays. Les élections faites le 8 février furent en général une éclatante protestation contre la république radicale, qu'on avait voulu imposer à la France, et contre la guerre à outrance. Paris et quelques autres centres révolutionnaires nommèrent, comme toujours, des députés représentant les opinions les plus violentes.

Les élections de Paris, faites par Blanqui et l'Internationale, furent détestables et présagaient la révolution du 18 Mars. Toute la classe ouvrière et la petite bourgeoisie, dirigées par l'Internationale et par les comités révolutionnaires, votèrent pour les candidats qui leur furent désignés, et dont un assez grand nombre plus tard firent partie de la Commune. Quant aux électeurs du parti de l'ordre, 60,000 avaient quitté Paris après la levée du siége; les autres ne s'entendirent pas et perdirent leurs voix en votant pour une foule de candidats qui n'avaient aucune chance d'être élus. Les élections de Paris firent un effet déplorable et constatèrent que la capitale, après avoir perdu tout bon sens politique, n'était plus qu'un foyer de révolutions, dont la France depuis longtemps est lasse et ne veut plus. A ce moment, en effet, tout annonçait une prochaine insurrection :

l'aberration des idées de toutes les classes de la population parisienne, la démagogie disposant de la seule force armée qui se trouvât dans Paris, l'armée désorganisée, sans discipline, livrée à l'oisiveté et à l'ivrognerie, rôdant débraillée dans les rues et pratiquée par les meneurs révolutionnaires, qui attendaient, pour agir, que la paix fût signée.

L'Assemblée nationale tint sa première séance le 12 février, et le lendemain, le gouvernement de la Défense nationale lui remit ses pouvoirs. « Jamais une assemblée n'avait plus exactement représenté le pays. Il n'y avait eu, en général, ni action ni pression possibles venant du dehors, en sorte que c'étaient les hommes les plus influents, les plus connus de chaque département, ses véritables hommes de confiance, qui avaient été désignés pour faire la paix, si c'était possible, et en tout cas, pour renverser la dictature révolutionnaire, laquelle n'avait plus l'ombre d'une raison d'être, puisque son prétexte, la défense nationale, avait cessé d'exister (1). » L'extrême gauche comptait environ cent voix ; le reste de l'Assemblée se composait de conservateurs, légitimistes

(1) *Journal des Débats* du 3 décembre 1871.

ou orléanistes; les bonapartistes n'étaient pas plus de six.

Suivant leurs vieilles habitudes, les députés de la démagogie commencèrent à insulter l'Assemblée, soit par leurs paroles, soit par leur tenue. Garibaldi, député de Paris, affectait de rester couvert de son grand feutre gris; M. de Rochefort avait une éclatante chemise rouge. Le 13, Garibaldi déclara qu'il donnait sa démission; puis, la séance étant levée, il voulut prendre la parole, ce qui amena un assez grand désordre. Félix Pyat écrivait à ses électeurs qu'il se croyait en Prusse. Les députés étaient insultés au dehors de l'Assemblée; il fallut, pour protéger les abords de la Chambre contre les voyous de Bordeaux et ceux qu'on avait appelés de Marseille et de Lyon, et pour disperser les rassemblements tumultueux, faire venir quelques régiments de cavalerie et des bataillons de marins, dont la présence rétablit l'ordre et assura aux députés le respect qui leur était dû.

Le 17, l'Assemblée, présidée par M. Grévy, établit un gouvernement provisoire chargé de négocier avec la Prusse. M. Thiers, qui avait été élu par 28 départements, fut nommé chef du pouvoir exécutif de la République, et, le 19, il nomma les

ministres, « choisis, dit-il, dans tous les partis, comme le pays a envoyé à la Chambre des représentants d'opinions opposées, mais unis par le patriotisme, les lumières et les bonnes intentions. » Les ministres furent : M. J. Favre, aux affaires étrangères; M. E. Picard, à l'intérieur; M. J. Simon, à l'instruction publique et aux cultes; M. Dufaure, à la justice; M. de Larcy, aux travaux publics; M. Lambrecht, au commerce et à l'agriculture; le général Le Flô, à la guerre; l'amiral Pothuau, à la marine; M. Pouyer-Quertier, aux finances.

M. Thiers se rendit à Versailles, accompagné d'une commission de quinze membres, pour négocier la paix, dont il devait disputer courageusement les conditions avec M. de Bismark.

Quelque dures que dussent être ces conditions, il fallait bien finir cette lutte sans espoir et mettre un terme à cette barbare invasion, à cette guerre savante et sauvage, à ce pillage, à ce vol à main armée, à toutes ces violences ignobles et odieuses, que l'ennemi accomplissait librement, puisqu'on était hors d'état de le vaincre, et qu'il continuait malgré l'armistice (1).

(1) Le 18 février, le chef d'état-major général de l'armée du prince royal, le général de Blumenthal, envoyait aux

Le 26 février, les préliminaires de la paix furent signés à Versailles. Les principales conditions étaient : 1° la cession de l'Alsace, moins Béfort, et de la Lorraine allemande, c'est-à-dire les arrondissements de Metz, Thionville et Sarreguemines, dans le département de la Moselle ; de Château-Salins et de Sarrebourg, dans le département de la Meurthe, et des cantons de Schirmeck et de Saales, dans le département des Vosges : soit un territoire de 14,475 kilomètres carrés, peuplé de 1,600,000 habitants et renfermant deux grandes places fortes, Metz et Strasbourg ; nos plus belles forêts, d'importantes mines de fer et de sel ; de grandes villes industrielles : Mulhouse, Sainte-Marie-aux-Mines, Thann, Sarreguemines, Niederbronn, Wesserling, Guebwiller ; et de nombreuses usines : Mutzig, Klingenthal, Saint-Quirin, Vallerysthal, etc. Notre frontière du nord-est, qui s'étendait jusqu'au Rhin, reculait jusqu'aux Vosges. Désormais, privée de Metz et de Strasbourg, elle

officiers chargés de faire rentrer les contributions de guerre imposées au département de Seine-et-Oise, une instruction par laquelle ces officiers étaient autorisés à employer tous les moyens de violence, excepté « l'incendie des maisons et la fusillade, qui ne doivent pas avoir lieu pendant l'armistice. » (Voir G. Desjardins, *Tableau de la guerre des Allemands dans le département de Seine-et-Oise*, page 100).

était entièrement ouverte et n'avait plus d'autres défenses que Verdun, sur la Meuse, Toul, sur la Moselle, et Béfort, dont nous devions la conservation au colonel Denfert et à M. Thiers. La nouvelle limite de la France suivait à peu près la limite des langues allemande et française. L'Allemagne revendiquait l'Alsace et la Lorraine allemande comme pays de langue et de nationalité germaniques. Tel était le résultat de l'inepte politique des nationalités adoptée par le second Empire et substituée à la politique traditionnelle de Henri II et des Guise, de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, qu'il appelait dédaigneusement une politique arriérée; — 2° la France devait payer une indemnité de guerre de cinq milliards de francs à l'empire d'Allemagne (1); — 3° les territoires français occupés par les troupes allemandes au moment des préliminaires de-

(1) La guerre nous a coûté : 5 milliards payés à la Prusse et 400 millions d'intérêts, 300 ou 350 millions pour l'entretien des troupes d'occupation, 239 millions de contributions de guerre imposées aux départements et à Paris, 50 millions d'impôts perçus par les Prussiens, 327 millions représentant la valeur des réquisitions, 211 millions représentant l'estimation des dégâts et pertes, 264 millions représentant la valeur des titres et objets mobiliers enlevés sans réquisition ou volés, plus nos frais de guerre et les frais de la guerre contre la Commune. Le total dépasse 10 milliards.

vaient être évacués ainsi qu'il suit : l'intérieur de Paris et les forts de la rive gauche, les départements (1) ou parties des départements (2) situés à la gauche de la Seine, aussitôt après la ratification des préliminaires par l'Assemblée; le reste de la France, au fur et à mesure du payement de l'indemnité de guerre, c'est-à-dire : les départements de la Somme, de l'Oise, de la Seine-Inférieure, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de la Seine et des forts de Paris sur la rive droite, après le versement du premier demi-milliard; la Haute-Saône, le Jura, le Doubs, la Côte-d'Or, l'Aube et l'Aisne, après un autre versement non indiqué clairement dans les préliminaires. Les six départements de la Marne, des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges et de la Meurthe, et l'arrondissement de Béfort devaient rester occupés par 50,000 hommes jusqu'à l'entier payement de l'indemnité; — 4° l'armée française devait se retirer au sud de la Loire et ne pourrait la dépasser qu'après la signature du traité de paix définitif. On exceptait de cette disposition la gar-

(1) Calvados, Orne, Sarthe, Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Yonne.

(2) Seine-Inférieure, Eure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aube, Côte-d'Or.

nison de Paris, dont le nombre ne devait pas dépasser 40,000 hommes, et les garnisons indispensables à la sûreté des places fortes; — 5° les prisonniers de guerre devaient être immédiatement rendus.

La paix était dure, aussi dure que possible. « La France, disait M. de Bismark, ne nous pardonnera jamais ses désastres. Le désir d'en tirer vengeance sera l'âme de sa politique et la poussera à une guerre furieuse contre nous. Le plus simple bon sens nous fait un devoir de nous y préparer; la meilleure manière de nous en assurer les chances, c'est de prendre des positions militaires inexpugnables et d'affaiblir notre ennemi en diminuant son territoire ».

En même temps, on signa une convention portant prolongation de l'armistice jusqu'au 12 mars. L'article 4 de la convention du 28 janvier disait que, pendant la durée de l'armistice, l'armée allemande n'entrerait pas dans Paris. La nouvelle convention de Versailles du 26 février modifiait ledit article 4 et stipulait qu'une partie de Paris, le quartier des Champs-Élysées, serait occupé par 30,000 soldats allemands, et que l'armée prussienne aurait le droit de visiter, par escouades sans armes, le Louvre et les Invalides. M. de Bis-

mark avait mis ces conditions à la restitution de Béfort et à la prolongation de l'armistice (1).

Le 28 février, M. Thiers, revenu à Bordeaux, lisait à l'Assemblée le texte des préliminaires de paix, et, le lendemain, 1er mars, il mit fin à la discussion en disant nettement qu'il ne fallait pas se payer de mots, que la guerre était impossible. L'Assemblée accepta le traité par 546 voix contre 107, et, ce même jour, elle prononça justement la déchéance du gouvernement impérial, auteur responsable des désastres qui la forçaient à accepter cette paix cruelle.

Les Prussiens étaient entrés dans Paris le 1er mars, mais leur occupation ne fut pas de longue durée. Ils étaient tenus, par le traité de Versailles, d'évacuer l'intérieur de Paris aussitôt après la ratification de ce traité par l'Assemblée. La nouvelle officielle de la ratification étant arrivée à Paris le 2 mars, l'évacuation de la ville et des forts de la rive gauche eut lieu le lendemain. L'occupation d'une partie de Paris et une visite

(1) Deux conventions furent encore signées à Rouen, le 7 mars 1871, par M. Pouyer-Quertier et le général de Fabrice : elles avaient pour objet la remise à l'autorité française de l'administration des départements occupés par les troupes allemandes et le règlement de la question des impôts perçus par l'autorité allemande.

au Louvre étaient une puérile satisfaction donnée aux soldats allemands; et il eût été plus digne, pour une armée victorieuse, de faire une entrée solennelle, musique et généraux en tête, au risque de recevoir quelques coups de fusil. Que si, au contraire, on redoutait ces coups de fusil comme pouvant remettre la paix en question, il fallait alors renoncer à transformer l'entrée à Paris en une occupation interlope d'un coin de la ville pendant quarante-huit heures.

On avait eu de très-sérieuses craintes sur la possibilité d'un combat entre les Parisiens et les Prussiens pendant l'occupation. Ces craintes étaient vaines. Les comités blanquistes et jacobins, et ceux de l'Internationale se préparaient bien à se battre en effet, mais pas contre les Prussiens. La négligence du gouvernement laissa les factieux s'emparer d'une formidable artillerie (1), sous prétexte de l'empêcher de tomber aux mains des Prussiens. En même temps éclataient les premiers symptômes de la révolte : on embauchait les sol-

(1) Les 3,000 pièces de rempart qui défendaient l'enceinte de Paris, et 450 pièces de campagne attribuées à la garde nationale par la capitulation de Paris, restaient à la France; les canons des forts et ceux de l'armée avaient seuls été livrés aux Prussiens. Les révolutionnaires s'emparèrent des 450 pièces de campagne.

dats, on pillait tous les dépôts de munitions, on noyait un sergent de ville avec un raffinement de sauvagerie dont les détails sont hideux, on arborait le drapeau rouge sur la colonne de Juillet, et des rassemblements tumultueux se formaient tous les jours à la place de la Bastille.

Pour maintenir l'ordre, le gouvernement ne disposait que de 12,000 soldats indisciplinés, dont un grand nombre étaient prêts à livrer leurs armes. Quant à la garde nationale, la plus grande partie composait l'armée de la Révolution, et nous avons déjà dit que, grâce à M. Jules Favre, elle avait conservé ses armes.

Les préliminaires de Versailles ne constituaient pas la paix définitive; ils posaient simplement les bases sur lesquelles on devait rédiger le traité, ou, comme disent les diplomates, l'instrument de la paix. Bruxelles fut choisi pour être le siége des négociations auxquelles allaient prendre part, pour la France, le baron Baude, ministre de France en Belgique, et M. de Goulard, membre de l'Assemblée nationale, assistés de M. de Clercq et du général Doutrelaine, et pour la Prusse, le baron de Balan, ministre de Prusse en Belgique, et le comte d'Arnim, assistés des délégués de la Bavière, du Wurtemberg et de Bade. Les confé-

rences de Bruxelles ne s'ouvrirent qu'à la fin de mars, au moment où l'insurrection criminelle de Paris mettait l'existence même de la France en question.

La France est depuis plus d'un demi-siècle divisée en partis hostiles : les légitimistes, qui ont gouverné de 1814 à 1830 ; les orléanistes, qui ont eu le pouvoir de 1830 à 1848 ; les bonapartistes, qui ont été les maîtres de 1852 à 1870 ; les républicains, qui se sont imposés à la France en 1848 et en 1870 ; les communistes, qui ont essayé d'établir leur brutale domination en juin 1848 et en mars 1871. Nul accord ne paraissant possible entre les partis, M. Thiers, le 10 mars, fit à l'Assemblée un discours célèbre, dont les conclusions, adoptées par la majorité, portent le nom de pacte de Bordeaux. Ce pacte établissait une sorte de gouvernement provisoire, pendant lequel on conserverait la république de fait que l'Assemblée avait trouvée établie au moment de sa réunion. M. Thiers invitait l'Assemblée à renoncer provisoirement à son pouvoir constituant, pour ne pas se diviser, et à se contenter de réorganiser le pays, tâche qui devait réunir tous les partis dans un même effort. En même temps, le chef du pouvoir exécutif s'engageait à ne préparer, à l'insu de la

Chambre, aucune solution pour la forme du gouvernement et à respecter scrupuleusement ce qui existait.

L'Assemblée voulait quitter Bordeaux et se rapprocher de Paris ; quelques-uns affirmaient qu'elle pouvait même s'établir à Paris, où nul danger ne la menaçait, disait-on. L'Assemblée décida heureusement qu'elle irait à Versailles, et bien lui en prit : car, si elle eût eu confiance dans les assurances qu'on cherchait à lui donner, elle était détruite le 18 mars.

Le parti révolutionnaire et l'Internationale étaient arrivés au moment qu'ils attendaient depuis longtemps pour s'emparer du pouvoir. Ils s'étaient organisés militairement pendant le siége et disposaient d'une armée de 150,000 hommes, pourvus d'armes, de munitions et de canons, que M. J. Favre leur avait religieusement conservés. Depuis l'armistice, tous les bandits étrangers venus en France avec Garibaldi étaient entrés dans Paris, où ils venaient combattre « pour la République universelle, démocratique et sociale, et faire la guerre aux despotes ». La paix était signée et la Révolution n'avait rien à craindre du côté des Prussiens, qui occupaient encore les forts de la rive droite. La population de Paris,

ahurie par le siége, affolée par sa défaite, qu'elle attribuait à la trahison, était favorable presque tout entière à l'insurrection, et, en trouvant quelques prétextes à jeter en pâture à sa crédulité ordinaire, on pouvait facilement l'entraîner; la loi sur les loyers et les échéances, le dépit de ne pas avoir un conseil municipal et le refus de l'Assemblée de venir à Paris furent les prétextes qu'on trouva. L'armée de Paris était prête à fraterniser avec l'insurrection. Le gouvernement était à Bordeaux; et l'autorité, chargée d'administrer la capitale, pleine d'aveuglement et de faiblesse, ne disposait que de forces complétement insuffisantes pour maintenir l'ordre. L'occasion était bonne, unique peut-être, pour se soulever : il fallait donc en profiter hardiment, quoique l'ennemi occupât encore seize départements et la moitié des forts de Paris. Les misérables qui dirigeaient le mouvement n'hésitèrent pas à se révolter et à commencer la guerre civile, sous les yeux et à la grande satisfaction des Prussiens.

Dès le 4 mars, il avait fallu envoyer, avec la permission de M. de Bismark (1), 30,000 hommes au secours de la division qui occupait Paris :

(1) Cependant nous avions le droit d'avoir 40,000 hommes à Paris; mais ils n'y étaient pas, il fallait les y amener.

au moment où l'insurrection allait éclater, le gouvernement disposait donc d'environ 40,000 hommes, mais les nouveaux venus avaient été aussitôt embauchés.

La guerre sociale qui se prépare est dirigée par les chefs du parti blanquiste et du parti jacobin, et par le Comité central, composé d'ouvriers appartenant à l'Internationale. Ce sont eux qui ont organisé l'armée révolutionnaire, renforcée par plusièurs milliers de garibaldiens accourus à Paris; ce sont eux qui ont fait nommer les officiers et désigné les généraux ; ce sont eux qui ont donné l'ordre d'enlever les canons et de les mettre en batterie à Montmartre, à Belleville et aux Buttes-Chaumont; ce sont eux qui ont fait arborer le drapeau rouge et qui ordonnent de crier : Vive la République universelle ! ce sont eux qui embauchent les soldats et les mobiles, en les faisant boire et en exploitant l'idée de trahison des généraux et des gouvernants ; ce sont eux enfin qui défendent à leurs hommes d'attaquer, leur recommandant au contraire de crier : Vive la ligne! de fraterniser avec elle, mais de l'envelopper dans le flot populaire et de la désarmer.

Quant à la garde nationale dévouée à l'ordre,

elle est sans énergie et sans lien ; elle est désorganisée par le départ d'un grand nombre de chefs de bataillons, d'officiers et d'hommes d'ordre, qui ont quitté Paris (1) ; elle est hostile à l'Assemblée, à laquelle elle reproche sa résolution de ne pas venir à Paris et les lois qu'elle a votées sur les loyers et les échéances ; elle croit être républicaine et craint les aspirations monarchiques de l'Assemblée ; elle est fatiguée, dégoûtée, ne répondra pas au rappel et laissera faire encore une fois une révolution dirigée contre elle. Mais, la révolution accomplie, à l'aide de son indifférence ou de sa complicité, ses nouveaux maîtres lui diront que le règne de la bourgeoisie est fini, que le prolétariat commence et que le capital et l'exploitation du travailleur ont pris fin. Encore une fois, la bourgeoisie parisienne, tout occupée de ses intérêts matériels, sera victime de son incurable légèreté, de son ignorance et de son manque absolu de principes et de croyances.

Après quinze jours d'agitation, de manifestations et d'émeutes à la Bastille, il fallait en finir ; mais le Comité se gardait bien d'attaquer. Le

(1) On évalue à 60,000 le nombre des gens dévoués à l'ordre qui ont quitté Paris après l'armistice, livrant ainsi la ville à la populace.

gouvernement voulut reprendre les canons de Montmartre, de Belleville et des Buttes-Chaumont : l'armée, le 18 mars, s'empara des canons; mais il fallait les emmener, ce qui demanda du temps, les attelages et les avant-trains n'étant pas venus avec la troupe. Les révolutionnaires, surpris d'abord, se ravisèrent et se décidèrent à agir. Suivant le mot d'ordre(1), la foule s'amoncela, enveloppa et cerna quelques régiments pratiqués depuis longtemps. Les soldats du 88e régiment de marche, du 120e de ligne et d'un bataillon de chasseurs rendirent leurs armes et passèrent en grande partie dans les rangs des insurgés. Il était arrivé ce qui arrivera toujours quand on voudra réduire une insurrection qui commence, en mettant en contact la troupe et les masses populaires désarmées : la première est toujours désorganisée, et, noyée dans la foule, fraternise, met la crosse en l'air ou rend ses armes.

Il fallut se replier de Belleville et de Montmartre pour sauver le reste des troupes engagées. D'ailleurs la garde nationale honnête ne bougeait

(1) Ce fut dans une grande réunion des délégués de la garde nationale, tenue au Vauxhall le 24 février 1871, que le mouvement qui éclata le 18 mars fut décidé. — Ce fait a été établi dans le procès Gautier, jugé à Versailles le 30 aout 1872 par le 5e conseil de guerre.

pas. Le Comité était vainqueur, couvrait les hauts quartiers de Paris de barricades et de canons, s'emparait de l'Hôtel-de-Ville et des mairies, et faisait fusiller les généraux Lecomte et Clément Thomas, faits prisonniers, le premier pour avoir donné l'ordre de tirer sur le peuple, le second pour le punir des ordres du jour qu'il avait lancés pendant le siége contre la lâcheté de certains bataillons.

M. Thiers prit la seule résolution qui pouvait sauver l'armée, l'Assemblée et la France : il livra Paris à la Révolution et conduisit l'armée à Versailles, pour la soustraire à la dissolution complète dont elle était menacée, si on continuait, dans l'état de démoralisation où elle se trouvait, à l'opposer aux bataillons du Comité central et à la laisser soumise à l'influence pernicieuse de la population de Paris. Il fit ce qu'avait fait le général Cavaignac en juin 1848, et ce que feront tous ceux qui voudront vaincre dans une guerre de rues : il laissa l'insurrection démasquer ses plans, prendre l'offensive, et l'attaqua ensuite pour l'écraser, en opposant alors le soldat, non plus à des foules en apparence inoffensives ou amies, mais à des bandes armées et révoltées, contre lesquelles il n'hésite pas à combattre.

L'armée qui arriva à Versailles ne pouvait en effet être employée à réprimer une insurrection aussi formidable. On se souviendra de son pitoyable état moral et matériel, de son indiscipline absolue, de sa tenue débraillée, de son goût pour l'ivrognerie, de son manque de respect pour ses chefs et des propos étranges que tenaient les soldats. En quelques jours, elle changea complètement. Le milieu de Versailles n'était plus celui de Paris : à Versailles, si un soldat se vantait publiquement d'avoir levé la crosse en l'air, il était hautement blâmé et conspué par les habitants indignés de sa lâcheté ; la troupe trouvait chez tout le monde une profonde aversion pour les révolutionnaires de Paris. A ce contact sain d'idées justes et françaises, l'esprit du soldat se transforma et rejeta les ignobles doctrines dont on l'avait abreuvé à Paris. Les plus mauvais sujets furent envoyés aux compagnies de discipline en Algérie et hués sur leur passage quand ils traversèrent la ville ; le 88e et le 120e furent licenciés ; la discipline fut rétablie promptement. Puis on fit venir quatre régiments de fusiliers marins et d'infanterie de marine ; les armées de la Loire et du Nord envoyèrent de nombreux régiments ; les prisonniers, revenus d'Allemagne don-

nèrent aussi d'excellents soldats; on disposait déjà de la garde républicaine, d'un régiment de gendarmes et de plusieurs bataillons de gardiens de la paix, qui sauvèrent la France par leur courage dans les premiers combats contre les communards (1). De tous ces éléments on composa l'armée de Versailles, qui fut placée d'abord sous les ordres du général Vinoy, puis sous le commandement du maréchal Mac-Mahon (2). Dès le premier avril on était en mesure de tenir tête à la Commune, dont le général Vinoy repoussa les bataillons à Courbevoie.

Ces quinze jours perdus par le Comité central à organiser la Commune, à faire des élections, à négocier avec Versailles et à essayer de mettre d'accord les prétentions des meneurs, ces quinze jours lui avaient été funestes : le gouvernement avait eu le temps de former son armée, et désormais il était sûr d'écraser l'insurrection.

Le 2 avril, les fédérés ou communards marchè-

(1) En les applaudissant à la grande revue du roi de Perse, en 1873, la population de Paris leur a rendu un hommage mérité.

(2) Le maréchal avait sous ses ordres trois corps d'armée, commandés par les généraux Ladmirault, de Cissey et du Barail, et l'armée de réserve, commandée par le général Vinoy.

rent sur Versailles et furent repoussés avec perte. Les gendarmes du colonel Grémelin se signalèrent par leur bravoure et donnèrent un bel exemple à l'armée. Après cette victoire, il fallut faire le siége de Paris (1) et des forts de la rive gauche, qu'on avait évacués le 18 en même temps que Paris (2). Ce siége dura jusqu'au 21 mai et exigea une armée de cent mille hommes. Après une lutte acharnée, les forts étaient repris, la brèche était à peu près praticable au rempart, et l'assaut allait être prochainement donné, lorsque le 21, un courageux citoyen, M. Ducatel, avertit les troupes qu'elles pouvaient entrer dans Paris; il se mit à leur tête, et, ausitôt le capitaine de frégate, M. Trèves, pénétra dans la ville. Le maréchal ne put cependant se rendre maître de Paris qu'après une bataille qui dura une semaine, et dans les derniers jours de laquelle les insurgés mirent le feu à Paris et brulèrent nos plus beaux monuments.

(1) Sans insister sur ce point, il est important de faire remarquer que les Prussiens n'avaient pas pu s'emparer de Paris par des moyens militaires, et que nous avons su l'enlever à la Commune en suivant les règles ordinaires de l'attaque des places.

(1) Heureusement le général Vinoy conserva le Mont-Valérien, malgré l'ordre imprudent qu'il avait reçu de M. Thiers de l'évacuer, et y mit un régiment dont il était sûr.

L'ordre social était encore une fois vainqueur de l'anarchie et de la barbarie.

Je n'ai pas à raconter ici l'histoire de la Commune et de l'Internationale; je veux seulement dire que ce fut une révolte de la populace et d'une partie de la petite bourgeoisie de Paris contre toutes les bases sur lesquelles reposent les sociétés modernes : contre la religion ; contre la patrie, qui est remplacée par la république universelle, démocratique et sociale ; contre l'unité française, qui est détruite ; contre la famille et le mariage, qui sont supprimés ; contre la propriété, qui est « universalisée », c'est-à-dire confisquée au profit de l'État. Le socialisme, vaincu en juin 1848, essayait de reprendre sa revanche avec l'organisation puissante que lui donnait l'Internationale et avec l'aide du parti jacobin. Tant que dura la Commune, elle gouverna par la terreur : on fusilla les généraux Lecomte et Clément Thomas, les gardes nationaux qui firent la manifestation du 22 mars à la place Vendôme et ceux qui refusèrent de combattre pour la Commune ; on massacra des gendarmes et des gardiens de la paix ; on fusilla des dominicains, des jésuites, des prêtres, l'archevêque de Paris, le président Bonjean. Les journaux furent supprimés et remplacés par

des feuilles immondes. Le vol, le pillage, l'ivrognerie, l'athéisme, le matérialisme le plus grossier et l'immoralité la plus cynique se donnèrent libre carrière. C'était un retour pur et simple à la barbarie. Plus odieuse encore que la Commune jacobine de 1793, qui avait au moins du patriotisme, la Commune socialiste de 1871 n'a plus l'idée de la patrie ; elle renverse la colonne d'Austerlitz devant les Prussiens, qui, maîtres de Paris, n'auraient pas osé accomplir cet acte de vandalisme.

Pendant que Paris s'insurgeait, la Commune était proclamée, vers la fin de mars, à Lyon (1), à Marseille, à Saint-Étienne, au Creuzot, à Toulouse, à Narbonne, à Perpignan, à Limoges ; partout elle présenta les mêmes caractères qu'à Paris : vol, pillage, assassinats ; partout aussi elle fut énergiquement réprimée.

L'insurrection parisienne coûta cher à la France. Nous avons déjà dit qu'elle venait de commencer

(1) Les communards de Lyon se soulevèrent le 22 mars, s'emparèrent de l'Hôtel-de-Ville et firent prisonniers le préfet, le maire et le commandant de la garde nationale ; mais le mouvement avorta, et, le 25, cette tentative de révolte était terminée. Le 30 avril, les communards se soulevèrent de nouveau à la Guillotière, et le général Crouzat, après un vif combat, les fit rentrer dans l'ordre. Mais, à Lyon comme à Paris, on ne sut ou on ne voulut pas profiter de la victoire.

lorsque les négociations s'ouvraient à Bruxelles pour rédiger le traité de paix définitif (1); elles se continuèrent pendant le mois d'avril. Mais la lutte contre la Commune força le gouvernement à lui opposer une armée qui dépassait le nombre de troupes que l'article 3 des préliminaires lui permettait d'avoir à Paris ; il fallut obtenir l'autorisation de porter ce nombre à cent mille hommes et hâter le rapatriement des soldats prisonniers en Allemagne. M. de Bismark ne manqua pas l'occasion d'exploiter, au profit de la Prusse, la situation déplorable que la Commune faisait à la France et d'aggraver encore, dans leur exécution, les clauses déjà si dures des préliminaires de Versailles. Irrité de la lenteur des négociations et des débats, qui souvent nous étaient favorables, parce que nous nous placions sur le terrain strict du droit des gens et de l'équité, M. de Bismark proposa de transporter le siége des négociations à Francfort et de débattre les conditions de la paix personnellement avec le chef du pouvoir exécutif ou avec le ministre des affaires étrangères de la République

(1) Voir, sur l'histoire de ces négociations, un excellent article du *Journal des Débats* du 23 décembre 1871, auquel nous avons fait beaucoup d'emprunts.

française. La proposition fut acceptée, et, dans les premiers jours de mai, M. Jules Favre et M. Pouyer-Quertier, assistés de MM. de Goulard et de Clercq, se réunirent à Francfort à MM. de Bismark et d'Arnim, pour continuer la discussion du traité définitif.

M. de Bismark, à ce moment, fit connaître l'intention formelle de son gouvernement d'intervenir contre les insurgés, soit par une action commune, soit directement, pour sauvegarder les intérêts de l'Allemagne et assurer l'exécution des préliminaires de Versailles.

Il fallait à tout prix empêcher cette intervention humiliante, qui aurait rendu les Prussiens maîtres de la France, en leur permettant de se poser comme médiateurs entre le gouvernement et les rebelles, et comme les défenseurs de l'ordre public, que le pouvoir légal était impuissant à rétablir. Il fallut, pour éviter ce danger et cette honte, aggraver les stipulations des préliminaires relatives à l'occupation de notre territoire et permettre aux Prussiens d'y demeurer plus longtemps. En échange, nous obtenions un accroissement de territoire du côté de Béfort, l'augmentation de l'effectif de notre armée et la prompte libération d'une partie de nos prisonniers de guerre.

Le traité fut signé à Francfort le 10 mai 1871. La limite déterminée par les préliminaires de Versailles était modifiée : la France obtenait autour de Béfort un territoire assez étendu, de sorte qu'il nous reste encore du département du Haut-Rhin 60,826 hectares et 57,000 habitants, dont on a formé l'arrondissement provisoire de Béfort. En échange, on donnait à l'Allemagne 10,000 hectares et 7,000 habitants enlevés à la partie qui nous restait du département de la Moselle. Ce territoire est riche en mines de fer, et il était douloureux de transformer en Allemands sept mille citoyens français ; mais l'importance militaire du territoire acquis autour de Béfort l'emporta sur toute autre considération. — Le payement de l'indemnité fut ainsi réglé : un premier demi-milliard, un mois après le rétablissement de l'autorité du gouvernement dans Paris ; un milliard, dans le courant de 1871 ; un demi-milliard, au 1er mai 1872 ; les trois derniers milliards, au 2 mars 1874, avec intérêts à 5 p. 100 exigibles à partir du 2 mars 1871, soit pour les trois ans, une somme de 450 millions.— Après le payement du premier demi-milliard et la ratification du traité de paix définitif, les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure devaient être évacués ; l'Oise, Seine-et-Oise,

Seine-et-Marne, la Seine et les forts de Paris sur la rive droite ne devaient nous être rendus que lorsque le gouvernement allemand jugerait le rétablissement de l'ordre, tant en France qu'à Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France; dans tous les cas, cette évacuation aurait lieu lors du payement du troisième demi-milliard (1). On payait à ce prix la faculté de dépasser les quarante mille hommes auxquels les préliminaires avaient limité la garnison de Paris, la liberté de réunir 80,000 hommes jugés nécessaires pour dompter les rebelles, et le droit de faire nous-mêmes et nous seuls, chez nous, la police. Les stipulations des préliminaires relativement à l'occupation des territoires français après le payement des deux premiers milliards étaient maintenues (voir p. 166). — Les troupes allemandes d'occupation devaient être entretenues par le gouvernement français, et au cas où il serait en retard dans l'exécution de ses engagements, lesdites troupes avaient le droit de faire les réquisitions en nature et en argent dans les départements occupés, et même en dehors de ceux-ci, si

(1) Dans les conventions primitives, ces quatre départements et les forts devaient être évacués après le premier demi-milliard.

leurs ressources n'étaient pas suffisantes (1); or, à ce moment, plus de 500,000 Allemands occupaient encore la France. — L'armée de Paris et de Versailles ne pourrait pas dépasser 80,000 hommes, jusqu'à l'époque où les Allemands auraient évacué les forts de Paris.

Le traité réglait ensuite les questions relatives aux habitants des territoires cédés qui voudraient conserver la nationalité française (2); — à la navigation de la Moselle, du canal de la Marne au Rhin et du canal du Rhône au Rhin; — à la nouvelle délimitation des circonscriptions diocésaines; — aux communautés des églises protestantes, — aux relations commerciales entre les deux pays, qui prendront pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée; — aux Allemands expulsés de France, qui doivent y conserver la jouissance de leurs biens. — Les Allemands qui obtiendront l'autorisation exigée par les lois françaises pour résider en France, pourront y établir leur domicile. — Le gouvernement allemand

(1) A l'audition de cet article, l'Assemblée nationale ne put retenir ses exclamations.

(2) Ils devaient passer alors à l'état d'étrangers tolérés.

payera à la France 325 millions (1) pour les parties du réseau des chemins de fer de l'Est situés dans les territoires cédés, et cette somme sera défalquée de l'indemnité de guerre due par la France, le gouvernement français de son côté s'engageant à indemniser la compagnie de l'Est. — Le rapatriement des prisonniers interrompu par la révolte de Paris, contrairement aux préliminaires, devait recommencer et ne plus être arrêté.

Le traité de Francfort avait laissé un grand nombre de détails secondaires à résoudre, et il avait été décidé qu'ils seraient l'objet de négociations ultérieures, qui, en effet, furent reprises à Francfort, dès les premiers jours de juin, entre MM. de Goulard, de Clercq, d'Arnim, Weber et le comte d'Uexküll, et dont nous donnerons plus loin les résultats.

Pendant ce temps (27 juin), le gouvernement faisait un emprunt de deux milliards et obtenait un grand succès. Les capitaux français et étrangers offraient quatre milliards et demi. Paris souscrivait pour deux milliards et demi, les départements pour un milliard, l'étranger pour un

(1) M. de Bismark ne voulait payer d'abord que 90 millions; M. Pouyer-Quertier obtint enfin 325 millions.

milliard (1). La France, qui donnait trois milliards, manifestait ainsi sa confiance en elle-même; l'épargne et le capital étaient venus s'offrir avec empressement au gouvernement pour lui fournir le moyen de délivrer les départements occupés. Ce succès, qui attestait les ressources et le crédit de la France, irrita la presse et l'opinion publique allemandes à ce point, qu'on reprocha durement à M. de Bismark de n'avoir pas poussé plus loin son système d'épuisement de la France; il fut obligé de justifier au Parlement *sa modération*. Pour lui, il était évidemment satisfait du succès de l'emprunt, qui lui assurait le payement de l'indemnité, et même dans un délai plus rapproché.

Un intérêt majeur engagea bientôt M. de Bismark à nous faire des ouvertures. L'industrie cotonnière de l'Allemagne, peu développée et surtout peu perfectionnée, avait à supporter dorénavant la concurrence écrasante de l'industrie alsacienne, et principalement celle des cotonnades de Mulhouse; ses craintes étaient aussi grandes que fondées. Pour sauvegarder les intérêts industriels de l'Allemagne et ceux de l'Alsace, qui allait perdre sa

(1) L'emprunt produisit 2,225,000,000 de francs.

clientèle française, le traité de Francfort avait bien stipulé quelques avantages douaniers pour l'importation des produits manufacturés de l'Alsace en France, mais ces avantages devaient finir au 1er septembre 1871. M. de Bismark offrait d'évacuer six départements et de réduire de 80,000 hommes à 50,000 le nombre des troupes d'occupation, si « le gouvernement français consentait à prolonger la durée du régime de faveur accordé aux manufactures de l'Alsace pour l'importation de leurs produits en France avec réduction des droits de douane ».

Le gouvernement français, dirigé par la patriotique pensée d'obtenir le plus tôt possible la libération du territoire et la cessation de l'occupation étrangère, accepta cette proposition et envoya à Berlin M. Pouyer-Quertier, qui signa, le 12 octobre 1871, trois nouvelles conventions. Par la première, le gouvernement allemand s'engageait à évacuer dans les quinze jours qui suivraient sa ratification les six départements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, et à réduire l'armée d'occupation de 80,000 à 50,000 hommes ; ce qui constituait une économie notable pour la France, obligée de pourvoir à l'entretien des soldats alle-

mands, à raison d'un franc cinquante centimes par jour et par homme. De son côté, le gouvernement français s'obligeait à payer, du 15 janvier au 1er mai 1872, par fraction de 80 et 90 millions, tous les quinze jours, la somme de 650 millions, formant le quatrième demi-milliard de l'indemnité et la première annuité des intérêts des trois derniers milliards. Le mode de payement, fort difficile à trouver pour éviter une crise monétaire, fut fixé à la satisfaction de la France, qui y gagna une somme de 10 millions. — La seconde convention du 12 octobre était relative à l'entrée en France des produits manufacturés de l'Alsace : elle stipulait que ces produits entreraient sans payer de droits de douane jusqu'au 31 décembre 1871, en payant le quart des droits jusqu'au 30 juin 1872 et la moitié des droits jusqu'au 31 décembre 1872. — La troisième convention rectifiait la limite à notre avantage : l'Allemagne nous rendait les communes de Raon-les-Eaux, de Raon-sur-Plaine, d'Igney et une partie de celle d'Avricourt, avec mille habitants.

On a remarqué avec raison, dans ces nouvelles négociations, l'attitude de notre ambassadeur, les honneurs qu'on lui a rendus, la politesse même du vainqueur, qui a renoncé à ses allures

de reître. Le vaincu négocie, discute et parvient à surmonter quelques obstacles.

MM. Thiers et Pouyer-Quertier ont le droit de dire qu'ils ont commencé à remettre la France, quoique vaincue, à la place qu'elle doit occuper dans l'estime des gouvernements européens.

Une nouvelle convention additionnelle au traité de Francfort a encore été signée le 11 décembre 1871 : elle est relative au droit d'option entre la nationalité française ou allemande, aux pensions, à diverses questions judiciaires, aux prisonniers et aux aliénés, aux hypothèques, aux évêques dont les diocèses sont partie en France et partie en Allemagne, aux brevets d'invention, à la caisse des dépôts et consignations, à l'exploitation des biens-fonds et des forêts limitrophes de la frontière, à divers chemins, routes, canaux et chemins de fer, aux mines, au curage et entretien des cours d'eau, aux soldats ayant opté pour la nationalité allemande et servant à cette époque dans l'armée française, aux caisses de retraite, de prévoyance et de secours, aux offices ministeriels, à la liquidation des succursales de la Banque de France dans les territoires cédés. Après les intérêts des deux États réglés dans les actes antérieurs, celui-ci, comme on le voit,

traitait des nombreux intérêts des habitants devenus allemands.

Le 29 juin 1872, une nouvelle convention fut signée à Versailles pour statuer définitivement sur le payement des trois derniers milliards et l'évacuation du territoire. Un demi-milliard devait être payé deux mois après la ratification de la convention, et deux départements, la Marne et la Haute-Marne, seraient aussitôt évacués. L'échéance des deux autres milliards et demi restait fixée, par les traités antérieurs, au 2 mars 1874. Mais il était toujours possible que des circonstances financières imprévues rendissent difficile l'acquittement d'une somme de 2 milliards et demi ; et une pareille somme ne peut être versée tout entière à jour fixe et en bloc, sans occasionner un déplacement de capital qui risque de troubler l'équilibre commercial et la circulation monétaire du monde entier. La convention du 29 juin divisait donc les payements en trois termes : un demi-milliard au 1er juillet 1873, un milliard au 1er mars 1874, et l'échéance du dernier milliard était sagement reculée jusqu'au 1er mars 1875. C'était une facilité de plus, dont il fallait espérer que nous n'aurions pas besoin. Après le second milliard acquitté, les départements des

Ardennes et des Vosges devaient être évacués ; les départements de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, et l'arrondissement de Béfort seraient évacués après le payement du troisième milliard. Les Prussiens auraient toujours 50,000 hommes dans les quatre ou dans les deux derniers départements, occupés, charge pénible et désagréable pour ces contrées ; mais la France restait maîtresse de devancer l'époque des payements, et conséquemment d'obtenir la libération anticipée des territoires occupés. De plus, il était admis, pour le troisième milliard, que nous pourrions substituer une garantie financière acceptée par la Prusse à la garantie territoriale : il était donc possible de libérer par ce moyen les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, et l'arrondissement de Béfort, et d'obtenir ainsi l'évacuation totale du territoire français au commencement de 1874, en évitant une crise financière ou monétaire (1).

Un nouvel emprunt, cette fois de 3 milliards

(1) On m'assure que le principal agent de cette merveilleuse opération du payement de 5 milliards et demi, sans crise monétaire, est M. Dutilleul, un des chefs de service de la trésorerie au ministère des finances. Ce n'est que justice de rendre hommage à cette incomparable habileté.

et demi, fut ouvert les 28 et 29 juillet 1872. Quarante-quatre milliards furent souscrits par la France et l'Europe, et ont attesté d'une façon éclatante la puissance du crédit de la France (1).

Enfin, le 15 mars 1873, un traité pour l'évacuation du territoire français a été signé. Il constate qu'à cette époque 3 milliards et demi, et les intérêts, ont été payés à la Prusse. Il stipule que les 1500 millions restant à solder seront payés ainsi qu'il suit : 500 millions du 15 mars au 10 mai 1873 (2) ; — le milliard échéant au 1er mars 1875 sera payé en quatre termes, chacun de 250 millions, les 5 juin, 5 juillet, 5 août et 5 septembre ; — le 5 septembre, la France payera les intérêts échus à partir du 2 mars 1873. En échange de cette anticipation, la Prusse évacuera le 5 juillet l'arrondissement de Béfort et son chef-lieu, et les départements des Ardennes, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse. Elle con-

(1) Souscription	de Paris.	13,252,455,931 fr.
—	des départements. .	4,513,445,566 —
—	de l'étranger.	26,050,195,054 —
		43,816,096,551 —

Le gouvernement français a pris 3,498,744,639 francs, représentant 207,026,310 francs de rente 5 p. %.

(2) Ils devaient l'être au 1er mars 1874.

tinuera à occuper jusqu'au 5 septembre, comme dernière garantie, Verdun, Conflans et Étain.

Il faut terminer cette longue histoire des négociations qui ont mis fin à la guerre de 1870, en disant que les traités de 1815 avaient été rédigés par un congrès et approuvés par l'Europe entière. Déchirés maladroitement par l'Empire, ces traités étaient une précieuse garantie pour la France contre l'ambition de la Prusse. L'organisation politique qu'ils donnaient à l'Europe, et que nous avons lieu de regretter aujourd'hui, a été renversée ; l'unité italienne, la création de l'empire d'Allemagne et l'amoindrissement de la France ont été accomplis et reconnus par des traités particuliers, auxquels l'Europe n'a pas donné sa sanction ; elle n'a pas jusqu'à présent approuvé notre mutilation. Cette absence de consentement à ce qui a été fait ne peut être que favorable à la France dans l'avenir, si, dans l'avenir, la France a un gouvernement capable de tirer parti de cette situation diplomatique, et si, dans l'avenir, la France a plus de bon sens et de patriotisme qu'aujourd'hui.

FIN

APPENDICE N° 1

LISTE CHRONOLOGIQUE DES BATAILLES ET COMBATS PRINCIPAUX LIVRÉS PENDANT LA GUERRE DE 1870-1871.

1870

2 août. Affaire de Sarrebourg ou de *Saint-Jean* (1).

4 août. Combat de Wissembourg.

6 août. Bataille de Reichshofen, de Frœschwiller ou de *Wœrth*.

6 août. Bataille de Forbach ou de *Spickeren*.

9 août. Occupation du fort de la Petite-Pierre.

10 août. Occupation de Litchtenberg.

14 août. Bataille de Borny ou de *Pange*.

15 août. Capitulation de Marsal.

16 août. Bataille de Rezonville ou de Gravelotte, de *Vionville* ou de *Mars-la-Tour*.

16 août. Combat de Toul.

(1) On a mis en *italiques* les noms adoptés par les Prussiens.

16 août. Combat de Rugen entre l'escadre française et quelques canonnières prussiennes.

18 août. Bataille de Saint-Privat, d'Amanvillers ou de *Gravelotte.*

24 août. Tentative des Prussiens sur Verdun.

25 août. Reddition de Vitry-le-François.

26 août. Affaires de Rupigny et de Malroy (Metz).

27 aout et 28 août. Combats de Buzancy (*armée de Sedan*).

29 août. Combat de Bois-les-Dames ou de *Nouart* (*idem*).

30 août. Combat de Beaumont-Mouzon (*idem*).

31 août. Combat de Bazeilles (*idem*).

31 août et 1er septembre. Bataille de Noisseville ou de *Servigny* (*Metz*).

1er septembre. Bataille de Sedan.

2 septembre. Capitulation de Sedan.

9 septembre. Capitulation de Laon.

17 septembre. Engagement de Créteil (*Paris*).

19 septembre. Combat de Châtillon (*idem*).

23 septembre. Combat de Villejuif (*idem*).

23 septembre. Capitulation de Toul.

27 septembre. Combat de Peltre (*Metz*).

28 septembre. Capitulation de Strasbourg.

30 septembre. Combat de Chevilly-l'Hay-Thiais (*Paris*).

2 octobre. Combat de Ladonchamp ou Saint-Remy (*Metz*).

4 octobre. Combat de Champenay (*Est*).

4 octobre. Combat d'Épernon (*Paris*).

5 octobre. Combats de Raon-l'Étape et de Saint-Dié (*Est*).

5 octobre. Combat de Pacy-sur-Eure (*Paris*).

5 octobre. Combat de Toury (*Loire*).

6 octobre. Combat de la Burgonce ou de Nompatelize (*Est*).

7 octobre. Combat des Tapes ou de Saint-Remy, ou de *Woippy* (*Metz*).

8 et 9 octobre. Affaire et incendie d'Ablis.

10 octobre. Combat d'Artenay (*Loire*).

10 octobre. Combat de Chérisy (*Normandie*).

11 octobre. Combat de Chevilly (*Loire*).

12 octobre. Combat d'Épinal (*Est*).

13 octobre. Combat de Bagneux. (*Paris*).

13 octobre. Bombardement et occupation d'Orléans.

16 octobre. Capitulation de Soissons.

17 octobre. Combat de Montdidier (*Nord*).

18 octobre. Combat et incendie de Châteaudun (*Loire*).

21 octobre. Combat de Rueil et de la Malmaison (*Paris*).

22 et 23 octobre. Combats d'Étuz et de Cussey (*Est*).

24 octobre. Capitulation de Schelestadt.

28 octobre. Capitulation de Metz.

28 octobre. Combat du Bourget (*Paris*).

28 octobre. Combat de Formerie (*Nord*).

30 octobre. Reprise du Bourget par les Prussiens.

30 octobre. Combat de Saint-Apollinaire (*Est*).

31 octobre. Occupation de Dijon par les Prussiens.

2 novembre. Combat de Roppe (*Béfort*).

3 novembre. Combat de Courville (*Loire*).

3 novembre. Combats d'Illiers-au-Bois et de Bonnières (*Nord*).

7 novembre. Combat de Saint-Laurent-des-Bois (*Loire*).

7 novembre. Capitulation du fort Mortier.

8 novembre. Capitulation de Verdun.

9 novembre. Bataille de Coulmiers (*Loire*).

10 novembre. Capitulation de Neuf-Brisach.

13 novembre. Capitulation de Montmédy.

17 novembre. Combat de Dreux (*Loire*).

18 novembre. Combat de Châteauneuf (*idem*).

19 novembre. Combat de Châtillon-sur-Seine (*Est*).

21 novembre. Combat de Bretoncelles (*Loire*).

24 novembre. Combat de Ladon (*idem*).

24 novembre. Capitulation de Thionville.

24 novembre. Combat de Mézières (*Nord*).

26-27 novembre. Combat de Pasques (*Est*).

27 novembre. Capitulation de la Fère.

27 novembre. Bataille d'Amiens ou de Villers-Bretonneux (*Nord*).

28 novembre. Bataille de Beaune-la-Rolande (*Loire*).

28 novembre. Combats de Juranville et des Cotelles (*idem*).

29 novembre. Combats de l'Hay, de la Gare-aux-Bœufs et de la Malmaison (*Paris*).

29 novembre. Combat de Varize (*Loire*).

29 novembre. Combat d'Étrépagny (*Nord*).

29 et 30 novembre. Première affaire de Nuits (*Est*).

30 novembre. Bataille de Villiers (*Paris*).

30 novembre. Combat de Montmesly (*idem*).

30 novembre. Combat d'Épinay (*idem*).

30 novembre. Capitulation de la citadelle d'Amiens (*Nord*).

30 novembre. Combat de Maizières (*Loire*, 18e corps).

1er décembre. Combat de Villepion ou de Terminiers (*Loire*).

1er décembre. Combat d'Autun (*Est*).

2 décembre. Bataille de Champigny (*Paris*).

2 décembre. Batailles de Loigny et de Poupry (*Loire*).

3 décembre. Bataille de Chevilly (*idem*).

3 décembre. Combats de Chilleurs-aux-Bois et de la Neuville (*idem*).

3 décembre. Combat de Châteauneuf (*Est*).

4 décembre. Combats de Cercottes et de Gidy ; reprise d'Orléans par les Prussiens (*Loire*).

4 décembre. Combat de Patay (*idem*).

4 décembre. Combat de Buchy (*Nord*).

5 décembre. Occupation de Rouen.

6 décembre. Combat de Salbris (*Loire*).

7 décembre. Combat de Nevoy (*idem*).

7-11 décembre. Bataille de Villorceau ou de Josnes, ou de *Beaugency* (*Loire*).

9 décembre. Combats de Chambord et de Montlivault (*idem*).

9-10 décembre. Surprise et capitulation du château de Ham, occupé par les Prussiens (*Nord*).

12 décembre. Reddition de Phalsbourg.

13 décembre. Capitulation de Montmédy.

13 décembre. Occupation de Blois par les Prussiens.

13 décembre. Combats de Beaumont et de Serquigny (*Nord*).

14 décembre. Combat de Morée et de Fréteval (*Loire*).

15 décembre. Bataille de Vendôme (*idem*).

16 décembre. Second combat de Morée (*idem*).

16 décembre. Combat de Longeau (*Est*).

17 décembre. Combat de Droué (*Loire*).

18 décembre. Bataille de Nuits (*Est*).

19 décembre. Occupation de Tours.

20 décembre. Combat de Pérouse (*Béfort*).

20 décembre. Combat de Querrieux (*Nord*).

21 décembre. Combats du Bourget, de Drancy, de Buzenval et de la Ville-Évrard (*Paris*).

23 décembre. Bataille de Pont-Noyelles ou de l'Hallue (*Nord*).

27 décembre. Combats de Saint-Quentin et de Montoire (*Loire*).

30 décembre. Combats de la Bouille et de Moulineaux (*Nord*).

31 décembre. Combat de Courtalin (*Loire*).

31 décembre. Combats de Bel-Air, de Courtiras et de Danzé (*idem*).

31 décembre. Combat de Varennes (*idem*).

1871

2 janvier. Combats d'Achiet-le-Grand et de Béhagnies-Sapignies (*Nord*).

2 janvier. Combat de Lancé (*Loire*).

2 janvier. Capitulation de Mézières.

3 janvier. Bataille de Bapaume (*Nord*).

4 janvier. Combats de Bourgachard, de Bourgtheroulde et de Château-Robert (*idem*).

5 janvier. Capitulation de Rocroi.

5 et 6 janvier. Combat de la Fourche (*Loire*).

6 janvier. Combat de Villethion (*Loire*).

6 janvier. Combat de Nogent-le-Rotrou (*idem*).

7 janvier. Combat de Danjoutin (*Béfort*).

7 janvier. Combat de Villechauve (*Loire*).

7 janvier. Combats de Mazangé et des Roches (*idem*).

7 janvier. Combat du Theil (*idem*).

8 janvier. Combat de Vancé (*idem*).

8 janvier. Combat de Ruillé (*idem*).

9 janvier. Combat de Chahaignes (*idem*).

9 janvier. Combat de Brives (*idem*).

9 janvier. Combat d'Ardenay (*idem*).

9 janvier. Combat de Thorigné (*idem*).

9 janvier. Combat de Conneré (*idem*).

9 janvier. Combat de la Belle-Inutile (*idem*).

9 janvier. Capitulation de Péronne (*Nord*).

9 janvier. Bataille de Villersexel (*Est*).

9 janvier. Combat de Marat (*idem*).

10 janvier. Combats de Parigné-l'Évêque, de Changé, de Saint-Hubert et de Champagné (*Loire*).

11 janvier. Bataille du Mans (*idem*).

12 janvier. Combat de Clamart et de Châtillon (*Paris*).

13 janvier. Combats de Saulnot-Chavanne-Arcey (*Est*).

14 janvier. Combats de Longue et de Chassillé (*Loire*).

15 janvier. Combat d'Alençon (*Loire*).

15 janvier. Combat de Sillé-le-Guillaume (*idem*).

15 janvier. Combat de Saint-Jean-sur-Erve (*idem*).

15-16-17 janvier. Bataille d'Héricourt ou de *Montbéliard* (*Est*).

16 janvier. Combat du Bourget (*Paris*).

18 janvier. Combat de Vermand (*Nord*).

19 janvier. Bataille de Saint-Quentin (*idem*).

19 janvier. Bataille de Buzenval (*Paris*).

20 janvier. Combat de Pérouse (*Béfort*).

21 janvier. Combat d'Étuz (*Est*).

21 janvier. Occupation de Dôle par les Prussiens (*idem*).

21 janvier. Combat de Bernay (*Normandie*).

21-22-23 janvier. Combats de Talant, de Fontaine-lez-Dijon, de Plombières et de Messigny (*Est*).

23 janvier. Bombardement de Landrecies (*Nord*). — Les Prussiens essayent de surprendre la ville et sont repoussés.

23 janvier. Combat de Dannemarie (*Est*).

25 janvier. Combat de Pont-les-Moulins (*idem*).

25 janvier. Capitulation de Longwy.

26 janvier. Combat des Perches (*Béfort*).

28 janvier (1). Combat de Blois (*Loire*).

28 janvier. Capitulation de Paris.

29 janvier. Combats de Sombacourt, de Chaffois et des Planches (*Est*).

30 janvier. Combat de Bulle (*idem*).

31 janvier. Combats de Bonnevaux, de Vaux et de la Planée (*idem*).

(1) On lit, page 41, que le général Pourcet a battu l'ennemi le 27. C'est une erreur. La date du combat de Blois et de la reprise du faubourg de Vienne est le 28 janvier.

1er février. Combat et occupation de Pontarlier (*idem*).

1er février. Combats d'Oye et de la Cluse (*idem*).

1er février. L'armée française entre en Suisse.

1er février. Occupation de Dijon par les Prussiens sans combat.

16 février. Reddition de Béfort.

11 mars. Reddition de Bitche.

APPENDICE N° 2

LES VOLONTAIRES DE 1792 ET LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

La France a lourdement subi en 1870 les résultats de certaines erreurs accréditées par la plupart de ses historiens contemporains. Je n'ai pas à relever ici toutes les idées funestes dont les livres d'histoire et la plupart de nos journaux étaient infectés; je ne veux parler que des volontaires de 1792 et 1793.

Où ne lit-on pas, en effet, que la Révolution a mis 1,400,000 volontaires sur pied; que la Convention en avait formé quatorze armées; que généraux et soldats, animés par le patriotisme et les grandes idées de 92, ont brisé de leur choc les vieilles bandes de la coalition; qu'en conséquence les armées régulières et permanentes sont inutiles; que la discipline tue le citoyen dans le soldat; qu'il suffit à la France de frapper le sol de

son pied énergique pour en faire jaillir des légions triomphantes, la victoire étant toujours assurée au progrès, à l'idée républicaine et aux armées qui combattent contre la tyrannie pour la liberté. On allait jusqu'à dire que tout était possible à de telles armées, et on citait, comme preuve à l'appui, nos hussards enlevant à l'abordage la flotte hollandaise arrêtée dans les glaces du Texel. Je crois même qu'on a représenté cet audacieux mensonge dans un tableau du musée de Versailles (1).

Il était donc admis dans un certain monde que les armées permanentes ne servaient à rien; qu'au besoin on ferait la guerre, comme l'avaient

(1) Voici la vérité sur la flotte hollandaise; on la trouve dans le rapport du général de brigade Salme. (Rapports décadaires, du 1er au 10 pluviose an III. — Archives du ministère de la guerre.) On y lit : « Des vaisseaux ennemis étaient arrêtés par les glaces au port d'Helder, vis-à-vis le Texel ; le général Dewynter fut détaché avec l'avant-garde et l'artillerie légère pour les sommer de se rendre ou les brûler en cas de refus ; il n'éprouva pas la moindre résistance, et tous les équipages furent faits prisonniers de guerre. » Le fait est déjà assez extraordinaire sans qu'on l'exagère. — Les troupes qui composaient cette avant-garde étaient : le 3e bataillon de tirailleurs, le 8e hussards, une partie de la 4e compagnie du 8e régiment d'artillerie légère. (Situation de la 4e division de l'armée du Nord, du 1er au 10 pluviose an III. — Archives du ministère de la guerre.)

faite nos pères, avec des volontaires et des francs-tireurs; que les généraux se formaient par inspiration, et que le coup d'œil et l'enthousiasme leur suffisaient pour diriger les opérations et présider aux batailles.

Pour les uns, les volontaires de 1792 sont tout; ce sont eux qui ont sauvé la France : cette assertion est fausse. Pour d'autres, ils ne sont rien : ce n'est pas plus vrai. Il y a deux points de vue : l'origine des volontaires, en 1792 et au commencement de 1793, et leur transformation, en 1794 et années suivantes. Prise isolément à chacun de ces deux points de vue, la question se juge mal; il faut la voir d'ensemble. Au début, les volontaires ne sont que des masses turbulentes, indisciplinées, non organisées, mal commandées et hors d'état de faire la guerre contre des troupes solides et bien exercées. Ces levées en masse sont toutefois l'origine et le premier essai du service obligatoire pour tous, établi sous le nom de réquisition permanente, sans plan d'ensemble, par mesures successives et prises au hasard des événements. Au bout de deux ans d'anarchie et d'efforts stériles, les volontaires furent incorporés dans l'armée régulière, où la discipline les transforma et en fit d'excellents soldats.

Mais les soldats n'ont pas seuls sauvé la France ; c'est ce que je vais essayer de dire.

Lorsque la guerre éclata en avril 1792, la France avait une bonne armée régulière, peu nombreuse il est vrai, car elle ne se composait que de 218 bataillons, 206 escadrons et 14 bataillons d'artillerie. C'est dans cette armée solide que l'on incorpora les volontaires en 1793.

Dans les temps antérieurs, l'armée régulière et permanente s'augmentait, au moment de la guerre, des régiments de milices, créés par Richelieu et Louvois, et l'on sait quel parti le maréchal de Villars sut tirer des milices dans les dernières années de la guerre de la succession d'Espagne, avec quelle vigueur elles se battirent à Malplaquet et à Denain, avec quelle résignation elles supportèrent les privations que la famine de 1709-1710 imposait à nos armées. L'Assemblée constituante détruisit l'institution de la milice, et, remplaçant un fait par une théorie, elle ordonna, en 1791, une levée de 100,000 hommes recrutés par engagement volontaire, pour renforcer l'armée, dans les rangs de laquelle ils devaient être incorporés. Telle est l'origine des volontaires et de leur nom.

Mais les volontaires, au milieu de l'anarchie

générale, se formèrent en bataillons indépendants de l'armée, mal organisés, mal équipés et complétement indisciplinés. Ces bataillons figurèrent en petit nombre et n'eurent qu'un rôle secondaire dans les batailles de Valmy et de Jemmapes. Ce sont les vieilles troupes qui vainquirent les Prussiens et les Autrichiens; les fameuses hauteurs de Cuesmes, à la bataille de Jemmapes, furent enlevées par les anciens régiments d'Auvergne et de Navarre.

En 1792, après que l'Assemblée législative eut déclaré que la Patrie était en danger et eut ordonné la première levée en masse, les volontaires devinrent beaucoup plus nombreux; mais le nom de « volontaires » ne leur convenait plus, puisqu'ils étaient levés de force. Leur nombre s'accrut encore en 1793 (1). Avec les bataillons de volontaires, il se forma aussi des bataillons de fédérés et des corps francs, tous désordonnés, sans instruction militaire, se sauvant au premier

(1) Le nombre des hommes levés de 1791 à 1794 est d'un million, (Voy. dans le *Spectateur militaire*, XXX, 584, l'excellent travail de M. Dolly, et dans le *Journal militaire*, an X, 2e semestre, p. 601, le discours prononcé par M. Daru au Corps législatif.) Les levées d'hommes de 1791 à 1815 ont été de 4,216,907. — A partir de la loi du 18 fructidor an VI, les levées furent faites d'après le système de la conscription, avec tirage au sort et remplacement.

coup de fusil, en criant, comme toujours, à la trahison. En revanche, le vol, le pillage, l'ivrognerie, la désertion, sont des cas habituels. Les généraux se plaignent unanimement; ils ne savent que faire de ces incommodes et inutiles soldats. Les officiers ne leur manquaient pas cependant; ils pullulaient au contraire dans ces bandes, à tel point qu'après plusieurs licenciements opérés par la Convention, le Directoire, en 1796, en réforma encore d'un seul coup vingt-trois mille (1).

La coalition avait été vaincue en 1792, à Valmy et à Jemmapes; la Belgique avait été conquise. Mais en mars 1793, Dumouriez était vaincu à son tour à Nerwinde. L'armée française fut obligée d'évacuer la Belgique et ramenée sur notre « frontière d'airain », c'est-à-dire sur les places fortes que Louis XIV et Vauban avaient élevées, et qui avaient déjà sauvé la France en arrêtant le prince Eugène et en le forçant à faire une guerre de siéges, de 1708 à 1712. Après la défection de Dumouriez, l'habile général Dampierre prit le commandement et rentra en France avec environ 60,000 hommes, la plupart des volon-

(1) Voy. Camille Rousset, *les Volontaires de 1792*, 1 vol. in-12, 1870, chez Dentu.

taires ayant profité de l'occasion pour déserter.

La coalition victorieuse envahit la France à son tour : les armées anglaise, hollandaise, autrichienne, prussienne, piémontaise et espagnole se jetèrent sur toutes nos frontières et assiégèrent nos places fortes. C'est cette guerre de siéges qui nous a sauvés ; les volontaires, les généraux révolutionnaires, les clubs, le souffle de la liberté, n'y sont pour rien. C'est cette guerre de siéges, ce sont encore les vieux régiments, chargés de défendre nos places fortes, qui ont arrêté l'ennemi pendant six mois et ont donné à la Convention le temps de réorganiser l'armée, ce qui ne fut terminé qu'au mois de septembre. Il faut ajouter que les généraux de la coalition nous accordèrent généreusement tout le temps dont nous avions besoin. La guerre ne se fait plus ainsi actuellement.

Pendant ce temps, la Convention écoutait des discours patriotiques, rendait des décrets, faisait des motions, mais n'organisait rien. En février 1793, elle décrétait encore une nouvelle levée en masse ; comme si, pour faire la guerre, il suffisait d'avoir des foules armées. Le comité de la guerre tenait ses séances en public, arrêtait ses projets devant tout le monde et les faisait imprimer à 30,000 exemplaires, pour les faire connaître

à toutes les communes... et à l'ennemi. Non-seulement on n'organisait rien, absolument rien, mais on ne cessait de déclamer partout contre la seule force sérieuse qui existât encore, contre nos régiments réguliers, qui, en ce moment, arrêtaient l'ennemi devant les murs de Dunkerque, de Condé, de Valenciennes, du Quesnoy, de Maubeuge et de Landau. L'armée, disaient les révolutionnaires, étant un instrument de la tyrannie, doit être supprimée par la République. On débitait pour la première fois toutes les sottises qui ont été clichées depuis à l'usage des orateurs et des journalistes d'opposition.

Malgré les discours, les décrets et les motions, nous étions battus. Nos places, bien qu'elles résistassent avec énergie, succombaient les unes après les autres. Bientôt, malgré la lenteur de leurs mouvements et les dissentiments de leurs généraux, les armées coalisées allaient pouvoir marcher sur Paris. Paralysée par l'épouvantable anarchie qui existait alors, la France allait certainement être vaincue. Il est évident que les volontaires, malgré leur nombre et le souffle patriotique qui les animait, n'ont servi à rien jusqu'ici. Ce qui résiste encore, ce qui arrête l'ennemi à la frontière, c'est l'ancienne armée.

Il faut dire maintenant comment et par qui l'invasion fut repoussée.

La Convention, arrivée au bord de l'abîme, avait créé le Comité de salut public, en juillet 1793, et lui avait confié un pouvoir dictatorial. Mauvais ou détestable, — je n'ai pas à examiner le fait pour le moment, — la France avait enfin un gouvernement. Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or), tous deux officiers du génie d'une grande valeur, furent chargés, le premier, des opérations militaires, le second, de l'administration et du matériel. Le service des approvisionnements et subsistances fut donné à Robert Lindet et à Prieur (de la Haute-Marne).

Le Comité, par la loi du 16-23 août 1793, mit tous les Français en réquisition permanente. Voilà, certes, le service obligatoire pour tous établi en principe; on a seulement quelque peine à s'en rendre compte tout d'abord, à cause de cette dénomination inexacte de volontaires qui continue à être employée.

Le Comité se hâta de mettre de l'ordre dans l'effroyable confusion où se dissolvaient les volontaires. Il procéda à l'embrigadement de ces bataillons, c'est-à-dire qu'on les incorpora dans les anciens régiments de ligne. On forma ainsi

213 régiments ou demi-brigades, composées chacune d'un bataillon de ligne et de deux bataillons de volontaires (1); mais, comme il restait encore un assez bon nombre de ces bataillons, on en forma quinze autres demi-brigades. Encadrés dans nos vieux régiments, soumis à la discipline militaire, qui fut rétablie et sévèrement maintenue, les volontaires devinrent bientôt d'excellents soldats. Carnot allait avoir l'instrument qui lui était nécessaire pour vaincre et repousser l'ennemi. Il est intéressant de le constater, c'est chez nous que le service obligatoire a été établi et organisé pour la première fois; et ajoutons qu'après des débuts pleins de confusion, il a donné à la France ses meilleurs soldats. Les hauts faits des armées de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle, et d'Italie, resteront toujours parmi les plus glorieux souvenirs de nos annales militaires.

En septembre et octobre 1793, les armées de la république étaient ainsi composées (2) :

1.	Armée du Nord.	Houchard puis Jourdan	. 106,000 h.
2.	— des Ardennes. .		. 152,000
3.	— de la Moselle	Hoche.	65.000
		A reporter. . .	323,000

(1) L'effectif de la demi-brigade fut de 2,500 hommes.

(2) Chiffres officiels, extraits des archives du ministère de la guerre.

			Report. . .	323,000
4.	—	du Rhin.	Pichegru. . .	90,000
5.	—	des Alpes.	Kellermann .	30,000
6.	—	d'Italie.	Dumerbion. .	30,000
7.	—	des Pyrénées-Orient.	Dagobert. . .	39,000
8.	—	des Pyrénées-Occid.		32,000
9.	—	de l'Ouest.		98,000
				642,000

On n'a pas besoin de grossir et d'exagérer les faits, le Comité avait neuf armées, fortes de 650,000 hommes. Tel qu'il est dans la réalité, l'effort est assez grand pour qu'il soit inutile de dire que nous avons eu alors quatorze cent mille hommes sous les armes, ce qui n'est ni vrai ni possible (1).

Des troupes même organisées et en état de combattre, quelque nombreuses qu'elles soient, n'assurent pas la victoire par le fait seul de leur nombre, de leur courage et de leur discipline, élé-

(1) En juillet 1794, les armées comptent 718,000 hommes, ainsi répartis :

Armée	du Nord. . . . . ,	126,000
—	de Sambre-et-Meuse. . .	145,000
—	de Rhin-et-Moselle. . . .	126,000
—	des Alpes.	37,000
—	d'Italie.	58,000
—	des Pyrénées-Orientales.	49,000
—	des Pyrénées-Occidentes .	57,000
—	de l'Ouest.	120,000

ments indispensables cependant ; il faut à une armée, — et cette condition est encore plus nécessaire, — il lui faut une direction intelligente et savante. L'armée qui a eu la direction la plus intelligente et la plus savante a toujours été victorieuse, excepté dans quelques cas où le nombre lui a fait complètement défaut, comme à la nôtre dans la campagne de 1814.

L'armée qui est conduite par le meilleur tacticien, l'armée qui emprunte aux sciences tout ce qu'elles peuvent lui donner, sera toujours victorieuse d'une armée commandée par des généraux routiniers et ignorants, quel que soit le nombre d'hommes qui la composent. Or, en 1793, nos armées firent la guerre avec une tactique nouvelle, et pour la première fois ceux qui la dirigeaient demandèrent à la science tous les secours qu'elle pouvait fournir pour la défense du sol. Carnot a « organisé la victoire » ; nous allons dire comment.

Les armées de 1793 ont eu une nouvelle tactique, qu'elles opposèrent à la tactique prussienne établie par Frédéric le Grand et adoptée par toutes les armées de l'Europe. On répète sans cesse que cette nouvelle méthode est l'œuvre du hasard, qu'elle est le résultat de l'enthousiasme

révolutionnaire (1). Rien n'est plus faux. Il est même absurde de prétendre que l'exaltation révolutionnaire puisse créer une méthode. A toute époque et partout, l'exaltation révolutionnaire a engendré l'anarchie, la confusion, le chaos, et n'a produit d'autre méthode que celle du « sauve qui peut ».

A la reprise de l'offensive, en septembre 1793, l'ennemi fut attaqué par des nuées de tirailleurs que soutenaient des réserves; il fut surpris; on le chargeait ensuite à la baïonnette en colonne de bataillon, au pas de course; on le culbutait et on lui enlevait ses positions. Cette manière de combattre était parfaitement d'accord avec l'élan, la bravoure et l'adresse du soldat français, qui se l'appropria aussitôt. Mais il y avait longtemps que cette méthode était étudiée, méditée, discutée dans de nombreux ouvrages; on l'avait expérimentée en 1778, au camp de Vaussieux (2), où

(1) Voy. *Considérations sur la tactique de l'infanterie en Europe*, par le général (belge) Renard, 1 vol. in-8, chez Dumaine. — Je me suis beaucoup servi de cet excellent ouvrage, en le complétant par l'étude des pièces relatives au camp de Vaussieux, conservées aux archives du ministère de la guerre.

(2) Vaussieux est un village de Normandie, situé à quelques kilomètres au sud-ouest de Bayeux.

Louis XVI, pendant la guerre d'Amérique, avait rassemblé une armée (1) qu'il eut un instant l'idée de jeter en Angleterre. L'illustre maréchal de Broglie en avait eu le commandement.

Pour instruire ses troupes, le maréchal résolut de faire l'essai des nouvelles manœuvres proposées par le général Ménil-Durand, savant officier, élève du chevalier Folard, et complétement opposé au comte de Guibert, partisan fanatique de la méthode prussienne. Les discussions de Guibert et de Ménil-Durand, déjà anciennes, occupaient toute l'armée. Le premier, Guibert, prônait l'école prussienne, c'est-à-dire les feux d'ensemble, l'ordre mince, les deux lignes déployées, les longues marches en bataille, les manœuvres par ligne et fractions de ligne, la cavalerie placée sur les ailes, l'absence de tirailleurs et de réserves. Le second, Ménil-Durand, recommandait l'emploi des tirailleurs; il voulait qu'on adoptât l'ordre profond, qu'on fractionnât les lignes en divisions et brigades, que l'on formât des colonnes d'attaque chargeant à la baïonnette, et que l'on eût toujours des réserves. En résumé, Ménil-Durand proposait la méthode qui fut adoptée,

(1) Le camp de Vaussieux se composait de 60 bataillons, de 40 escadrons de dragons et de 40 pièces de canon.

plus tard, par nos généraux de la République et de l'Empire, avec quelques modifications. On ne saurait trop le dire et le répéter : les méthodes ne naissent pas de l'inspiration des chefs et de l'exaltation des troupes. L'inspiration, le coup d'œil, le génie, trouvent une manœuvre : par exemple, Condé à Rocroi. L'exaltation, l'enthousiasme, unis au dévouement et à la discipline, permettent aux troupes de faire un effort héroïque; par exemple : la 23e demi-brigade, au combat d'Amberg, qui se fait tuer, mais sauve, par sa résistance, la division Collaud (1); la 32e demi-brigade, au combat de Monte Legino ; le passage du Lech, à la nage et sous le feu de l'ennemi, opéré par l'armée de Moreau, en 1796, etc. Mais la stratégie, la tactique, l'organisation d'ensemble, tout cela est le résultat de l'étude et de la réflexion.

Le maréchal de Broglie expérimenta donc le système de Ménil-Durand, et déclara qu'il était convaincu de son excellence, que tous les officiers l'avaient compris, qu'il satisfaisait à tous les besoins, et qu'il croyait qu'on ferait bien de l'adop-

(1) Au passage de la Vils, en 1796, pendant la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse.

ter (1). Tout au contraire, le ministère admit les principes de Guibert, d'après lesquels on rédigea l'ordonnance de 1791, qui organisait notre armée à la prussienne. Les partisans du comte de Guibert l'avaient emporté, et parmi ceux qui se trouvèrent à Vaussieux, nous citerons Rochambeau (2) et Wimpfen (3).

Cependant, après examen, les officiers de bonne foi et de bon sens demeurèrent convaincus que la vérité était entre Guibert et Ménil-Durand, esprits systématiques et poussant leurs théories à l'extrême. Déjà le maréchal de Broglie l'avait montré du doigt à tous ceux qui n'avaient pas refusé de voir. Plusieurs officiers, le major de Keralio (4) et le colonel de Bohan étudièrent à fond ces deux systèmes pour les comparer et les fondre ; ils gardèrent ce qu'il y avait de bon dans chacun des

(1) Archives du ministère de la guerre (carton : camp de Vaussieux), dépêche du maréchal de Broglie au ministre, en date du 13 octobre 1778.

(2) Voy. ses mémoires, I, 225.

(3) Voy., aux archives du ministère de la guerre (carton : camp de Vaussieux), sa lettre au comte de ***, dans laquelle il déclare que le maréchal de Broglie était un pauvre général, à réputation usurpée, et que toutes les manœuvres du camp n'ont produit qu'un désordre inouï.

(4) Professeur à l'École militaire, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

deux et firent un système mixte, qui était adopté par presque tous nos généraux lorsque éclata la guerre en avril 1792 (1).

Telles sont les origines de la tactique nouvelle que Carnot eut à sa disposition, quand il prit la direction des armées, et à l'aide de laquelle il put « organiser la victoire » : tactique toute française, d'accord avec le tempérament du soldat français, adoptée par les généraux qui firent les campagnes de la République et de l'Empire, sans tenir compte de l'ordonnance de 1791.

Entre autres généraux illustres de ce temps, on peut citer Jourdan et Berthier, qui avaient assisté aux manœuvres de Vaussieux ; Desaix, aide de camp du général de Broglie, fils du maréchal, et Bonaparte, formé par Keralio à l'École militaire(2).

(1) Les camps de manœuvres furent assez nombreux depuis Vaussieux. Les archives de Seine-et-Oise me font connaître : de grandes manœuvres à Borny (près de Metz), en 1782, dirigées par le comte de Broglie ; — un camp à Saint-Jean-de-Losne, commandé par le duc de Lévis; — un camp de dragons à Mattincourt, commandé par M. de Vioménil, un des généraux du maréchal de Broglie (sans date) ; — de grandes manœuvres exécutées à Montigny-lez-Metz, en 1788, sous les ordres du maréchal de Broglie ; — le camp de Saint-Omer, également en 1788, commandé par le prince de Condé. — Pour ces deux derniers camps, on peut étudier leurs détails au Dépôt de la guerre.

(2) Bonaparte sortit de l'École avec le numéro 42, c'est-à-

Il est donc établi que la Convention n'a pas seulement frappé de son pied le sol ensanglanté de la France pour lever des armées révolutionnaires, qui vainquirent par la seule force de leur enthousiasme républicain. Il est certain, indiscutable, que nous avons d'abord résisté à l'ennemi avec une armée régulière et organisée de vieille date; qu'il a fallu près de deux ans avant de pouvoir tirer parti des volontaires en les encadrant dans l'ancienne armée; que nos troupes eurent à leur tête des généraux instruits, intelligents, expérimentés, braves, énergiques et combattant l'ennemi avec une nouvelle et excellente méthode, qui mettait en défaut sa routine; que l'ensemble des opérations fut dirigé par un homme très-habile et très-compétent, Carnot. Je n'hésite pas à répéter que nous avons perdu près de deux ans (1) dans des efforts stériles, et que cela était seulement possible dans un temps où la guerre se faisait lentement, très-lentement, avec des siéges réguliers et nombreux.

dire l'avant-dernier de sa promotion. (Dossier de l'Empereur, aux archives du ministère de la guerre, 1 vol. in-folio.)

(1) Exactement, dix-huit mois : la guerre est déclarée le 20 avril 1792, et Carnot prend l'offensive en septembre 1793.

Ce n'est pas tout. Nous avions sans doute 650,000 hommes aux frontières, bien organisés et bien commandés; mais nos arsenaux étaient vides: on manquait de poudre et de salpêtre pour en fabriquer; on manquait de canons, et on n'avait ni cuivre ni étain pour en fondre; on manquait d'acier pour faire les armes. La France, bloquée par les escadres anglaises et les armées coalisées, ne pouvait plus se procurer ces diverses matières, qu'elle avait jusqu'alors tirées de l'étranger et qui lui étaient absolument indispensables. Carnot et ses collègues s'adressèrent à la science; ils formèrent le bureau des savants, adjoint au Comité de salut public, et y firent entrer Monge, Berthollet, Fourcroy, Guyton-Morveau, c'est-à-dire une élite de savants de premier ordre, qui surent extraire le salpêtre des plâtras des écuries et des caves, le raffiner par des procédés nouveaux, et trouver les moyens de fabriquer la poudre avec rapidité. On se procura le cuivre et l'étain en fondant les cloches, et en séparant le cuivre et l'étain pour pouvoir les mélanger de nouveau dans la proportion qui convient à la fabrication du bronze des canons. On trouva de nouveaux moyens pour fondre, forer et aléser les pièces. L'art de faire l'acier était ignoré

chez nous; on le créa, et l'on put fabriquer avec de l'acier français les armes et les batteries de fusils. On inventa une nouvelle manière de préparer rapidement les cuirs destinés à la chaussure de nos soldats. Les ballons, qui jusqu'alors n'avaient servi qu'à amuser la curiosité publique, furent employés aux armées, et, à la bataille de Fleurus, le général Morlot put surprendre les manœuvres de l'ennemi. A cette époque, Chappe inventait le télégraphe aérien et donnait au Comité et aux armées un moyen de communication rapide, qui rendit les plus grands services. « Monge, dit son biographe (1), était l'âme de ce vaste, de cet immortel ensemble de travaux ». Il parvint à extraire du sol de la France 12 millions de livres de salpêtre en neuf mois; il établit 15 fonderies de canons de bronze, pouvant produire par an plus de 7,000 pièces; 30 fonderies de canons en fonte de fer, pouvant produire 13,000 pièces par an; 20 manufactures d'armes blanches; des fabriques de fusils, parmi lesquelles celles de Paris fournirent 140,000 fusils dans l'année; 188 ateliers de réparation pour les armes, etc.

(1) Arago. — C'est à cette excellente biographie que j'ai emprunté tous ces curieux détails.

Nous avons dit comment on avait formé les armées, d'où venait la méthode qui allait servir à les diriger, et comment on avait su fabriquer les armes et les munitions dont on avait besoin pour combattre. Il reste encore à dire où l'on trouva les généraux qui furent placés à la tête des troupes.

On n'a pas plus improvisé les généraux que les armées et la victoire. D'aucuns croient que les généraux de la République sortirent tous par enchantement des rangs des soldats ou de la « mine inépuisable des sous-officiers », et devinrent des généraux de génie le lendemain, par le seul fait d'avoir changé leur épaulette de laine contre l'épaulette d'or, d'avoir ceint un sabre de grande dimension traîné avec fracas, et de s'être coiffé d'un vaste chapeau à prodigieux panache. Ce déguisement n'a produit que cette collection trop nombreuse de généraux ineptes qui ont fait partout massacrer leurs soldats, et dont il est inutile de faire sortir les noms de l'obscurité profonde où le juste mépris de l'histoire les a enfouis (1). Mais les autres généraux, les vrais, ceux qui ont tenu tête à l'ennemi à la première heure :

(1) Quelques-uns cependant ne sont que trop connus : Henriot, Ronsin, Rossignol, Santerre, etc.

Beurnonville, Biron, le duc de Chartres, Custine, Arthur Dillon, Dumouriez, Kellermann, La Bourdonnaie, La Fayette, Luckner, Montesquiou, Rochambeau, Valence, Wimpfen, étaient déjà généraux dans l'ancienne armée. Ceux qui devinrent généraux un peu plus tard étaient déjà officiers dans l'armée en 1792 et depuis longtemps, tels que: Aubert-Dubayet, Beauharnais, Bernadotte, Berthier, Bonaparte, Bouchotte, Caffarelli, Carnot, Chasseloup-Laubat, Clarke, Dagobert, Dampierre, Dejean, Desaix, d'Hautpoul, Donzelot, Dubreton, Dugua, Duroc, Éblé, Espagne, Foy, Grouchy, Gudin, Hédouville, Houchard, La Riboisière, Lasalle, La Tour-d'Auvergne, Lauriston, Macdonald, Marmont, Mathieu-Dumas, Moncey, Nansouty, Richepance, Saint-Hilaire, Scherer, Sérurier, Steingel; — Hoche, Montbrun, Murat, Ney, Rapp, Soult, étaient sous-officiers ou soldats dans nos vieux régiments. — Quelques-uns qui avaient été ou qui étaient encore soldats, sous-officiers ou officiers dans l'armée, furent élus capitaines ou chefs de bataillon par les volontaires et devinrent généraux de bonne heure ; parmi eux nous nommerons : Augereau, Bon, Clausel, Davout, Delmas, Drouet, Kléber (1), Friant, Jourdan, Le-

(1) Kléber avait été officier au service de l'Autriche.

courbe, Lefèvre, Marbot, Masséna, Moreaux (1), Mortier, Oudinot, Pérignon, Pichegru, Vandamme, Victor. — Beaucoup de généraux ne sortirent pas des rangs de l'armée, mais bien des rangs des volontaires; parmi eux nous citerons : Belliard, Bessières, Boudet, Broussier, Brune, Cambronne, Championnet, Colbert, Daumesnil, Delonne-Franceschi, Delzons, Dessolle, Duhesme, Excelmans, Gérard (le maréchal), Gouvion-Saint-Cyr, Harispe, Joubert, Junot, Lannes, Leclerc, Mouton (maréchal Lobau), Maison, Marceau, Molitor, Morand, Moreau, Pajol, Partouneaux, Rampon, Reille, Reynier, Suchet.

Le nombre considérable de généraux illustres sortis des volontaires montre ce que le service obligatoire ou la réquisition, en mettant toute la jeunesse dans le rang, peut donner à l'armée d'intelligences d'élite (2).

(1) Trop souvent confondu avec Moreau.

(2) La richesse en hommes distingués, généraux et autres, que nous constatons à cette époque et que nous opposons à la pauvreté actuelle, vient en grande partie du mode d'enseignement des deux époques. Autrefois, on apprenait à apprendre; l'enseignement avait pour but exclusif de développer l'intelligence et de donner à chaque élève l'habitude du travail et de la réflexion, et de le mettre en état de devenir plus tard un homme intelligent, dans quelque condition qu'il se trouvât. Aujourd'hui, plus de mé-

Mais il leur fallut à tous, déjà officiers dans l'armée ou dans les volontaires, deux et trois ans, et quelquefois davantage, pour devenir généraux, et cela malgré leurs aptitudes et malgré la rapidité prodigieuse de l'avancement. C'est donc encore un préjugé bien dangereux de croire qu'on improvise les généraux et que le génie de la République suffit pour les produire. On n'improvise ni les soldats, ni les généraux, ni les méthodes.

Les armées étant formées, approvisionnées, commandées, une discipline de fer, quelquefois atroce, étant enfin établie, la guerre offensive commença en septembre 1793; et, après les victoires de Hondschoote, de Wattignies, du Geisberg (1793), de Tourcoing, de Fleurus, du Boulou, de la Mouga et de Saorgio (1794), la coalition était partout repoussée, la Belgique et la rive gauche du Rhin étaient conquises, la Hollande envahie; la Convention signait la paix de Bâle (1795) avec la Prusse, la Hollande et l'Espagne; la France n'était plus en guerre qu'avec l'Autriche et le Pié-

thodes sérieuses, plus de travail, plus de lecture, plus de réflexion, rien que des efforts de mémoire : il ne s'agit pas de développer l'intelligence de l'élève en vue de l'avenir; il faut subir des examens inutiles, et pour cela étudier des programmes saugrenus. On voit les résultats, et cependant on persévère.

mont. Cette heureuse campagne avait été dirigée par Carnot, qui prit une part importante à la victoire de Wattignies; par Houchard, Jourdan, Hoche, Pichegru, Dugommier, Moncey et Dumerbion. Nos armées du Nord, de Sambre-et-Meuse (1), de Rhin-et-Moselle, des Alpes, d'Italie, des Pyrénées orientales et des Pyrénées occidentales (2) avaient remporté vingt-sept victoires et livré cent vingt combats; elles avaient tué 80,000 hommes à l'ennemi et lui avaient fait 91,000 prisonniers; elles avaient pris 36 places fortes et 230 forts ou redoutes, 3,800 canons, 70,000 fusils, 1,900 milliers de poudre et 90 drapeaux.

C'était le bon temps! Et que faut-il pour le voir revenir? Il faut ce qu'on avait alors : du patriotisme, une direction intelligente et vigoureuse, des généraux éclairés, braves et obéissants, des officiers instruits, et des soldats vigoureux et disciplinés.

Les armées de la République étaient à ce moment dans un état splendide, qu'on n'a plus revu depuis. Le général Dubreton, l'illustre défenseur de Burgos, m'a dit plusieurs fois que les troupes

(1) Ancienne armée des Ardennes.

(2) Leur effectif maximum s'est élevé en septembre 1794 à 750,000 hommes.

de cette époque étaient admirables d'entrain et de bonne volonté, de bravoure et de discipline : ce qui ne l'étonnait pas, ajoutait-il, parce qu'on trouvait dans leurs rangs l'élite de la jeunesse française. Cette opinion est confirmée par le maréchal Soult. On lit, en effet, dans ses Mémoires (1) : « Les généraux devaient choisir, sous leur responsabilité, parmi les chefs de bataillon, les plus capables, pour les désigner comme chefs de brigade. Les instructions des représentants du peuple portaient : les grades ne sont pas la propriété des individus (2), ils appartiennent à la République... Les officiers donnaient l'exemple du dévouement : le sac sur le dos, privés de solde, ils prenaient part aux distributions comme les soldats ;... on leur donnait un bon pour toucher un habit ou une paire de bottes. Cependant aucun ne songeait à se plaindre de cette détresse ni à détourner ses regards du service, qui était la seule étude et l'unique objet d'émulation... Je puis le dire, c'est l'époque de ma carrière où j'ai le plus travaillé et où les chefs m'ont paru le plus exigeants. Aussi, quoiqu'ils n'aient pas tous mérité

(1) Tome I, p. 199.

(2) Malheureusement cela a changé depuis, au grand détriment de l'armée.

d'être pris pour modèles, beaucoup d'officiers généraux, qui plus tard ont pu les surpasser, sont sortis de leur école. Dans les rangs des soldats, c'était le même dévouement, la même abnégation. Les conquérants de la Hollande traversaient par dix-sept degrés de froid les fleuves et les bras de mer gelés, et ils étaient presque nus; cependant ils se trouvaient dans le pays le plus riche de l'Europe; ils avaient devant les yeux toutes les séductions; mais la discipline ne souffrait pas la plus légère atteinte. Jamais les armées n'ont été plus obéissantes ni animées de plus d'ardeur. C'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu parmi les troupes. J'ai souvent vu les soldats refuser avant le combat les distributions qu'on allait leur faire et s'écrier : « Après la victoire, on nous les donnera !... » L'histoire doit consigner ces faits et dire quelles étaient alors ces armées françaises qui délivraient leur pays de l'invasion étrangère, qui conquéraient les plus belles provinces et qui faisaient trembler les vieilles monarchies ».

Il faut être bien téméraire, après avoir cité une page si belle, pour oser la faire suivre de quelques réflexions. Il convient toutefois, en terminant, de dire encore que les volontaires, avant

l'embrigadement, n'ont été rien autre chose que des masses confuses et absolument inutiles. Il faut opposer sans cesse cette vérité indiscutable aux sophistes ignorants qui trompent le pays en lui faisant croire que l'on peut faire la guerre avec une levée en masse, et qu'une armée régulière, permanente et bien exercée, n'est qu'un fléau. Il ne faut pas oublier qu'après l'embrigadement, les volontaires sont devenus de très-bons soldats, et qu'en définitive nous avons employé alors, pour obtenir la victoire, les mêmes moyens dont la Prusse s'est servie pour nous vaincre en 1870 : armée nationale bien organisée ; applications de la science à la guerre ; méthode nouvelle pour faire la guerre ; direction générale des opérations intelligente et énergique ; discipline de fer imposée aux généraux comme aux soldats. Disons enfin, à l'honneur de notre pays, que les Prussiens ont mis cinquante ans, en pleine paix, et nous deux ans, en pleine anarchie, pour faire cette œuvre ; et comparons notre armée de Pichegru, en Hollande, se conduisant comme vient de le dire le maréchal Soult, avec les soudards d'outre-Rhin pendant la guerre de 1870.

APPENDICE N° 3

CONSTITUTION ACTUELLE DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE

La Bavière et le Wurtemberg n'étaient entrés dans l'empire d'Allemagne qu'en imposant à la Prusse des conditions qu'elle leur accorda parce qu'elle avait absolument besoin de leurs soldats. En effet, ces deux États avaient obtenu, pour eux et pour la Saxe, des priviléges importants et une part d'action assez considérable dans la conduite des affaires diplomatiques de l'empire, dont voici la constitution :

L'empire d'Allemagne est une confédération, dont le gouvernement fédéral se compose de la Présidence de la Confédération, du Conseil fédéral et du Parlement de l'empire ou Reichstag. La présidence de la Confédération appartient au roi de Prusse, qui porte en cette qualité le titre d'empereur d'Allemagne et représente la Confédération auprès des puissances étrangères, et qui a le

droit de déclarer la guerre, mais avec le consentement du Conseil fédéral, de faire la paix et de conclure des alliances au nom de la Confédération, de convoquer, de proroger et de clore le Conseil fédéral et le Parlement, de présider le Conseil fédéral et le Parlement, de promulguer et de faire exécuter les lois fédérales.

Le Conseil fédéral se compose des représentants des divers princes et villes libres de l'empire ; le nombre de ces représentants est de 58, dont 17 pour la Prusse, 6 pour la Bavière, 4 pour la Saxe, 4 pour le Wurtemberg, etc. — Le Parlement ou Reichstag est composé de 382 membres, nommés pour trois ans par le suffrage universel. La Prusse compte 236 députés au Reichstag, la Bavière 48, la Saxe 23, le Wurtemberg 18, etc.

Chaque État de l'empire d'Allemagne a son gouvernement particulier, qui dirige les affaires intérieures n'étant pas d'intérêt général ; toutes les affaires d'intérêt général (la guerre, les traités de paix et de commerce, les monnaies, les poids et mesures, l'armée, la marine, les postes et télégraphes, etc.) appartiennent au gouvernement fédéral de l'empire.

Il faut ajouter cependant que la Bavière et le Wurtemberg, en entrant dans l'empire d'Alle-

magne par les traités de Versailles des 23 et 25 novembre 1870, ont imposé à la Prusse des conditions qui assurent à ces deux États et à la Saxe des priviléges importants. En effet, la Bavière et le Wurtemberg conservent : pour les postes et les télégraphes, une administration indépendante; une administration militaire indépendante; le commandement de leur armée en temps de paix. Ces deux armées et celle de la Saxe conservent une existence distincte ; mais, en temps de guerre, ces armées, complétement recrutées (1), organisées et armées comme les troupes prussiennes, obéissent à l'empereur d'Allemagne. — La Bavière conserve ses ambassadeurs particuliers (2), qui remplacent de droit ceux de l'empire en cas d'empêchement de ces derniers; elle préside le Conseil fédéral en l'absence de la Prusse; elle a un siége permanent au comité de l'armée de terre et des forteresses. — La Bavière a imposé à la Prusse l'obligation d'obtenir le consentement du Conseil fédéral pour la déclaration de la guerre, sauf le cas d'une attaque directe contre l'Allemagne; ce qui oblige la Prusse, qui n'a que 17 voix audit

(1) Le service obligatoire pour tous est imposé à tous les États de l'empire.

(2) En attendant, elle les a tous supprimés (octobre 1871).

conseil sur 58, à gagner 13 voix à sa cause pour avoir la majorité. — La Prusse a été obligée de consentir à l'établissement d'un comité permanent des affaires étrangères, composé de la Bavière, du Wurtemberg et de la Saxe, et présidé par la Bavière, auquel la Présidence de la Confédération est tenue de communiquer toutes les dépêches diplomatiques. — Pour assurer aux États secondaires de l'empire leurs priviléges et garantir ce qui leur reste d'autonomie et d'existence indépendante contre les tendances ambitieuses de la Prusse, qui les couvre du prétexte de l'établissement de l'unité allemande, il a été décidé que tout projet de modification à la constitution fédérale sera considéré comme rejeté, s'il a contre lui dans le Conseil fédéral 14 voix, ce qui est le nombre des voix dont disposent la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg.

Telle est l'organisation d'un État de 40 millions d'habitants, pouvant disposer de 1,500,000 soldats, et devant, d'après toutes les apparences, s'annexer un jour les provinces allemandes de l'Autriche et leurs 10 millions d'habitants. Tels sont les résultats de la politique impériale et de cette pompeuse déclaration faite par Napoléon III, que les traités de 1815 avaient cessé d'exister.

APPENDICE N° 4

LES CORPS D'ARMÉE FRANÇAIS

LA GARDE (ARMÉE DU RHIN).

Général BOURBAKI.

Général DESVAUX.

1re *Division*. Général Deligny.
2e — — Picard.
Division de cavalerie. Général Desvaux.

1er CORPS (ARMÉE DU RHIN, ARMÉE DE CHALONS).

Maréchal MAC-MAHON.

Général DUCROT.

1re *Division*. Général Ducrot.
— Wolf.
2e — — Abel Douay.
— Pellé.
3e — — Raoult.
— L'Hériller.
4e — — de Lartigue.
Division de cavalerie. Général Duhesme.

2e CORPS (ARMÉE DU RHIN).

Général FROSSARD.

1re *Division.* Général Vergé.
2e — — Bataille.
— Fauvart-Bastoul.
3e — — Laveaucoupet.
Division de cavalerie. Général Lichtlin.
— de Valabrègue.

3e CORPS (ARMÉE DU RHIN).

Maréchal BAZAINE.
Général DECAEN.
Maréchal LE BŒUF.

1re *Division.* Général Montaudon.
2e — — de Castagny.
3e — — Metman.
4e — — Decaen.
— Aymard.
Division de cavalerie. Général de Clérambault.

4e CORPS (ARMÉE DU RHIN).

Général de LADMIRAULT.

1re *Division.* Général de Cissey.
2e — — Grenier.
3e — — de Lorencez.
Division de cavalerie. Général Legrand.

5e CORPS (ARMÉE DU RHIN, ARMÉE DE CHALONS).

Général DE FAILLY.

Général DE WIMPFEN.

1re *Division.* Général Goze.
2e — — de Labadie d'Aydren.
3e — — Guyot de Lespart.
Division de cavalerie. Général Brahaut.

6e CORPS (ARMÉE DU RHIN).

Maréchal CANROBERT.

1re *Division.* Général Tixier.
2e — — Bisson (1).
3e — — Lafont de Villiers.
4e — — Levassor-Sorval.
Division de cavalerie. Général de Fénelon (2).

7e CORPS (ARMÉE DU RHIN, ARMÉE DE CHALONS).

Général FÉLIX DOUAY.

1re *Division.* Général Conseil-Dumesnil.
2e — — Liébert.
3e — — Dumont.
Division de cavalerie. Général Ameil.

(1) Trois régiments de cette division restent à Châlons et sont incorporés dans le 12e corps.

(2) La cavalerie du 6e corps reste à Châlons et est incorporée dans le 12e corps.

RÉSERVE DE CAVALERIE DE L'ARMÉE DU RHIN.

1re *Division*. Général du Barail.
2e — — Bonnemain.
3e — — de Forton.

Le 4e régiment de chasseurs d'Afrique (1re division) était resté à Châlons; les 1er et 3e régiments de chasseurs d'Afrique (1re division) avaient quitté Metz le 16 août avec l'Empereur. Ces trois régiments, auxquels on joignit le 1er hussards et le 6e chasseurs de la division de Fénelon (6e corps), formèrent une division de cavalerie de réserve à l'armée de Châlons, sous les ordres du général Margueritte.

RÉSERVE D'ARTILLERIE DE L'ARMÉE DU RHIN.

Général CAMU.

8e CORPS
9e CORPS
10e CORPS
11e CORPS } COMMANDEMENTS TERRITORIAUX.

12e CORPS (ARMÉE DE CHALONS).

Général LEBRUN.

1re *Division*. Général Grandchamp.

2e *Division.* Général Lacretelle.
3e — — de Vassoigne (infanterie de marine).

Divisions de cavalerie { 1re. Général de Fénelon (du 6e corps). 2e. Général Lichtlin.

RÉSERVE DE CAVALERIE DE L'ARMÉE DE CHALONS.

Division Margueritte.
Division Bonnemain (1).

13e CORPS (ARMÉE DE CHALONS ET ARMÉE DE PARIS).

Général Vinoy.

1re *Division.* Général d'Exéa.
2e — — de Maud'huy.
3e — — Blanchard.
4e — — Corréard (2).

14e CORPS (ARMÉE DE PARIS).

Général Renault.
Général Ducrot.

(1) La division Bonnemain, de l'armée du Rhin, était revenue à Châlons avec le 1er corps.
(2) Cette division, formée de mobiles, a été créée après la rentrée à Paris du 13e corps.

1re *Division*. Général Caussade.
2e — — d'Hugues.
3e — — de Maussion.

15e CORPS (ARMÉE DE LA LOIRE, ARMÉE DE L'EST).

Général DE LA MOTTE-ROUGE,
Général D'AURELLE DE PALADINES, } à la Loire.
Général MARTIN DES PALLIÈRES,
Général MARTINEAU-DESCHENEZ, } à l'Est.
Général PEITAVIN,

1re *Division*. Général de Chabron.
— Martin des Pallières.
— Durieu.
— Dastugue.
2e — — Martineau-Deschenez.
— Rébilliard.
3e — — Peytavin (1).
Division de cavalerie. Général Reyau (2).
— de Longuerue.

(1) Le général Peytavin, nommé au commandement du 15e corps dans les derniers jours de la campagne de l'Est, n'a pas eu de successeur au commandement de la 3e division.

(2) Détachée du 13e corps.

16e CORPS (ARMÉE DE LA LOIRE, 2e ARMÉE DE LA LOIRE).

Général POURCET (1).
Général CHANZY.
Amiral JAURÉGUIBERRY.

1re *Division.* Amiral Jauréguiberry.
Général Deplanque.
— Cérez.
2e — — Barry.
3e — — Chanzy.
— Maurandy.
— Bourdillon.
— de Curten.
Division de cavalerie. Général Ressayre.
— Michel.

17e CORPS (ARMÉE DE LA LOIRE, 2e ARMÉE DE LA LOIRE).

Général DURIEU.
Général DE SONIS.
Général GUÉPRATTE.
Général DE COLOMB.

(1) Tombé malade, il fut remplacé par le général Chanzy et plus tard placé à la tête du 25e corps.

1re *Division.* Général de Brémond d'Ars.
— de Roquebrune.
2e — — Feillet-Pilatrie.
— Dubois de Jancigny.
3e — — Deflandre.
— de Jouffroy d'Abbans.
— Maurandy.
Division de cavalerie. Général de Longuerue.
— de Sonis.
— Guépratte.
— d'Espeuilles.

18e CORPS (ARMÉE DE LA LOIRE, ARMÉE DE L'EST).

Général BILLOT (1).

1re *Division.* Général Feillet-Pilatrie.
2e — Colonel Perrin.
Amiral Penhoat.
3e — Général Bonnet.
Division de cavalerie. Général de Brémont d'Ars.

19e CORPS (2e ARMÉE DE LA LOIRE).

Général DARGENT (2).

(1) Le général Bourbaki a eu le commandement du 18e corps, du 2 au 7 décembre, le colonel Billot étant son chef d'état-major général.
(2) Le général Briand a aussi commandé le 19e corps;

1re *Division*. Général Bardin.
2e — — Girard.
3e — — Saussier.
Division de cavalerie. Général Abdelal.

20e CORPS (ARMÉE DE LA LOIRE, ARMÉE DE L'EST).

Général CROUZAT.
Général CLINCHANT.

1re *Division*. Général de Polignac.
2e — — Thornton.
3e — — Segard.

21e CORPS (2e ARMÉE DE LA LOIRE).

Général FIÉRECK.
Amiral JAURÈS.

1re *Division*. Général Rousseau.
2e — — Collin.
3e — — De Villeneuve.
4e — (Division de l'armée de Bretagne) général Gougeard.
Division de cavalerie. Général Guillon.

mais je n'ai pu établir si c'était avant ou après le général Dargent.

22e CORPS (ARMÉE DU NORD).

Général BOURBAKI.
Général FARRE.
Général FAIDHERBE.
Général LECOINTE.

1re *Division.* Général Lecointe.
— Derroja.
2e — — Paulze d'Ivoy.
— Du Bessol.
3e — Amiral Moulac (1).

23e CORPS (ARMÉE DU NORD).

Général PAULZE D'IVOY.

1re *Division.* Amiral Moulac.
Général Payen.
2e — — Robin (2).

24e CORPS (ARMÉE DE LYON, ARMÉE DE L'EST).

Général BRESSOLLES.
Général THIBAUDIN-COMAGNY.

(1) A la formation du 23e corps, la division Moulac devint la première du nouveau corps.

(2) Ancien lieutenant d'infanterie de marine, homme taré, qu'il est regrettable de voir figurer dans une liste de généraux français. (Voy. *Déposition du général Paulze d'Ivoy*, p. 547.)

Général Cremer (à Chambéry).

1re *Division*. Général Cremer.
2e — — Thibaudin-Comagny.
3e — — Carré de Busserolle.

La division Cremer ayant été formée en corps séparé, le 24e corps se trouva ainsi reconstitué :

1re *Division*. Général Daries.
2e — — Thibaudin-Comagny.
3e — — Carré de Busserolle.

RÉSERVE GÉNÉRALE DE L'ARMÉE DE L'EST (1).

Amiral Pallu de la Barrière.

3 régiments d'infanterie (29e de marche, 38e de ligne et un régiment d'infanterie de marine).
2 régiments de cavalerie (3e dragons, 2e chasseurs d'Afrique de marche).
1 escadron du 5e lanciers de marche.

25e CORPS (sur la Loire).

Général Pourcet.

1re *Division*. Général Bruat (fusiliers marins).

(1) Les troupes qui formèrent la réserve de l'amiral Pallu furent tirées du 15e corps.

2e *Division.* Général De Chabron.
3e — — Ferri-Pisani.
Division de cavalerie. Général Tripard.

26e CORPS.

Général Billot (1).

1re *Division.* Général Daries.
2e — — Formy de la Blanchetée.
3e — — De Bouillé.
Division de cavalerie. Général de Boerio.

CORPS DIVERS.

Armée de Rouen et du Havre.

Général Briand.
Colonel Peletingeas.
Général Loysel.

Armée du Morvan.

Général de Pointe-de-Gévigny.

Troupes de Bourg.

Général Pellissier.

Troupes d'Angers.

Général Cléret.

(1) Formé à Poitiers et porté à Guéret à la fin de la guerre, le 26e corps n'a pas combattu. Le général Billot en a pris le commandement le 7 février.

ARMÉES DE PARIS PENDANT LE SIÉGE.

1° Au 6 novembre 1870.

Première armée. Général CLÉMENT THOMAS.

(266 bataillons de garde nationale de marche).

Deuxième armée. Général DUCROT.

1er CORPS.

Général BLANCHARD.

1re *Division.* Général de Malroy.
2e — — de Maud'huy.
3e — — Blanchart.
— Faron.

2e CORPS.

Général RENAULT.

1re *Division.* Général Susbielle.
2e — — Berthaut.
3e — — de Maussion.

3e CORPS.

Général d'EXÉA.

1re *Division.* Général de Bellemare.
2e — — Mattat.
Division de cavalerie. Général de Champéron.

Troisième armée. Général TROCHU.
Général VINOY.

1re *Division.* Général Soumain.
2e — Amiral de La Roncière. (Séparée de la 3e armée dès le 8 novembre).
3e-2e *Division.* Général de Liniers.
4e-3e — — Corréard.
5e-4e — — de Beaufort-d'Hautpoul.
6e-5e — — d'Hugues.
7e-6e — Amiral Pothuau.
Division de cavalerie. Général Bertin de Vaux.

2° Après la bataille de Champigny.

Deuxième armée. Général DUCROT.

1er CORPS.

Général DE MAUSSION.

1re *Division.* Général Susbielle.
2e — — Berthaut.
3e — — Courty.

2e CORPS.

Général D'EXÉA.

1re *Division.* Général de Bellemare.
2e — — Mattat.

CORPS DE RÉSERVE.

Général FARON.

Brigade Comte.
— de la Mariouse.
— Lespiau.

Division de cavalerie. Général de Champéron.

Troisième armée. Général VINOY.

1er CORPS (DIT DE LA RIVE GAUCHE).

1re *Division.* Général Corréard.
2e — — Maud'huy.
3e — Amiral Pothuau.

2e CORPS (DIT DE LA RIVE DROITE).

1re *Division.* Général de Malroy.
2e — — de Liniers.
3e — — de Beaufort-d'Hautpoul.
4e — — d'Hugues.

CORPS D'ARMÉE DE SAINT-DENIS.

Général DE BELLEMARE.
Général BERTHAUT.
Amiral DE LA RONCIÈRE.

Brigade Lavoignet.
— Hanrion.
— Lamothe-Ténet.

ARMÉE DE VERSAILLES (1871).

1° Organisation du 27 mars.

GÉNÉRAL EN CHEF : VINOY.

1re *Division.* Général de Maud'huy.
2e — — Susbielle.
3e — Amiral Bruat.
4e — Général Grenier.
5e — — Montaudon.
6e — — Pellé.
7e — — Vergé.
Division de réserve. Général Faron.

CAVALERIE.

1re *Division.* Général du Barail (3 brigades).
2e — — du Preuil.
3e — — Ressayre.
Réserve. Garde républicaine.

2° Organisation du 6 avril.

ARMÉE ACTIVE. — MARÉCHAL MAC-MAHON (1).

1er CORPS.

Général DE LADMIRAULT.

(1) C'est dans cette armée que se trouvent les régiments provisoires.

1re *Division.* Général Grenier.
2e — — Laveaucoupet.
3e — — Montaudon.
Brigade de cavalerie. Général de Galiffet.
Réserve. Rég. de gendarmerie. Colonel Grémelin.

2e CORPS.

Général DE CISSEY.

1re *Division.* Général Levassor-Sorval.
2e — — Susbielle.
3e — — Lacretelle.
Cavalerie. 2e lanciers.

3e CORPS.

Général DU BARAIL (*cavalerie*).

1re *Division.* Général du Halna du Frétay.
2e — — du Preuil.
3e — — Ressayre.

4e CORPS (1).

Général DOUAY.

1re *Division.* Général Berthaut.
2e — — L'Hériller.

(1) Le 4e et le 5e corps ont été créés le 24 avril.

5e CORPS.

Général Clinchamp.

1re *Division*. Général Duplessis.
2e — — Garnier.

ARMÉE DE RÉSERVE.

Général Vinoy.

1re *Division*. Général Faron (3 brigades).
2e — Amiral Bruat.
3e — Général Vergé.
Réserve. Garde républicaine.

TABLE

F. Aureau et Cie. — Imprimerie de Lagny.

CATALOGUE

DE LA LIBRAIRIE

JACQUES LECOFFRE

EXTRAIT



LECOFFRE FILS ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS 90, RUE BONAPARTE, 90 | **LYON** 2, RUE BELLECOUR, 2

NOVEMBRE 1874

TARIF DES RELIURES A PRIX NET

RELIURE	In-4°	Grand in-8° raisin	In-8°	In-12	In-18	In-24, petit in-18 et grand in-32	In-32
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Cartonnage plaqué or.	» »	» 90	» 60	» 40	» 30	» 25	» 25
Demi-basane, tr. jaspée.	2 »	1 50	1 »	» 75	» 50	» 45	» 40
Percaline noire, titre seul doré, tranche jaspée.	2 50	1 50	1 20	» 80	» 60	» 45	» 40
Percaline gaufrée, dorures sur plats tranche jaspée.	2 60	1 75	1 30	» 80	» 65	» 50	» 45
Basane racine ou parisienne. .	3 50	2 25	1 50	» 90	» 65	» 55	» 50
Basane de couleur, gauf., tr. m.	3 75	2 50	1 65	1 »	» 75	» 65	» 60
Basane de coul., gauf., tr. dorée.	6 »	4 »	2 65	1 75	1 40	1 15	1 10
Demi-chag., pl. en toile, tr. jasp.	4 »	3 »	2 »	1 50	1 25	1 10	» 90
Demi-chag., pl. papier, tr. jasp.	3 50	2 75	1 90	1 40	1 15	1 05	» 85
Chagrin gaufré, tr. dorée, filets.	10 »	5 25	4 »	2 90	2 25	2 »	1 50
Chagrin noir, tr. dorée, filets. .	16 »	10 »	8 »	4 25	3 20	2 75	2 »
Ch. de coul., t. dor., fil., rich. d.	20 »	11 »	9 »	5 50	4 »	3 »	2 75

RELIURE

DU

MANUEL DE PIÉTÉ A L'USAGE DES ÉLÈVES DU SACRÉ-CŒUR

Basane racine, tranche marbrée. . . . . » fr. 70
Basane gaufrée de couleur, tranche marbrée. . . . . » fr. 80
— — tranche dorée . . . . 1 fr. 50
Chagrin, 2e choix (noir ou Lavallière), tranche jaspée. . . . . . 1 fr. 75
Chagrin, 2e choix (noir ou Lavallière), tranche dorée. . . . . . . 2 fr. 25
Chagrin, 1er choix (noir ou Lavallière), tranche dorée. . . . . . 3 fr. 20
Chagrin de couleur, filets, riche dorure. . . . . 4 fr. »
Chagrin Lavallière (tranche rouge ou bleue), ornements à froid ou dorés sur les plats et sur la tranche. . . . . 6 fr. 50
Maroquin poli, tranche dorée, ornements sur plats. . . . . 7 fr. 50
Même reliure, gardes soie. . . . . 12 fr. »

EXTRAIT

DU

CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE LECOFFRE

Abelly (L.).

Couronne de l'année chrétienne. 2 vol. in-12 — 2, 20

Ambroise (S.).

Opera. 4 vol. in-8. — 12, 00

Argentan (P. d').

Conférences sur les grandeurs de Dieu. 2 vol. in-8. — 7, 00

Conférences sur les grandeurs de Jésus-Christ. 2 vol. in-8. — 7, 00

Conférences sur les grandeurs de la sainte Vierge. 2 vol. in-8. — 7, 00

Œuvres complètes. 6 vol. in-8. — 18, 00

Anna-Marie (madame).

Famille (la) Cazotte. 1 vol. in-12. — 1, 30

Artaud de Montor.

Histoire des Souverains Pontifes romains. 8 vol. in-12. — 12 00

— 8 vol. in-8. — 16 00

Aubray (Michel).
Roses (les) d'antan. 1 vol. in-12. 2, 00

Audeval (Hippolyte).
Douze (ies) Enfants de la veuve. 1 vol. in-12. 2, 00
La Vierge de mai. 1 vol. in-12. 2, 00

Augustin (S.).
Confessiones. 1 vol. gr. in-32. 0, 90
Confessions, trad. de l'abbé Gabriel. 2 vol. in-18. 3, 00
— 2 vol. in-12 4, 00
Meditationes, Soliloquia et Manuale. 1 vol. gr. in-32. 1, 00
Méditations. 1 vol. in-18. 1, 50
— 1 vol. in-12. 2, 00
Soliloques. 1 vol. in-18. 1, 50
— 1 vol. in-12. 2, 00

Ault-Dumesnil (d'), **Dubeux** et **Crampon.**
Dictionnaire (nouveau) d'histoire et de géographie. 1 vol. grand in-8. 16, 00
— Toile anglaise. 18, 50
— Demi-rel. chagrin. 20, 00

Bail (L.).
Théologie (la) affective. 5 vol. in-8 (p. 52). 15, 00

Baldassari.
Histoire de l'enlèvement et de la captivité de Pie VI. 1 vol. in-8. 6, 00

Balzac (J.-L. de Guez de).
Œuvres. 2 vol. in-12. 4, 00

Baptiste (l'abbé).
Méthode de plain-chant. 1 vol. in-12. 0, 80
Psautier noté. 1 vol. in-12. 1, 40
— Avec Propre de Bourges. 1, 50

Barbe (l'abbé).
Cours élémentaire de philosophie. 1 fort vol. in-12. 5, 50
Histoire de la philosophie. 1 vol. in-12 2, 25
Immortalité (de l') de l'âme. 1 vol. in-12. 2, 00
A annoté :
Œuvres philosophiques de Fénelon. 1 vol. in-12. 3, 00
Traité de l'existence de Dieu, par Fénelon. 1 vol. in-12. 1, 50

Barthélemy (Ch.).
Vie de saint Éloi. 1 vol. in-8. 2, 00

Barthélemy de Beauregard (l'abbé J.).
Histoire de la vie de N.-S. Jésus-Christ. 1 fort vol. in-12. 1, 25

Barthélemy (Édouard de).
Gerbert. 1 vol. in-12. 1, 25
Lettres de sainte Chantal. 2 vol. in-8. 8, 00
— Chaque vol. se vend séparément. 4, 00

Baudry (l'abbé de).
Abrégé du véritable esprit de saint François de Sales. 2 vol. in-12. 3, 00
Esprit (le véritable) de saint François de Sales. 4 vol. in-8. 15, 00
Guide (le) de ceux qui annoncent la parole de Dieu. 1 vol. in-12. 1, 50
Religion (la) du cœur. 1 vol. in-12. 2, 00

Beau (le).

Histoire du Bas-Empire. 30 vol. in-12. 45, 00

— Le même, abrégé. 5 vol. in-12. 7, 00

Beaufort (de).

Vies de quelques bienfaiteurs de l'humanité. 1 vol. petit in-8. 0, 80

Beausset (card. de).

Histoire de Fénelon. 4 vol. in-8. 12, 00

— 4 vol. in-12. 5, 00

Becdelièvre (L.-A. de).

Souvenirs de l'armée pontificale. 1 vol. in-12. 2, 00

Béesau (A.).

Vie du P. Anne-François de Beauvau. 1 vol. in-12. 0, 80

Belot (P.).

Vocation à l'état religieux. 1 vol. in-12. 2, 50

Bérault-Bercastel.

Histoire de l'Église. 16 vol. in-8. 48, 00

Bernard (S.).

Homélies. 2 vol. in-12. 4, 00

Opera genuina. 3 vol. in-8. 9, 00

Berquin,

Ami (l') des enfants. 7 vol. in-12. 5, 60

— 7 vol. in-18. 4, 20

Choix de lectures pour les enfants. 2 vol. in-18. 0, 80

Introduction à la connaissance de la nature. 1 vol. in-12. 0, 80

— 1 vol. in-18. 0, 60

Livre (le) de famille. 1 vol. in-12. 0, 80

— 1 vol. in-18. 0, 60

Lydie de Gersin. 1 vol. in-12.	0, 30
— 1 vol. in-18.	0, 40
Œuvres. 13 vol. in-12.	10, 00
— 15 vol. in-18.	8, 00
Petit (le) Grandisson. 1 vol. in-12.	1, 00
— 1 vol. in-18.	0, 50
Sandford et Merton. 2 vol. in-12.	1, 20
— 2 vol. in-18.	0, 60

Berryer.

Ministère (le) public et le Barreau. 1 vol. in-8.	3, 00

Berthier (P.)

Œuvres. 14 vol. in-12.	23, 00
Psaumes traduits en français. 9 vol. in-12	16, 00
Réflexions spirituelles. 5 vol. in-12.	7, 00

Billot (l'abbé).

Prônes réduits en pratique. 2 vol. in-8.	6, 00

Billuart (P. Ch.-René).

Sermons. 2 vol. in-8	6, 00
Summa sancti Thomæ. 10 vol. grand in-8.	30, 00

Blainville (H. de).

Histoire des sciences de l'organisation. 3 vol. in-8.	6, 00

Blanc (l'abbé P.-S.)

Cours d'histoire ecclésiastique. 3 vol. in-12.	12, 00
Introduction au Cours. 1 vol. in-12.	4, 00

Blanc (l'abbé Théod.).

Vie de saint Camille de Lellis. 1 vol. in-12.	3, 00

Bonhomme (l'abbé Jules).
Souvenirs du fort de l'Est. 1 vol. in-12. 1, 00

Bonnefonds (madame Élisabeth de).
Mes Souvenirs. 1 vol. in-12. 2, 00

Boré (Léon).
Petit (le) Livre de l'amour de Dieu. 1 vol. in-18. 0, 60
Rienzi et Rome à son époque. 1 vol. in-8. 1, 50
Stigmatisés (les) du Tyrol. 1 vol. in-12. 1, 80

Bossuet.
Connaissance (de la) de Dieu et de soi-même. 1 vol. in-12. 1, 30
Discours sur l'histoire universelle. Annoté par A. Nettement. 1 vol. in-12. 2, 00
Empires (les). 1 vol. in-12. 0, 70
Oraisons funèbres, édition Drioux. 1 vol. in-12. 1, 50
Traités de logique et de morale. 1 vol. in-12. 2, 50

Bouffier (P. Gabriel).
Vie du P. Pignatelli. 1 vol. in-12. 2, 50

Bouhours (P.).
Vie de saint François-Xavier. 2 vol. in-12. 1, 00
Vie de saint Ignace. 1 vol. in-12. 1, 40

Bouix (D.).
Institutiones juris canonici :
— Tractatus de principiis juris canonici. 1 vol. in-8. 7, 00
— Tractatus de capitulis. 1 vol. in-8. 7, 00
— Tractatus de episcopo. 2 vol. in-8. 14, 00
— Tractatus de judiciis ecclesiasticis. 2 vol. in-8. 14, 00
— Tractatus de parocho. 1 vol. in-8. 7, 00

— Tractatus de jure liturgico. 1 vol. in-8. 7, 00
— Tractatus de jure regularium. 2 vol. in-8. 14, 00
— Tractatus de concilio provinciali. 1 vol. in-8 7, 00
— Tractatus de curia romana. 1 vol. in-8. 7, 00
— Tractatus de Papa. 3 vol. in-8. 21, 00

Bouix (P. Marcel).
Œuvres de sainte Térèse. 3 vol. in-12. 12, 00
Lettres de sainte Térèse. 3 vol. in-8. 18, 00
*Lettres de saint Ignace. 1 vol. in-8. 7, 50
Vie de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemy. 1 vol. in-12. 2, 00
Vie de sainte Térèse, écrite par elle-même. 1 v. in-8. 7, 00
— In-12. 4, 00
Vie de sainte Térèse, par Ribera. 1 vol. in-8. 7, 50

Boullan (l'abbé).
Vie divine de la très-sainte Vierge Marie. 1 vol. in-12. 2, 00

Bourdaloue.
Avent. 1 vol. in-12. 1, 50
Carême. 3 vol. in-12. 4, 50
Dominicales. 4 vol. in-12. 6, 00
Exhortation. 2 vol. in-12. 3, 00
Mystères. 2 vol. in-12. 3, 00
Œuvres. *Lyon.* 18 vol. in-12. 25, 00
Panégyriques. 2 vol. in-12. 3, 00
Pensées sur divers sujets de religion et de morale. 3 vol. in-12. 4, 50
Retraite spirituelle. 1 vol. in-12. 1, 50

Bourdin (P.).
Vie du vénérable P.-M.-L. Chanel. 1 vol. in-8. 2, 50

Boylesve (Marin de).
Cours de philosophie. 1 vol. in-12. 3, 00
Logique. 1 vol. in-12. 1, 00

Brandt (l'abbé de).
Méditations à l'usage des personnes du monde. 5 vol. in-12. 10, 00
Méditations à l'usage des religieuses. 5 vol. in-12. 10, 00

Braye (l'abbé).
Cours élémentaire de religion. 1 vol. in-12. 2, 25

Bressanvido (P.).
Instructions morales. 5 vol. in-8. 25, 00
— sur les Vertus théologales. 1 vol. in-8. 7, 00
— sur les Commandements. 2 vol. in-8. 10, 00
— sur le Péché. 1 vol. in-8. 5, 00
— sur les Sacrements. 1 vol. in-8. 5, 00

Brumoy (P.).
Théâtre des Grecs. 16 vol. in-8. 40, 00

Brydayne (P.).
Sermons. 8 vol. in-12. 16, 00

Buron.
Bretagne (la) catholique. 1 vol. grand in-8. 6, 00

Bussière (baron de).
Histoire de la Ligue formée contre Charles le Téméraire. 1 vol. in-8. 2, 50
Sept (les) Basiliques de Rome. 2 vol. in-8. 6, 00

Bussy (A.-M.-L. de).
Histoire de la Petite Bretagne. 1 vol. in-12. 1, 20

Bussy (Ch. de).
Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. 3 vol. in-12. 6, 00

Butler (Alban) et **Godescard.**
Vies des Saints. 12 vol. grand in-12. 42. 00

Buynand des Échelles.
Triomphe de l'Évangile. 4 vol. in-12. 5, 00

Cadoudal (G. de).
Signes (les) du temps. 1 vol. in-12. 2, 00

Carron (l'abbé).
Art (l') de rendre heureux tout ce qui nous entoure. 1 vol. in-18. 0, 60
— 1 vol. in-12. 0, 80
Beau (le) Soir de la vie. 1 vol. in-18. 0, 50
— 1 vol. in-12, relié. 1, 60
Écoliers (les) vertueux. 2 vol. in-12. 2, 00
— 2 vol. in-18, reliés. 2, 00
Héroïnes (les nouvelles) chrétiennes. 2 vol. in-18. 1, 20
— 2 vol. in-12. 2, 00
Heureux (l') Matin de la vie. 1 vol. in-18. 0, 80
— 1 vol. in-12. 1, 00
Route du bonheur. 1 vol. in-18. 0, 75
— 1 vol. in-12. 1, 20
Vertu (la) parée de tous ses charmes. 1 vol. in-18. 0, 90
— 1 vol. in-12. 1, 20
Vie du P. Brydayne. 1 vol. in-12. 1, 50
Vie des dames françaises. 1 vol. in-18. 1, 00
— 1 vol. in-12. 2, 00
Vies des justes dans la profession des armes. 1 vol. in-18. 1, 00
— 1 vol. in-12. 1, 60

Vies des justes dans les conditions ordinaires. 1 vol. in-18. 1, 00
— 1 vol. in-12. 1, 60
Vies des justes dans les plus humbles conditions. 1 vol. in-18. 1, 00
— 1 vol. in-12. 1, 40
Vies des justes parmi les filles chrétiennes. 1 vol. in-18. 1, 20
— 1 vol. in-12. 2, 00

Cauvain (Henry).
Maximilien Heller. 1 vol. in-12. 2, 00
Roi (le) de Gand. 1 vol. in-12. 2, 00

Chalippe (P.).
Vie de saint François d'Assise. 3 vol. in-12. 5, 50

Champeau (P.).
Méditations à l'usage des maisons d'éducation (jeunes gens ou jeunes personnes). 4 vol. in-12. 8, 00
Tome I. Règlement. — Fins dernières.
Tome II. Vertus chrétiennes.
Tome III. Principales époques et fêtes de Notre-Seigneur.
Tome IV. Fêtes et priviléges de la sainte Vierge, fêtes des Anges et des Saints.

Charbonnier (l'abbé).
Histoire abrégée de la vie de Jésus-Christ. 1 vol. in-18. 0, 65
Cours d'instructions familières, de Raineri. 4 vol. in-8. 12, 00
Litanies de la très-sainte Vierge, du P. Grassi. 1 vol. in-8. 5, 50
Vertu (la) solide, du P. Bellécius. 1 vol. in-8. 5, 00

Charency (monseigneur).
Instructions générales en forme de catéchisme. 5 vol. in-18. 4, 50
— 2 vol. in-12. 3, 60

Chétardie (l'abbé de la).
Homélies. 3 vol. in-8. 8, 00

Chevassu.
Méditations ecclésiastiques. 2 vol. in-8. 10, 00

Cirier (l'abbé J.-B.).
Cours complet d'instructions familières. 3 vol. in-12. 8, 00

Collombet (F.-Z.).
Chateaubriand, sa Vie et ses Écrits. 1 vol. in-8. 4, 00
Histoire de la sainte Église de Vienne. 3 vol. in-8. 12, 00
— de la suppression des jésuites. 2 vol. in-8. 8, 00
— des lettres latines. 1 vol. in-8. 1, 50
— de saint Cyprien, de G.-A. Poole. 1 v. in-8. 1, 50
Œuvres choisies de saint Jérôme. 5 vol. in-8. 10, 00

Chevereau (l'abbé).
Théologie affective, de Bail. 5 vol. in-8. 15, 00

Collot (l'abbé).
Explication des premières vérités de la religion. 1 vol. in-12. 1, 30
Instructions sur le dimanche et les fêtes. 1 vol. in-12. 1, 50

Colombière (de la).
Œuvres. 7 vol. in-12. 9, 00
— Petit papier. 7 vol. in-12. 6, 00

Combalot (l'abbé).
Culte (le) de la sainte Vierge Marie. 2 vol. in-8. 12, 00
— 2 vol. in-12. 8, 00

Corneille (Pierre).
Imitation (l') de Jésus-Christ. 1 vol. in-12. 3, 00

Cousin-Despréaux.
Livre (le) de la nature. 3 vol. in-12, revu par L. DESDOUITS. 6, 00

Crétineau-Joly (J.).
Histoire de la Compagnie de Jésus. 6 vol. in-8. 12, 00
— 6 vol. in-12. 8, 00

Crouzet (l'abbé). *A traduit :*
Droit (du) ecclésiastique dans ses principes, par G. Phillips. 3 vol. in-12. 10, 00
Droit (du) ecclésiastique dans ses sources, par G. Phillips. 1 vol. in-8. 5, 00
Guide des pécheurs, de Louis de Grenade. 1 vol. in-12. 2, 80
Pratique de la perfection chrétienne, de Rodriguez. 4 vol. in-12. 8, 00

Cruice (monseigneur).
Vie de Mgr Affre. 1 vol. in-8. 4, 00

Cyprien (S.).
Opera. 1 vol. in-8. 3, 00

Daniel (P.-Ch.).
Histoire de la B. Marguerite-Marie. 1 vo.. in-12. 3, 50

Desdouits (L.).

Homme (l') et la Création. 1 vol. in-8. 2, 50

Livre (le) de la Nature, de Cousin-Despréaux. 3 vol. in-12. 6, 00

Physique (la) en action. 2 vol. in-8. 5, 00

Soirées (les) de Monthléry. 1 vol. in-8. 3, 00

Diestch (L.).

Cantiques nouveaux, à Jésus eucharistique! à Marie immaculée! In-8, paroles et musique. 10, 00

— In-18, les paroles seulement. 0, 60

Manuel du Maître de chapelle. 1 vol. in-4. 10, 00

Quinze Motets. 1 vol. grand in-8. 6, 00

Dietsch et Tessier.

Accompagnement d'orgue, pour le Graduel romain. 1 vol. grand in-4. 36, 00

— *Première partie*, contenant l'Ordinaire des Messes et le Propre du temps. 1 vol. 20, 00

— *Seconde partie*, contenant le Commun des saints, le Propre des saints et les Messes votives. 1 vol. 18, 00

Accompagnement d'orgue, pour l'Antiphonaire romain. 1 vol. grand in-4. 24, 00

Accompagnement d'orgue, pour la Messe et l'Office de l'Immaculée Conception. In-4. 2, 00

Dieulin.

Bon (le) Curé au XIX[e] siècle. 2 vol. in-8, édition Perisse. 6, 00

— Édition Vagner. 2 vol. in-8 8, 00

Guide des curés. 2 vol. in-8. 10, 00

Drohojowska (comtesse).

Femmes (les) pieuses de la France. 1 v. grand in-8. 6, 00

— 1 vol. in-12. 2, 00

Dubois (l'abbé H.).

Guide (le) des Séminaristes. 1 vol. in-12. 2, 00
Pratique du christianisme. 1 vol. in-12. 2, 80
Pratique du zèle ecclésiastique. 1 vol. in-12. 2, 50
Saint (le) Prêtre. 1 vol. in-12. 2, 80

Dupont (P. Louis).

Compendium Meditationum. 2 vol. in-18 raisin. 4, 00
Méditations sur les Mystères de la foi. 4 vol. in-8. 16, 00

Duquesne (l'abbé).

Évangile (l') médité. 4 vol. in-12. 7, 00
Grandeurs (les) de Marie. 2 vol. in-18. 1, 80

Duquesnel (Amédée).

Histoire des Lettres avant le christianisme. 2 vol. in-8. 5, 00

Dussieux (L.).

Atlas général de géographie, 212 cartes. 1 vol. grand in-4, demi-rel. 35, 00
— Demi-rel. chagrin. 40, 00
Canada (le) sous la domination française. 1 vol. in-12. 2, 00
Généalogie de la Maison de Bourbon. 1 vol. in-8. 6, 00
Géographie générale, 1 vol. grand in-8. 15, 00
Histoire de la guerre de 1870-1871. 2 vol. in-12. 4, 00
Volontaires (les) de 1792. In-12. 0 40

Enjelvin (P. Joseph-Marie-Louis).

Fleurs à Marie. 1 vol. in-18 2, 00
Prêtre (le). 1 vol. in-12. 3, 00
Saintes (les) Larmes. 1 vol. in-18. 2, 00

Féletz (Charles de).

Jugements historiques et littéraires. 1 vol. in-8. 2, 00

Fénelon.

Œuvres. 5 vol. in-4. 25, 00

Œuvres philosophiques. 1 vol. in-12. 3, 00

Télémaque. 1 vol. in-12. 1, 00

Traité de l'existence de Dieu, édit. Barbe. 1 v. in-12. 1, 50

— 1 vol. in-12. *Lyon.* Ed. Gosselin. 2, 00

Flandin (Ch.).

Principes et Philosophie de la chimie moderne. 1 v. in-8. 6, 00

Fleuriot (mademoiselle).

A l'Aventure. 1 vol. in-18 raisin. 1, 50

Alix. 2 vol. in-12. 4, 00

Ce Pauvre Vieux. 1 vol. in-12. 2, 00

Chemin (le) et le But. 1 vol. in-12. 2, 00

Deux Bijoux. 1 vol. in-12. 2, 00

Famille (une) bretonne. 1 vol. in-12. 3, 00

Histoires pour tous. 1 vol. in-12. 2, 00

Marga. 1 vol. in-12. 2, 00

Marquise et Pêcheur. 1 vol. in-12. 2, 00

Mes Héritages. 1 vol. in-12. 2, 00

Mon Sillon. 1 vol. in-12. 2, 00

Notre Passé. 1 vol. in-12. 2, 00

Petite Belle. 1 vol. in-12. 2, 00

Pieds (les) d'argile. 2 vol. in-12. 4, 00

Prévalonnais (les). 2 vol. in-12. 4, 00

Réséda. 1 vol. in-12. 2, 00

Souvenirs d'une douairière. 1 vol. in-12. 2, 00

Une Année de la vie d'une femme. 1 vol. in-12. 2, 00

Une Chaîne invisible. 1 vol. in-12. 2, 00

Une Histoire intime. 1 vol. in-12. 2, 00

Vie (la) en Famille. 1 vol. in-12. 2, 00

Foisset.

Vie du R. P. Lacordaire. 2 vol. in-8. 15, 00

— Le même ouvrage. 2 vol. in-12. 8, 00

Fournel (Victor).

Paris nouveau et Paris futur. 1 vol. in-12. 2, 00

François de Sales (saint).

Entretiens (les vrais) spirituels. 1 vol. gr. in-32. 1, 00

Introdution à la vie dévote. 1 vol. in-18. 1, 40

— 1 vol. gr. in-32. Maisons d'éducation. 0, 80

Lettres diverses. 1 vol. in-12. 1, 00

Œuvres complètes. 5 vol. in-8. 20, 00

Traité de l'amour de Dieu. 2 vol. grand in-32. 2, 00

Vraie (la) et Solide Piété. 1 vol. gr. in-32. 1, 00

— 1 vol. petit in-18. 1, 50

Frayssinous (monseigneur).

Défense du christianisme. 2 vol. in-12. 4, 00

Gaborit (l'abbé).

Beau (le) dans la nature et dans les arts. 2 v. in-8. 8, 00

Gabourd (Amédée).

Histoire de France. 3 vol. in-12. 6, 00

Histoire de la Révolution et de l'Empire. 10 vol. in-8. 40, 00

— de l'Assemblée constituante. 1 vol. in-8. 4, 00

— — législative. 1 vol. in-8. 4, 00

— de la Convention nationale. 2 vol. in-8. 8, 00

— du Directoire. 1 vol. in-8. 4, 00

— de la Révolution française. 5 vol. in-8. 20, 00

— du Consulat. 2 vol. in-8. 8, 00

— de l'Empire. 3 vol. in-8. 12, 00

— du Consulat et de l'Empire. 5 vol. in-8. 20, 00

Précis historique des événements contemporains. 1 vol. in-12. 3, 30

Gabrielle d'Éthampes.

Héritage (l') du croisé. 1 vol. in-12. 2, 00

Gaduel (l'abbé).

*— Directeur (le) de la jeunesse, ou Vie de Jean-Joseph Allemand. 1 vol. in-12. 3, 50

* Perfection (la) sacerdotale, ou Vie de Holzhauzer. 1 vol. in-12. 3, 50

Gaillard (Léopold de).

Expédition (l') de Rome en 1849. 1 vol. in-8. 6, 00

Gaillardin (Casimir).

Histoire du règne de Louis XIV : la France sous Mazarin. 4 vol. in-8. 24, 00

Gérin (Charles).

Deux (les) Pragmatiques sanctions. 1 vol. in-12. 3, 00

* Recherches sur l'Assemblée de 1682. 1 vol. in-8. 7, 50

Gertrude (sainte).

Vie et Œuvres. 2 vol. in-12. 4, 00

Gosselin (l'abbé).

Instructions sur les fêtes de l'Église. 3 vol. in-12. 8, 00

Histoire littéraire de Fénelon. 1 vol. grand in-8. 5, 00

Gousset (Card.).

Exposition des principes du droit canonique. 1 vol. in-12. 4, 00

Théologie dogmatique. 2 vol. in-8. 14, 00

Théologie morale. 2 vol. in-8. 12, 00

Grandclaude (l'abbé).

Principes du droit public. 1 vol. in-12. 3, 00

Grenade (P. Louis de).

Guide des pécheurs, trad. Crouzet. 1 vol. in-12. 2, 80

Grou (P.).

Caractères de la vraie dévotion. 1 vol. gr. in-32. 1, 00
Manuel des âmes intérieures. 1 vol. in-12. 1, 00
Maximes spirituelles. 1 vol. in-18. 1, 00
— 1 vol. in-12. 1, 50
Méditations sur l'amour de Dieu. 1 vol. in-18. 0, 70
— 1 vol. in-12. 1, 20
Science pratique du Crucifix. 1 vol. in-18. 0, 75
— 1 vol. in-12. 1, 50

A revu :

Science (la) du Crucifix, du P. Pierre-Marie. 1 vol. in-18. 0, 50

Guilloré (P.).

Manière de conduire les âmes. 1 vol. in-8. 3, 50
Maximes spirituelles. 1 vol. in-8. 3, 50
Œuvres. 3 vol. in-8. 9, 00
Progrès de la vie spirituelle. 1 vol. in-8. 3, 50

Hamon (l'abbé), curé de Saint-Sulpice.

Méditations. 3 vol. in-12. 9, 00
Traité de la Prédication. 1 vol. in-8. 5, 00
Vie de saint François de Sales. 2 vol. in-8. 12, 00
— Abrégé. 1 vol. in-12. 2, 00
Vie du cardinal de Cheverus. 1 vol. in-8. 5, 00
— 1 vol. in-12. 2, 25

Harpe (la)

Histoire des voyages en Asie. 8 vol. in-8. 12, 00
— Autour du monde. 9 vol. in-8. 12, 00
Lycée. 18 vol. in-8. 24, 00

Hébrard (l'abbé).
Articles organiques. 1 vol. in-8. 3, 00

Herbet (l'abbé).
Imitation (l') de Jésus-Christ méditée. 2 vol. in-12. 6, 00
— Avec quatre belles gravures. 6, 50

Henrion.
Histoire littéraire de la France. 1 vol. in-8. 0, 80
Vie de Mgr Frayssinous. 2 vol. in-8. 4, 00

Icard (l'abbé).
Cours d'instruction religieuse. 4 vol. in-12. 9, 00
Explication du Catéchisme de Paris. 1 vol. in-12. 2, 50
Exposition de la religion chrétienne. 1 vol. in-18. 0, 50
Instructions tirées de l'Histoire sainte. 1 vol. in-12. 2, 00
Méthode de Saint-Sulpice. 1 vol. in-12. 2, 50
Prælectiones juris canonici. 3 vol. in-12. 9, 00
Persévérance chrétienne. 1 vol. in-12. 2, 00

Jacquenet (Mgr).
Vie de M. l'abbé Gagelin. 1 vol. in-12. 2, 00
Vie de M. l'abbé Marchand. 1 vol. in-12. 1, 00

Jeancard (monseigneur).
Vie de saint Liguori. 1 vol. in-12. 2, 50

Jérôme (saint).
Epistolæ selectæ. 1 vol. in-8. 3, 00
Livre (le) des hommes illustres. 1 vol. in-8. 2, 00
Mélanges. 3 vol. in-8. 6, 00
Œuvres choisies. 5 vol. in-8. 10, 00
Vies de saint Paul ermite, etc. 1 vol. in-8. 2, 00

Joux (Pierre de).
Lettres sur l'Italie. 2 vol. in-8. 3, 00
— 2 vol. in-12. 1, 50

Judde (P.).

Instruction pour les jeunes professeurs. 1 vol. in-12. 0, 60
Œuvres spirituelles. 3 vol. in-12. 4, 50
— Le même ouvrage. 5 vol. in-18. 6, 00
Retraite pour les religieuses. 1 vol. in-12. 1, 50
Retraite spirituelle. 2 vol. in-12. 3, 00
Traité sur la confession. 1 vol. in-12. 1, 00

Jussieu (Alexis de).

Méditations de la raison et de la foi. 1 vol. in-18. 1, 20

Lactance.

Opera omnia. 1 vol. in-8. 3, 00

Lalanne (l'abbé).

Manuel entomologique. 1 vol. in-8. 6, 00

Lallemant (P.).

Doctrine (la) spirituelle. 1 vol. in-18. 1, 20
Saints (les) Désirs de la mort. 1 vol. in-18. 0, 50
Sens (le) des Psaumes de David. 1 vol. in-12. 1, 60

Landelle (G. de la).

Aventures d'un gentilhomme. 2 vol. in-12. 4, 00
Phylon Binome. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (les) de jour. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (deuxièmes) de jour. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (troisièmes) de jour. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (les) de nuit. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (deuxièmes) de nuit. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (troisièmes) de nuit. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (quatrièmes) de nuit. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (cinquièmes) de nuit. 1 vol. in-12. 2, 00
Quarts (sixièmes) de nuit. 1 vol. in-12. 2, 00

Laurentie.

Histoire de France. 8 vol. in-8. 40, 00
Histoire de l'empire romain. 4 vol. in-8. 16, 00

Lebrun (P.).

Explication des cérémonies de la Messe. 4 vol. in-8. 16, 00

Lefranc.

Histoire d'Angleterre. 1 vol. in-12. 3, 00
— de la littérature étrangère. 2 vol. in-8. 3, 00
— 2 vol. in-12. 1, 60
— Littérature du Nord. 1 vol. in-8. 1, 50
— — 1 vol. in-12. 0, 80
— — du Midi. 1 vol. in-8. 1, 50
— — — 1 vol. in-12. 0, 80
Histoire de la littérature française au moyen âge. 1 vol. in-12. 2, 75
Histoire de la littérature française aux XVIe et XVIIe siècles. 1 vol. in-12. 2, 75
Histoire de la littérature française aux XVIIIe et XIXe siècles. 1 vol. in-12. 2, 75
Histoire de la littérature sacrée. 1 vol. in-12. 2, 50

Léséleuc (Mgr de).

Évangélistes (les) unis, de Mgr Mastaï Ferretti. 2 vol. in-8. 14, 00

Lohner (Tobie).

Manuel du prédicateur. 3 vol. in-12. 7, 50

Lombez. (P. Amb. de).

Lettres spirituelles. 1 vol. in-12. 1, 50
Traité de la joie de l'âme chrétienne. 1 v. in-18, relié. 1, 20
— 1 vol. in-12 1, 00
Traité de la paix intérieure. 1 vol. in-18. 1, 00

Loriot (P.).

Œuvres. 7 vol. in-8. 21, 00

Sermons sur la doctrine chrétienne. 4 vol. in-8. 12, 00

Sermons sur la morale chrétienne. 3 vol. in-8. 9, 00

Lortal (mademoiselle de).

Histoires de jeunes filles. 1 vol. grand in-8. 2, 75

Louis de Blois.

Dieu consolateur. 1 vol. in-18. 1, 50

Louis de Léon.

Noms (les) de Jésus-Christ dans la sainte Écriture. 1 vol. in-8. 6, 00

Lubienski (Éd.).

Guerres et Révolutions d'Italie en 1848 et 1849. 1 vol. in-8. 5, 00

Lupellus, presbyter.

Tractatus de castitate. 2 vol. in-8. 10, 00

Luzerne (card. de la).

Considérations sur divers points de la morale chrétienne. 2 vol. in-8. 5, 00

Considérations sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 1 vol. in-18. 1, 00

— 1 vol. in-8. 1, 50

Considérations sur l'état ecclésiastique. 1 vol. in-8. 1, 50

Dissertation sur la spiritualité de l'âme. 1 vol. in-8. 1, 75

— 1 vol. in-12. 1, 50

Dissertation sur la vérité de la religion. 1 vol. in-8. 2, 40

Dissertation sur les prophéties. 1 vol. in-8. 1, 50

Dissertation sur l'existence de Dieu. 1 vol. in-8. 2, 40

Explication des Évangiles. 4 vol. in-18. 4, 00
Œuvres. 10 vol. in-8. 20, 00

Lyonnet (monseigneur).
Cardinal (le) Fesch. 2 vol. in-8. 12, 00
Histoire de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay. 2 v. in-8. 8, 00

Mabire (l'abbé).
Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens. 2 vol. in-8. 8, 00

Manceau (madame).
Piété (la) en action. 1 vol. grand in-8. 6, 00

Manuel de piété à l'usage du Sacré-Cœur. 1 vol. in-18 2, 50

Manuel du chrétien, contenant les psaumes. 1 vol. in-18. 1, 60
— 1 vol. in-32. 2, 50

Marcel (Étienne).
Avec et sans dot. 1 vol. in-12. 2, 00
Juliette. 1 vol. in-12. 2, 00
Souvenirs d'une jeune fille. 1 vol. in-12. 2, 00

Marchal de Bussy.
Histoire de Pie IX. 3 vol. in-12. 4, 00

Marquigny (P.).
Une Femme forte. 1 vol. in-12. 2, 00

Martinet (l'abbé).
Arche (l') du peuple. 2 vol. in-18. 2, 00
Concordia rationis et fidei. 1 vol. in-8. 3, 00
Emmanuel (l'). 1 vol. in-12. 2, 00

Étude sur la méthode d'enseignement théologique. 1 vol. in-12. 1, 60
Institutiones theologicæ. 8 vol. in-8. 40, 00
Philosophie (la) du catéchisme catholique. 1 vol. in-8. 3, 00
Science (la) sociale. 1 vol. in-8. 3, 00
Société (la) devant le Concile. 1 vol. in-12. 3, 00
Solution de grands problèmes. 4 vol. in-12. 10, 00

Mazas (Al.).
Cours d'histoire de France. 4 vol. in-8. 12, 00
Hommes (les) illustres de l'Orient. 2 vol. in-8. 8, 00
Vies des grands capitaines du moyen âge. 4 vol. in-8. 12, 00

Meissas.
Géologie (la). 1 vol. in-12. 1, 60
Météorologie (la). 1 vol. in-12. 1, 60
Minéralogie (la). 1 vol. in-12. 1, 60
Résumés d'histoire naturelle. 5 vol. in-12. 8, 40
Tableau de l'harmonie universelle. 1 vol. in-8. 1, 50
Zoologie (la). 1 vol. in-12. 2, 00

Mercier (P.).
Madame de Maintenon. 1 vol. in-12. 2, 00

Métastase.
Drames sacrés. 1 vol. in-12. 1, 00

Montalembert (comte de).
Intérêts (des) catholiques au dix-neuvième siècle. 1 vol. in-8. 2, 00
— 1 vol. in-12. 0, 80
Lettres à un ami de collége. 1 vol. in-12. 3, 00

Moines (les) d'Occident. Tomes I, II, III, IV, V. 5 vol. in-8. 36, 50
— 5 vol. in-12. 20, 00
Œuvres. 9 vol. in-8. 67, 50

Montrond (Max. de).
Guerres (les) saintes d'outre-mer. 2 vol. in-12. 1, 00
Tableau de la décadence du paganisme. 1 vol. in-12. 0, 80

Morillon (Adolphe).
Souvenirs de Saint-Nicolas. 1 vol. in-12. 1, 25

Mounier et **Rubichon**.
Action (de l') du clergé dans les sociétés modernes. 2 vol. in-12. 4, 00

Muret (Th.).
Histoire de Paris. 1 vol. in-12. 0, 80

Natali (P. Ant.).
Gloires (les) du sacerdoce. 1 vol. in-12. 1, 50

Nettement (Alfred).
Appel au bon sens, au droit et à l'histoire. In-8. 0, 80
Berryer au barreau et à la tribune. 1 vol. in-12. 1, 00
Études critiques sur le feuilleton-roman. 2 vol. in-8. 4, 00
Henri de France. 2 vol. in-12. 4, 00
Histoire de la conquête d'Alger. 1 vol. in-12. 4, 00
Histoire de la conquête de l'Algérie. 1 vol. in-12. 3, 50
Histoire de la littérature française sous la Restauration. 2 vol. in-8. 10, 00
Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet. 2 vol. in-8. 11, 00
Histoire de la Restauration. 8 vol. in-8. 58, 00
Notre Saint-Père le Pape. In-8. 2, 50
Poëtes et Artistes contemporains. 1 vol. in-8. 5, 50

Quiberon. 1 vol. in-12. 2, 00
Roman (le) contemporain. 1 vol. in-8. 5, 50
Ruines (les). 1 vol. in-12. 2, 50
Seconde (la) Éducation des filles. 1 vol. in-12. 3, 00
Souvenirs de la Restauration. 1 vol. in-12. 2, 00
Suger et son Temps. 1 vol. in-8. 5, 50
— 1 vol. in-12. 2, 00
Vie de madame de la Rochejaquelein. 1 vol. in-12. 2, 00
Vie de Marie-Thérèse de France. 1 vol. in-8. 6, 00
— 2 vol. in-12. 4, 00

Nouet (P. Jacques).
Admirable (l') Jésus. 2 vol. in-12, t. XVII, XVIII. 3, 60
Aimable (l') Jésus. 3 vol. in-12, t. XIV, XV, XVI. 6, 00
Conduite dans les voies de Dieu. 2 vol. in-12, t. I et II. 3, 20
Exercitia spiritualia. 1 vol. in-12, t. XXI. 2, 50
Jésus le Saint des saints. 2 vol. in-12, t. XIX, XX. 4, 00
Lectures spirituelles. 7 vol. in-12, t. XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX. 13, 00
Méditations et Entretiens. 11 vol. in-12, t. III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII. 22, 00
Méditations spirituelles. 1 vol. in-12, t. XXVII. 2, 00
Méditations sur les indulgences. 1 vol. in-12, t. XIII. 2, 00
Œuvres. 27 vol. in-12. 50, 00
Retraite pour se préparer à la mort. 1 vol. in-12, t. XXVI. 1, 60
Retraite première. 1 vol. in-12, t. XXII. 2, 00
Retraites annuelles. 3 vol. in-12, t. XXIII, XXIV, XXV. 6, 00
Vie de Jésus dans les saints. 2 vol. in-12, t. XI, XII. 4, 00

Ollivier (l'abbé A.).
Chefs-d'œuvre d'éloquence profane. 1 vol. in-8. 4, 00
Chefs-d'œuvre d'éloquence sacrée. 1 vol. in-8. 4, 00

Oudin (l'abbé J.).
Manuel d'archéologie. 1 vol. in-8. 4, 00

Ouen (saint).
Vie de saint Éloi. 1 vol. in-8. 2, 00

Ourliac (Édouard).
Contes (les) du Bocage. 1 vol. in-12. 2, 00

Ozanam (A.-F.).
Civilisation (la) au v[e] siècle. 2 vol. in-8. 12, 00
— 2 vol. in-12. 8, 00
Civilisation (la) chrétienne chez les Francs. 1 vol., in-8. 7, 00
— 1 vol. in-12. 4, 00
Dante et la Philosophie catholique au XIII[e] siècle. 1 vol. in-8. 6, 00
— 1 vol. in-12. 4, 00
Études germaniques. 2 vol. in-8. 14, 00
— 2 vol. in-12. 8, 00
Germains (les) avant le Christianisme. 1 vol. in-8. 7, 00
— 1 vol. in-12. 4, 00
Lettres (1831-1853). 2 vol. in-8. 14, 00
— 2 vol. in-12. 8, 00
Lettres inédites sur la Société de Saint-Vincent de Paul. In-8. 1, 20
Mélanges. 2 vol. in-8. 14, 00
— 2 vol. in-12. 8, 00
Œuvres complètes. 11 vol. in-8. 73, 00
— 11 vol. in-12. 41, 00
Poëtes (les) franciscains en Italie. 1 vol. in-8. 6, 00
— 1 vol. in-12. 4, 00
Purgatoire (le) de Dante. 1 vol. in-8. 7, 00
— 1 vol. in-12. 4, 00

Pacca (cardinal).
Mémoires historiques. 1 vol. in-8. 0, 80

Pailloux (P. Xavier).
Famille (la) sanctifiée. 2 vol. in-12. 4, 00

Pallard (l'abbé L.).
Recueil de prières et d'œuvres pies. 1 vol. in-18. 2, 50
Recueil des tiers ordres. 1 vol. in-18. 2, 50

Papencordt (Félix).
Rienzi et Rome à son époque. 1 vol. in-8. 1, 50

Pardiac (l'abbé).
Histoire de saint Abbon. 1 vol. in-8. 7, 50

Parisis (Mgr).
Cas de conscience. 1 vol. in-8. 2, 25

Pavy (l'abbé).
Monseigneur Pavy, sa vie et ses œuvres. 2 vol. in-8. 13, 00

Périn (Charles).
Richesse (de la) dans les sociétés chrétiennes. 2 vol. in-12. 8, 00

Picquigny (P. Bernardin de).
Explication des Épîtres de saint Paul. 4 vol. in-12. 5, 00

Pinart (l'abbé).
Flammes (les) de l'amour de Jésus. 1 vol. in-12. 2. 75
Nourriture (la) de l'âme chrétienne. 1 vol. in-12. 2, 00

Pitra (card.).
Études sur les Actes des saints. 1 vol. in-8. 2, 00
Histoire de saint Léger. 1 vol. in-8. 4, 00

Plantier (monseigneur).
Conférences données à Notre-Dame de Paris. Avent de 1848. 1 vol. in-8. 3, 00
Règles de la vie sacerdotale. 2 vol. in-8. 6, 00

Prat (P. J.-M.).
Histoire de saint Irénée. 1 vol. in-8. 3, 00
Histoire du Concile de Trente. 2 vol. in-8. 10, 00

Proyart (l'abbé).
Vie de Madame Louise de France. 2 vol. in-18. 1, 50
Vie de Marie Leckzinska. 1 vol. in-18. 0, 60
— 1 vol. in-12. 0, 75
Vie de Mgr d'Orléans de la Motte. 1 vol. in-12. 0, 80
Vie du Dauphin, père de Louis XVI. 1 vol. in-12. 0, 80

Quatrebarbes (comte de).
Histoire de René d'Anjou. 1 vol. in-12. 0, 60
Une Paroisse vendéenne sous la Terreur. 1 vol. in-12. 2, 00

Ramière (P. H.).
Doctrines romaines. 1 vol. in-8. 4, 00

Raineri (P. Ange).
Cours d'instructions familières. 4 vol. in-8. 12, 00

Rault (l'abbé).
Cours élémentaire d'Écriture sainte. 3 vol. in-12. 9, 50

Raze (De), **Lachaud** et **Flandrin.**
Concordantiarum SS. Scripturæ Manuale. 1 v. in-8. 9, 00

Richardays (Renée de la).
Isabelle de France. 1 vol. in-12. 2, 00

Rodriguez (B. Alph.).

Pratique de la perfection chrétienne. Trad. Crouzet. 4 vol. in-12. 8, 00
— Trad. Régnier-Desmarais. 6 vol. in-12. 7, 50
— — 6 vol. in-18. 6, 00

Rollin.

Histoire ancienne. 16 vol. in-12. 20, 00
— Le même. 5 vol. in-12. 7, 00
Histoire romaine. 5 vol. in-12. 7, 00
Traité des études. 3 vol. in-12. 6, 00

Rondelet (Antonin).

Manuel d'économie politique. 1 vol. in-12. 2, 00
Réunions (les) publiques. 1 vol. in-12. 2, 00

Sainte-Foi (Charles).

Vie de saint Ignace de Loyola, du P. Genelli. 2 vol. in-12. 2, 60

Saint-Jure (P. J.-B.).

Connaissance (de la) et de l'Amour du Fils de Dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ. 3 vol. in-8. 10, 50
— 1 vol. in-18. 1, 20
— 1 vol. in-12. 1, 80
Homme (l') religieux. 4 vol. gr. in-18. 7, 00
— 2 vol. in-8. 6, 00
Homme (l') spirituel. 2 vol. in-18. 3, 00
— 2 vol. in-12. 4, 50
Livre (le) des élus. 1 vol. in-12. 1, 80
Maître (le) Jésus-Christ. 1 vol. in-12. 1, 50

Sanson (l'abbé).

Bonheur (le) des maisons religieuses. 1 vol. in-12. 2, 25
Paradis (le) de la terre. 1 vol. in-12. 2, 25
Pieux (les) Souvenirs du pensionnat. 2 vol, in-12. 2, 00

Sauzet (Paul).

Chambre (la) des députés et la Révolution de Février. 1 vol. in-8. 5, 00

Rome devant l'Europe. 1 vol. in-12. 3, 00

Scavini (monseigneur).

Theologia moralis universa. 4 vol. in-12. 16, 00

Segneri (P.).

Manne (la) de l'âme, ou Méditations. 5 vol. in-12. 10, 00

Sermons. 5 vol. in-12. 10, 00

Ségur (Anatole de).

Dimanche (le) des soldats. 1 vol. in-18. 0, 60

Fables (nouvelles) et Contes. 1 vol. in-12. 2, 00

Païens (les) et les Chrétiens. 1 vol. in-12. 1, 80

Semaine (la) des Familles, Revue universelle, sous la direction de Mlle Fleuriot.

La *Semaine des Familles* paraît tous les Samedis, depuis le 2 octobre 1858, et forme chaque année un magnifique volume de 832 à 848 pages, illustré d'un grand nombre de gravures. Chaque numéro contient 16 pages d'impression.

Abonnement pour la France, un an, 10 fr., six mois, 6 fr.

Prix du numéro, pris au bureau, 15 centimes ; — par la poste, 20 centimes.

Les abonnements partent du 1er avril et du 1er octobre. — La 15me année a commencé en avril 1873.

On peut s'abonner en envoyant, par lettre affranchie, un mandat sur la poste ou sur une maison de banque de Paris.

Sont en vente : les 15 premiers volumes, renfermant les années 1858-59, 1859-60, 1860-61, 1861-62, 1862-63, 1863-64, 1864-65, 1865-66, 1866-67, 1867-68, 1868-69, 1869-71, 1871-72, 1872-73, 1873-74.

PRIX DE CHAQUE VOLUME :

	Pris au bureau.	Par la poste.
Broché avec couverture imprimée.......	8 fr.	10, 00
Percaline gaufrée, tranche jaspée........	11	13, 50
Demi-reliure en basane, titre doré.......	10	12, 50
Belle d.-rel. en chagr., plats en toile, tr. jasp.	13	15, 50
— — — tr. dor.	15	17, 50

Les anciens abonnés qui ont égaré des numéros peuvent les remplacer en nous adressant un timbre-poste de 20 centimes par chaque numéro qu'ils voudront recevoir.

La *Semaine des Familles*, forte de son expérience, des suffrages qu'elle a obtenus et des nouveaux éléments de succès qu'elle a réunis, peut être jugée sur pièces. Ses quatorze années d'existence sont représentées par quatorze beaux volumes illustrés de gravures qui retracent des scènes de genre, des portraits d'hommes célèbres, des paysages, des monuments, des statues, gravures dues au crayon d'artistes d'un vrai talent, et au burin de graveurs de mérite. On verra l'esprit et la suite de l'œuvre dans ces volumes, dont chacun présente un ensemble, et qui nous sont journellement demandés parce qu'ils offrent une lecture instructive, variée, agréable et d'un intérêt permanent. Chaque année on les donne en prix, on les offre en étrennes, et ils sont entrés comme livres de fonds dans beaucoup de bibliothèques paroissiales.

Seytre (l'abbé).

Sainteté (la) dans la souffrance. 1 vol. in-12. 2, 00

Sicard (l'abbé).
Vie de Madame la Dauphine, mère de Louis XVIII. 1 vol. in-18. 0, 30

Siguier (Auguste).
Grandeurs (les) du catholicisme. 2 vol. in-8. 6, 00

Texier (P.).
Œuvres. 9 vol. in-12. 16, 00
— 9 vol. in-8. 16, 00

Thiébaud (l'abbé).
Fleurs mystiques. 2 vol. in-12. 4, 00
Homélies. 8 vol. in-12. 14, 00
Marie dans les fleurs. 1 vol. in-12. 2, 50
Rome et la France. In-8. 1, 00

Tongiorgi (P.).
Institutiones philosophicæ. 1 vol. in-12. 4, 00

Tripard (C.).
Moïse. 3 vol. in-8. 15, 00

Valroger (l'abbé A. de).
Réflexions sur l'Évangile pour tous les jours de l'année. 2 vol. in-18 raisin. 4, 00

Valroger (l'abbé H. de).
Introduction aux livres du Nouveau Testament. 2 vol. in-8. 12, 00

Vavasseur (P. le).
Cérémonial à l'usage des petites églises de paroisse. 1 vol. in-12. 2, 50

Cérémonial de la consécration d'un évêque. 1 vol. in-12, 0, 50

Cérémonial des ordinations. 1 vol. in-12. 0, 60

Cérémonial pour la consécration des églises. 1 vol. in-12. 1, 60

Cérémonial selon le rit romain. 2 vol. in-12. 7, 50

—— Exposition des cérémonies de la messe basse. In-12. 0, 60

—— Office des acolytes. In-12. 0, 40

—— Office des chapiers et des chantres. 0, 20

—— Office du célébrant. In-12. 0, 60

—— Office du cérémoniaire. In-12. 0, 60

—— Office du diacre. In-12. 0, 60

—— Office du servant de la messe basse. 0, 30

—— Office du sous-diacre. In-12. 0, 50

—— Office du thuriféraire. In-12. 0, 60

Exposition des rubriques du bréviaire romain. 1 vol. in-12. 1, 20

Fonctions (les) pontificales. 2 vol. in-12. 5, 50

Vertot (l'abbé de).

Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. 3 vol. in-12. 6, 00

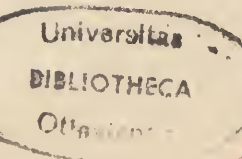
Histoire des révolutions de la république romaine. 2 vol. in-12. 2, 40

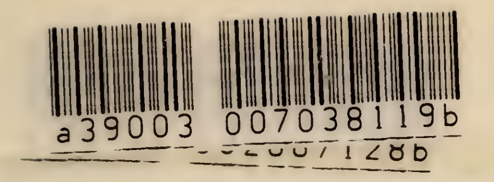
Veuillot (Louis).

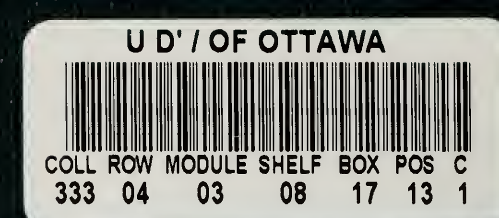
Lendemain (le) de la victoire. 1 vol. in-12. 2, 00

Vie de Séraphine Bouiller. 1 vol. in-12. 2. 00

D. THIÉRY ET Cie. — Imprimerie de LAGNY




a39003 007038119b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 03 08 17 13 1